

Problèmes économiques : Ottawa modifie sa stratégie

■ OTTAWA (PC) — En temps de récession, les gouvernements provinciaux et les milieux d'affaires acceptent beaucoup mieux l'idée d'une augmentation du déficit du gouvernement fédéral.

CLAUDE PAPINEAU

C'est ce qu'a déclaré hier, le ministre des Finances, M. Marc Lalonde, au cours d'une conférence de presse faisant suite à la réunion fédérale-provinciale des ministres des Finances, jeudi, au Lac Meech.

« On ne fait pas face, à l'heure actuelle, à la réaction instinctive et doctrinaire qu'on connaissait il

à un an (quand on parle d'augmenter le déficit) », a dit M. Lalonde.

« L'ensemble des gens n'est pas affolé par la perspective que le déficit puisse augmenter un peu, ou demeurer au même niveau, et reconnaît qu'en temps de récession, il n'est pas étonnant que si les revenus des gouvernements diminuent beaucoup, vous avez une augmentation du déficit.

Hausse de taxes

« Il faut s'attacher à restimuler l'économie pour que plus de gens soient employés, ce qui se traduit par une hausse des taxes payées », a affirmé M. Lalonde.

M. Lalonde a refusé toutefois

d'indiquer s'il optait pour une augmentation du déficit (qu'on estime à 23,6 milliards) ou pour des hausses de taxes dans le budget qu'il présentera l'an prochain.

Toutefois, a reconnu M. Lalonde, la méthode de relance de l'économie sur laquelle se sont accordés les ministres des Finances, implique une injection de fonds nouveaux dans l'économie.

M. Lalonde a rappelé que la réunion du Lac Meech a permis d'en arriver à un consensus pour continuer les mesures déjà en vigueur dans le domaine de l'habitation.

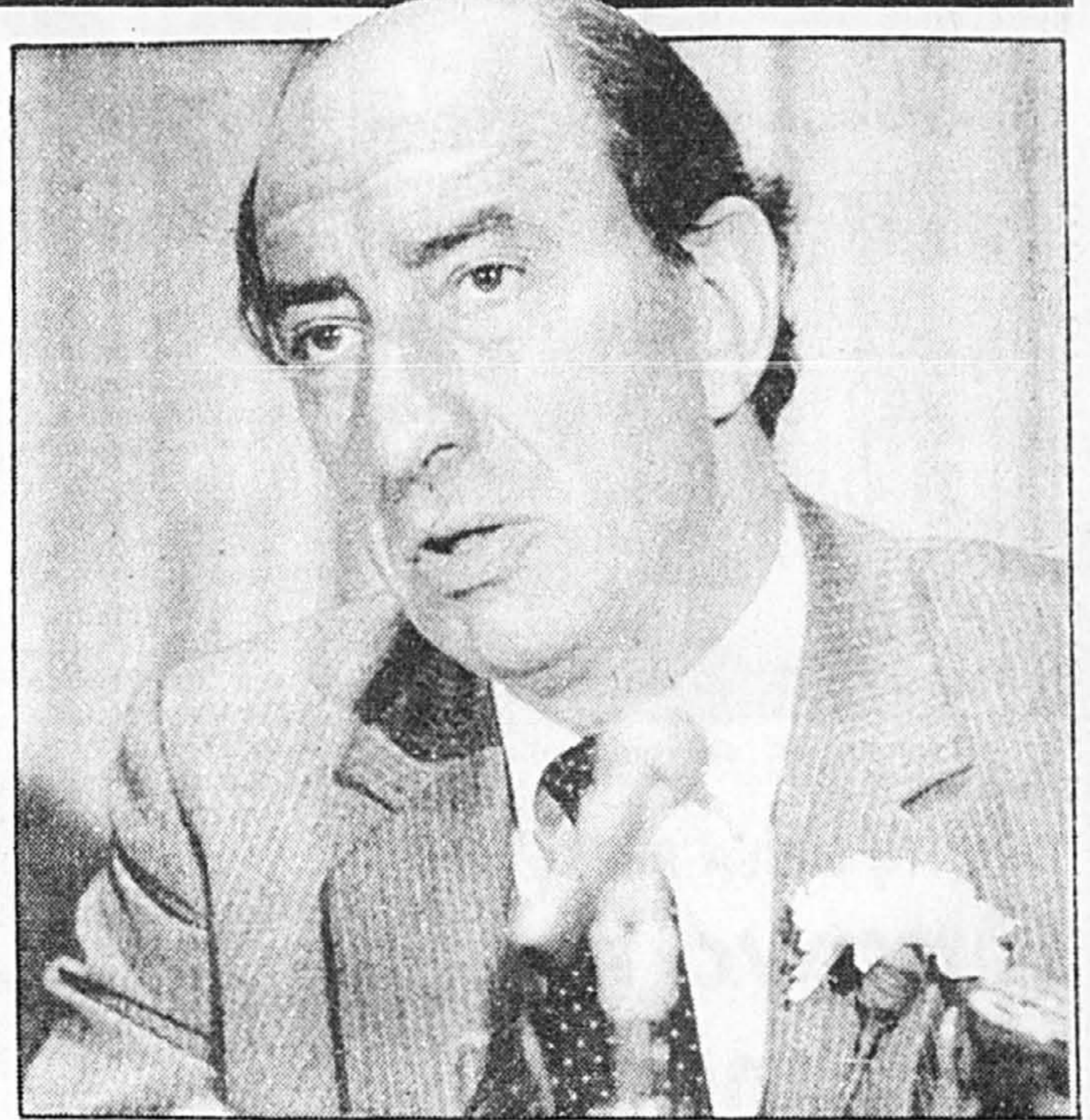
Mesures annoncées au budget

« Nous avons par ailleurs décidé

qu'il fallait trouver des mesures pour stimuler la consommation en 1983, ce qui sera annoncé dans le cadre du budget », a-t-il affirmé.

En outre, des consultations fédérales-provinciales seront entreprises pour établir une liste des grands projets d'investissement de capital pour l'année à venir, en vue de ranimer la situation de l'emploi au pays.

La réunion des ministres des Finances a suscité un enthousiasme peu commun auprès des participants. Le ministre québécois Jacques Parizeau a même affirmé qu'il s'agissait pour lui de la première conférence du genre où on était arrivé à des résultats aussi positifs.



Marc Lalonde

Photothèque LA PRESSE

Richard change les règles du jeu dans le secteur du cinéma

■ QUÉBEC — Après de nombreuses années de pression du milieu du cinéma et quelques mois après la publication du rap-

PIERRE VINCENT

de notre bureau de Québec

port Fournier, le gouvernement Lévesque a finalement décidé de déposer un projet de loi sur le cinéma et la vidéo.

Cette loi, si elle était en vigueur aujourd'hui, aurait eu pour conséquences, par exemple, de forcer les distributeurs à sortir la version française de « E.T. » cinq mois plus tôt.

En déposant son projet de loi 109, hier, à l'Assemblée nationale, Clément Richard, ministre des Affaires culturelles, a expliqué qu'il

visait ainsi à permettre au gouvernement de mieux favoriser le développement du cinéma et de la vidéo au Québec et à lui assurer un meilleur contrôle et une meilleure surveillance.

Le projet de loi 109 modifie substantiellement les règles du jeu dans le domaine de la distribution, notamment en obligeant les magnats américains du cinéma à confier leurs films à des distributeurs québécois ou canadiens.

Pour les cinéphiles, le grand changement fera qu'il sera dorénavant possible de voir plus rapidement la version française des films produits en langue étrangère. Ainsi, il ne sera plus possible aux distributeurs de garder à l'affiche des cinémas la version anglaise d'un film, tel « E.T. », tant qu'il est possible d'en tirer des profits, et de retarder ainsi la

sortie de la version française. Le projet de loi 109 prévoit que les distributeurs auront au plus soixante jours pour sortir leur version française, faute de quoi ils devront retirer du marché la version anglaise du film.

Le projet du ministre Richard modifie également le mandat de l'Institut québécois du cinéma, qui aurait désormais la responsabilité de conseiller le ministre sur l'élaboration et l'application de la politique du cinéma et de la vidéo, ainsi que de déterminer les orientations de la Société générale du cinéma et de la vidéo.

Cette nouvelle société, qui reste à créer, aurait tout particulièrement pour tâche de gérer les fonds d'aide à l'industrie du cinéma québécois, qui est, en ce moment de \$4,7 millions, mais qu'on espère faire grimper à \$25 millions.

L'actuel Bureau de surveillance du cinéma deviendrait, quant à lui, la Régie du cinéma et de la vidéo, « qui aurait notamment pour fonctions de classer les films et les films-annonces, de délivrer, renouveler, suspendre ou révoquer les permis d'exploitations et de distribution, de délivrer les permis de producteur et les permis de tournage, et, enfin, de surveiller et contrôler la vente, la location, le prêt ou l'échange de matériel vidéo. »

Un autre élément nouveau: on créerait un système de billetterie à l'échelle de tout le territoire québécois, qui permettrait aux artisans du cinéma de suivre de semaine en semaine ou de mois en mois les performances des films, et ainsi de mieux comprendre le marché.

S-31: Ottawa devrait abandonner, selon Clark

■ OTTAWA (PC) — Selon le chef conservateur Joe Clark, le gouvernement devrait abandonner ou, au moins, suspendre le débat sur le projet de loi S-31 à la suite des objections soulevées par le comité sénatorial qui a déposé son rapport vendredi.

Selon lui, le gouvernement a l'obligation morale de retirer ce projet de loi, maintenant que le comité sénatorial a soulevé de sérieuses objections sur sa constitutionnalité.

« Le gouvernement s'est engagé dans la mauvaise voie, s'il veut résoudre un conflit fédéral-provincial, il devrait d'abord essayer d'en discuter avec les provinces », a déclaré M. Clark.

Le rapport du comité du Sénat lui donne maintenant une chance de revenir dans la bonne direction en abandonnant le projet de loi et en essayant de s'entendre avec les gouvernements provinciaux, a-t-il soutenu.

« Personne ne remet en question le fait que c'est le gouvernement fédéral qui a juridiction sur le commerce inter-provincial, mais le comité du Sénat souligne que cette responsabilité a été, en partie, déléguée aux provinces et qu'il faut mainte-



Joe Clark Photothèque LA PRESSE

nant tenir compte de cette situation », a déclaré M. Clark.

Aux Communes, le ministre responsable du projet S-31, M. André Ouellet, a soutenu que les suggestions de M. Clark étaient prématurées et qu'il avait, de toute façon, déjà commencé à discuter avec les ministres provinciaux à ce sujet.

Manifestation du « Regroupement des sacrifiés »

■ QUÉBEC (PC) — Les travaux de l'Assemblée nationale ont été interrompus hier par une manifestation dans les galeries réservées au public, du Regroupement des sacrifiés, un groupe d'adolescents vivant de l'aide sociale.

Une soixantaine d'adolescents se sont mis soudainement à chanter pendant la période des questions et le président de l'Assemblée nationale Claude Vaillancourt a suspendu la séance pendant que des gardiens faisaient évacuer les galeries.

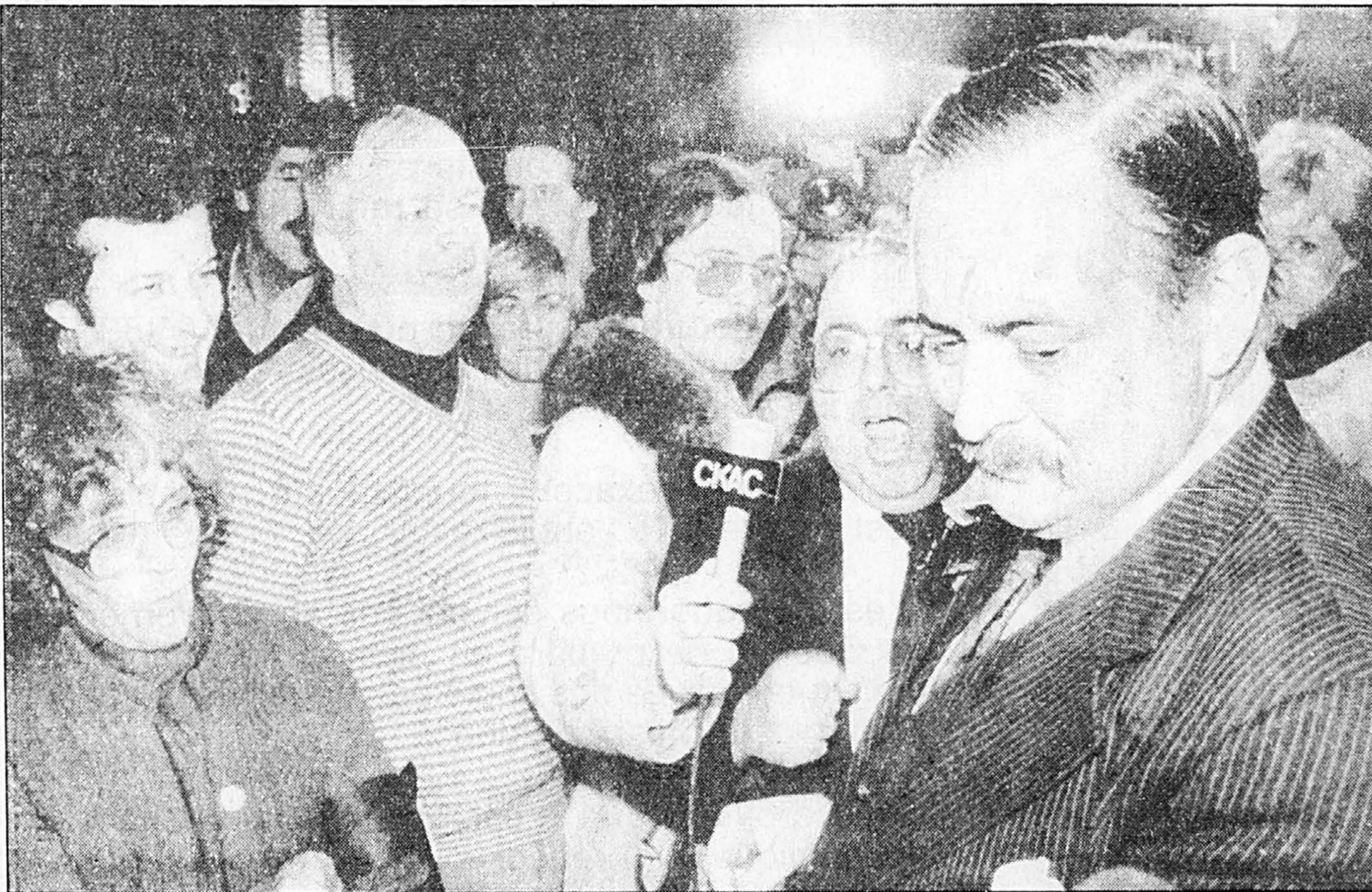
Les manifestants ont laissé

dans les galeries une circulaire expliquant leurs revendications: ils s'élèvent contre le fait que les célibataires de moins de 30 ans, vivant de l'aide sociale, reçoivent des prestations moins élevées que ceux qui sont âgés de 30 ans et plus.

« On ne veut plus de cette histoire de 30 ans », disait la circulaire.

« T'as les mêmes besoins que t'as 30 ans, 40 ans, ou 18 ans. Il faut que tu te loges, te nourrisse. On revendique une vraie job... »

« S'ils veulent pas nous donner des jobs, au moins qu'ils nous donnent assez d'argent pour vivre, » pouvait-on y lire encore.



C'est en vain que le ministre des Finances a tenté, hier, de faire entendre raison à un groupe de fonctionnaires qui l'avaient interpellé alors qu'il se disposait à donner une conférence de presse, à

Montréal. De guerre lasse, M. Parizeau, qui devait prononcer son allocution annuelle sur l'état de l'économie, a dû se décommander. (téléphoto UPC)

Etat de l'économie: une manif imprévue fait avorter la conférence de presse de Parizeau

■ Des fonctionnaires provinciaux ont abondamment hué six ministres du Gouvernement du

FRÉDÉRIC WAGNIÈRE

Québec qui s'apprétaient à tenir une conférence de presse sur la si-

tuation économique du Québec. Après un quart d'heure de chahut, les ministres ont dû renoncer à faire leur exposé et battre en retraite alors que les fonctionnaires scandaient: «Élections! Elections!».

Charbonneau et Munn plaident non coupables

■ QUÉBEC (PC) — Accusés « d'avoir participé à une grève pendant la durée d'une convention collective », le président de la CEQ Yvon Charbonneau et deux autres dirigeants du Front commun ont plaidé non-coupable hier matin à Québec devant le Tribunal du travail.

Tout comme M. Charbonneau, MM. Jean-François Munn, coordonnateur du Front commun pour la CSN et Claude Salois, négociateur de la CEQ, avaient délégué leurs avocats et n'étaient pas présents au moment de la comparution.

Leur procès a été fixé pro forma au 10 janvier.

Le Front commun intersyndical avait débrayé plus tôt cet automne pour protester contre la Loi 70 qui fixait unilatéralement, à compter de janvier 1983, les conditions de travail des employés de l'Etat.

La même accusation qui avait été portée à l'endroit de M. Gilles Lavoie, un autre coordonnateur du Front commun, a dû être retirée parce que la plainte ne lui avait pas été signifiée.

Depuis sept ou huit ans que le gouvernement fait le point sur la situation économique en fin d'année, cette manifestation avait tendance à prendre de l'ampleur. Hier elle a pris des proportions inattendues. À côté de la salle de l'Hôtel Régence Hyatt où devait avoir lieu la conférence, quelque 150 membres du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec tenaient une réunion. À 14 heures, quand ils ont vu arriver Jacques Parizeau, ministre des Finances, Bernard Landry, ministre du Commerce extérieur, Jean Garon, ministre de l'Agriculture, Rodrigue Biron, ministre de l'Industrie, Yves Duhaime, ministre de l'Énergie, et Gilbert Paquette, ministre délégué à la Science et à la Technologie, l'occasion était trop belle.

Le chahutage initial s'est vite transformé en manifestation spontanée contre les coupures de salaires, avec pancartes et tout. Les ministres sont entrés dans la salle où la conférence de presse devait avoir lieu et, quand les fonctionnaires ont commencé à suivre, M. Parizeau est allé à leur

rencontre pour essayer de leur parler. Mais toutes paroles étaient en vain. Les manifestants, pris au dépourvu, ont préféré entrer dans la salle de conférence pour y chanter et scander des slogans, plutôt que de discuter.

Et des slogans, il y en avait: «Ça va sauter!», «PQ battu!», «PQ vendu!» et «Au bucher, Bérubé!». Un huruberlu a crié: «On est en Pologne ici!». Mais le slogan qui faisait jaillir le plus d'enthousiasme était: «Parizeau, au poteau!».

Les ministres étaient visiblement gênés que cette manifestation imprévue gâte leur grand show économique devant les chaînes de télévision. Les uns discutaient avec leurs aides ou des journalistes au fond de la salle, alors que M. Garon lisait La Presse imperturbablement et M. Parizeau songeait à la suite des événements. Enfin, quand les manifestants ont entonné «O Canada», les ministres ont commencé à partir. Manifestement, il était impossible de faire évacuer la salle ou de tenir la conférence ailleurs.

Champagne-Gilbert et Brunet réclament le retrait de la loi 105

■ Urgence Médiation et le Comité provincial des malades ont uni leurs voix hier pour réclamer la suspension de la loi 105 pour les travailleurs et les travailleuses du secteur de la santé.

Parlant au nom des deux organismes, MM. Maurice Champagne-Gilbert et Claude Brunet demandent au gouvernement, via les médias, de former d'urgence une commission spéciale d'au moins trois personnes pour trouver une solution de remplacement provisoire aux décrets de la loi 105 visant les établissements de santé, d'une part, et d'assurer le statu quo des conditions antérieures à la loi 70 en attendant les résultats des travaux de la commission spéciale, d'autre part.

« Faut-il souligner, précisons-ils, qu'un gouvernement qui est

capable de faire adopter une loi comme la loi 105 dans les circonstances que l'on sait, doit pouvoir tout mettre en oeuvre, d'urgence, y compris faire marche arrière, au nom de l'intérêt supérieur que représente la protection des malades et celle du droit à des services de santé de qualité pour tous. »

Les deux hommes se disent « de plus en plus convaincus, à la lumière de cette nouvelle crise qui nous ravage, qu'il faut isoler de tout le reste des secteurs publics et parapublics, le secteur unique et incomparable à nul autre qu'est celui des établissements de santé ». Ils se disent convaincus que seul un nouveau régime de négociation complètement repensé pour l'ensemble des deux secteurs permettra de respecter cette priorité à moyen terme.



Le président Zia en compagnie de M. Trudeau. photo UPC

DROITS DE LA PERSONNE Ottawa ne demande aucun engagement au Pakistan

OTTAWA (PC) — Le président Mohammad Zia Ul-Haq du Pakistan a déclaré hier que le Canada s'était engagé à poursuivre son aide économique et humanitaire, indépendamment de la situation politique et des droits de la personne dans ce pays.

Le général Zia, qui en est à sa première visite au Canada depuis sa prise de pouvoir lors d'un putsch il y a cinq ans, a déclaré en conférence de presse qu'il était heureux que notre pays ne liait pas son aide à la situation interne du Pakistan.

De hautes personnalités du gouvernement, qui par la suite ont confirmé les déclarations de M. Zia, ont dit que la question des droits de la personne n'avait pas été soulevée durant ses entretiens avec le premier ministre Trudeau.

Les officiels ont également indiqué que les deux hommes d'Etat avaient discuté en détail de la situation politique au Pakistan et des perspectives de rétablissement des libertés civiles.

Le président Zia a répété qu'il ne prévoyait pas déclencher des élections avant deux ou trois ans au moins, mais qu'il n'avait pas l'intention de perpétuer le régime militaire.

Bien que les deux parties aient exprimé leur point de vue sur la coopération nucléaire, aucune des deux n'a modifié sa position et aucune nouvelle entente n'est prévue dans l'immédiat.

Le Pakistan a refusé d'accepter le renforcement de la sécurité internationale sur la non-prolifération nucléaire.

Le Canada a cessé sa coopération en matière nucléaire — après avoir vendu un réacteur au Pakistan — après que le prédécesseur de M. Zia, Ali Bhutto, eut refusé de signer le traité.

La signature

Le général Zia, qui a fait exécuter Ali Bhutto en 1979, a déclaré qu'il ne signerait pas le traité international avant que l'Inde le fasse.

Selon les milieux officiels, MM. Trudeau et Zia ont passé la plus grande partie de leur temps à discuter de la situation en Afghanistan ainsi que des réfugiés qui ont fui au Pakistan et dont le nombre est estimé à trois millions.

Le pays est aux prises avec des problèmes économiques qui découlent en partie de l'afflux des réfugiés.

M. Zia a fait connaître son intention de continuer d'accepter des réfugiés et le Canada est au nombre des pays qui ont fourni plus de \$1 million au titre d'aide.

Le président Zia a juré de ne pas négocier directement avec le régime pro-soviétique en Afghanistan, en dépit de l'invitation de Moscou à le faire. Il s'est dit convaincu, vendredi, que la présence soviétique dans ce pays ne durerait pas.

La section canadienne d'Amnistie internationale prétend que des milliers d'opposants politiques ont été arrêtés au Pakistan. Elle a prié M. Trudeau d'insister pour que l'on restaure les tribunaux civils afin de protéger les droits de la personne.

Selon les milieux gouvernementaux, le Pakistan comprend que le Canada considère cette question comme un problème dans les relations bilatérales. Mais la question n'a pas été abordée par les deux hommes politiques.

Un beau gâchis

M. Zia a déclaré aux journalistes que les civils avaient fait un beau gâchis au Pakistan durant 35 ans, après quoi ils ont laissé les militaires intervenir. Mais il compte mettre fin à cette situation une fois que la population aura accepté sa responsabilité envers le pouvoir. Alors, la démocratie pourrait être restaurée.

La visite de deux jours du président Zia à Ottawa n'est pas passée inaperçue par des critiques qui ont accusé le gouvernement canadien de fermer les yeux sur le régime militaire en place au Pakistan.

Des groupes pour la défense des droits de la personne, des députés de l'opposition et un ancien homme politique du Pakistan ont dénoncé le régime du général Zia, vendredi, alors que ce dernier s'entretenait avec M. Trudeau.

M. Ghulam Hussain, ministre dans le gouvernement d'Ali Bhutto, a déclaré que le Canada et d'autres pays occidentaux avaient accueilli un « usurpateur et un traître » en la personne de Zia Ul-Haq.

L'ancien homme politique a dit aux journalistes, qu'il était de l'intérêt de l'Occident de lier l'aide au Pakistan à la restauration de la démocratie dans ce pays. La population pakistanaise n'appuie pas le général Zia et le Canada devrait user de son influence pour demander des élections, a dit M. Hussain.

Deux députés du Nouveau parti démocratique, Mme Pauline Jewett et M. Terry Sargeant, ont boycotté une réunion à laquelle était présent le général Zia, vendredi.

Ils estiment que le maintien du régime militaire et les violations des droits de la personne sont incompatibles avec l'accueil que le gouvernement canadien a réservé à M. Zia.

QUÉBEC

Déjà en vacances!

couverte en Abitibi, «la découverte du siècle», a dit le ministre Duhaime, mais, aussi, plus abondamment et dans le chahut, de patate. De patate de semence et non de consommation, a tenu à préciser, dès le départ, le libéral Yvon Picotte, qui cherchait à savoir du ministre Garon depuis quand il était au courant «qu'il y avait des flétrissures bactériennes chez les producteurs de patates de semence au Québec».

Les parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec sont déjà en vacances. La troisième session de la trente-deuxième législature, commencée le 9 novembre, est ajournée.

Les mesures législatives les plus importantes adoptées par le gouvernement, au cours de cet automne, auront notamment pour effet de récupérer des augmentations de salaires acquises par les quelque 350 000 employés de l'Etat à la veille du référendum de 1980 et d'établir les conditions de travail pour ceux-ci pendant les trois prochaines années. Mais, aussi de rajuster le traitement salarial des députés, qui, d'une part, perdent considérablement d'avantages dans leur régime de pension, et qui, d'autre part, gagnent une augmentation de quelque \$2 000 pour la période comprise entre avril et décembre 1983, ainsi qu'un droit à une pleine indexation à la hausse du coût de la vie à compter de 1984.

D'une carotte en or à des patates pourries

Hier, c'était donc la dernière période des questions, un peu moins disciplinée qu'à l'habitude comme il se devait. Il fut question (sérieusement) d'une carotte d'or de 288 pieds récemment dé-

Le ministre de l'Agriculture a répliqué que peu importe le temps où il ait pu l'apprendre, le problème dans le dossier de la pomme de terre de semence, c'est que, a-t-il expliqué, les fonctionnaires fédéraux se sont trompés en imposant leurs sœurs «approuvé Canada». Alors que les libéraux lui criaient, encore longtemps après que les micros furent fermés, que ça faisait cinq ans qu'il aurait dû intervenir, le ministre Garon leur répétait «qu'ils se faisaient les complices d'Ottawa, les procureurs du Fédéral, qui est fautif là-dedans».

Crise pas crise, partys pareil...

Crise pas crise, le temps des Fêtes oblige...oblige encore, en tout cas, les députés à se faire des partys de Noël. Alors que, mercredi dernier, les députés libéraux ont célébré dans la bonne humeur à l'abri des yeux indiscrets, à leur club de Réforme, les députés péquistes, eux, avaient nolisé le restaurant du Parlement, où Yves Blais, ex-directeur du Patriote et maintenant député de Terrebonne, avait organisé

une soirée de divertissement dans la plus pure tradition des fêtes de collège. Tout le monde était invité à faire son petit numéro.

Alors que certains ministres et députés ont chanté et raconté des histoires (de celles qu'on entendrait jamais à l'Assemblée nationale), d'autres ont fait des imitations: Jacques Brassard dans son imitation de Jacques Parizeau, Jules Boucher dans son imitation de Jean Garon, Carmen Juneau dans le rôle d'une timide députée de la campagne débarquant pour la première fois de sa vie au Salon de la race et René Lévesque parodiant...le Premier ministre lui-même, resteront dans la mémoire longtemps, dit-on.

Mais, à cette soirée, en plus des députés et de leur personnel politique, il y avait aussi quelques invités de marque choisis plus ou moins au hasard parmi la famille péquiste «élargie».

Tel, aussi, Doris Lussier, que le député Pierre De Bellefeuille a salué en le traitant ironiquement d'«espion péquiste». Yves Blais, qui n'a rien perdu de son sens de la répartie, même s'il vit moins intensément parmi le vrai monde du spectacle depuis quelques années, devait ajouter, sur le même ton, à l'intention de De Bellefeuille: «Toi, espèce d'ex-pion péquiste!». Pierre De Bellefeuille fut, avec Louise Harel, l'un des deux seuls députés péquistes à désapprouver publiquement le gouvernement Lévesque pour sa loi 105.

PIERRE VINCENT

Murdochville au bord de l'asphyxie économique

MATANE (PC) — Murdochville risque l'asphyxie économique. Sa seule entreprise industrielle, Mines Gaspé, annonce qu'elle fermera tout simplement ses portes en 1987, si elle n'obtient pas d'aide gouvernementale pour soutenir ses projets de développement.

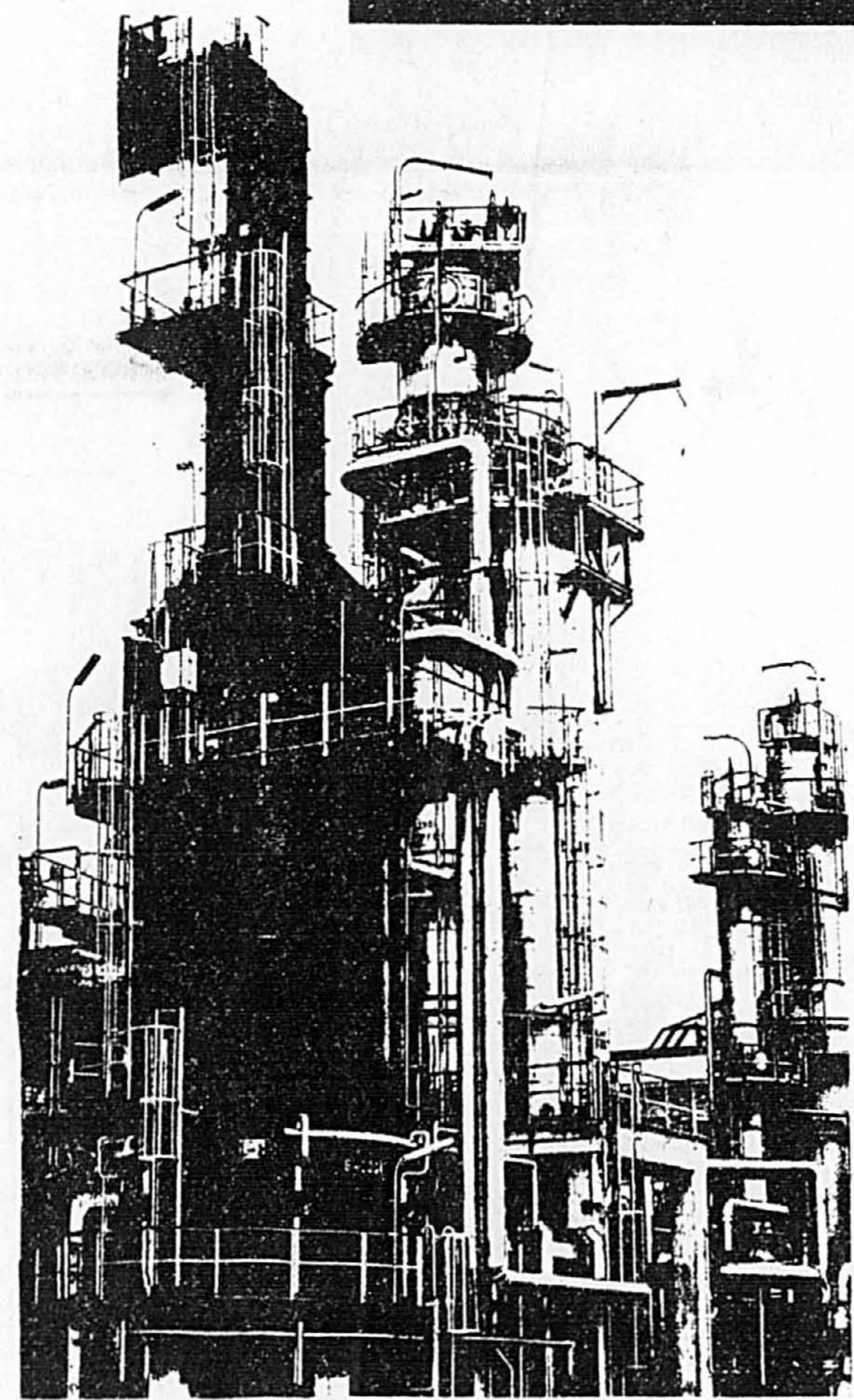
Cette année, les messages de Noël ont cédé le pas aux messages économiques, dans la ville minière gaspésienne: mercredi et jeudi, quelque 500 personnes ont écouté le directeur général de Mines Gaspé, M. Michel Lefebvre, tracer lors d'assemblées publiques d'information un portrait menaçant de l'avenir de Murdochville.

Trois scénarios sont exposés par M. Lefebvre: 1) les paliers de gouvernement n'accordent pas d'aide aux deux projets de développement miniers totalisant \$155 millions et Mines Gaspé réduit l'embauche au niveau zéro de 1987 à 1990; 2) les gouvernements contribuent au projet de développer le nouveau filon sous la ville (\$85 millions) et 1 000 emplois sont assurés; 3) ils aident pour les deux projets et le plein emploi, défini par la compagnie à 1 500 travailleurs, revient à compter de 1987.

La compagnie reste déterminée sur un point: il n'y a de réserves de minerai accessible que pour quatre ans. Après 1986, c'est la fin...

PÉTRO-QUÉBEC

C'est rentable!



Pour maximiser ses profits en Ontario, la Compagnie Texaco veut fermer sa raffinerie de pétrole à Montréal-est.

Cette fermeture est prévue pour février 1983. Elle menace l'auto-suffisance en pétrole et en pétrochimie du Québec.

La raffinerie Texaco a toujours été rentable. Elle l'est encore. Elle peut le rester.

C'est pourquoi nous demandons au gouvernement du Québec de prendre en main cette raffinerie. Il peut le faire avec des sociétés québécoises comme Soquip et la Caisse de dépôt.

Nous croyons que c'est essentiel pour l'avenir économique du Québec.

Pourquoi pas continuer à raffiner notre pétrole ici plutôt que de l'importer de l'Ontario?

Pourquoi pas garder nos emplois qualifiés au lieu de les laisser partir?

Pourquoi pas Pétro-Québec?

On en a besoin et c'est rentable.

Vous pouvez nous aider. Si vous pensez comme nous, téléphonez ou écrivez à votre député provincial.

Jean de Montigny
Président, section locale 9
Travailleurs Unis du Pétrole du Canada
35 rue Marien, Montréal-Est
H1B 4T8
(Affilié à la confédération des syndicats canadiens)



Lévesque: Québec compte 145 000 chômeurs de moins que l'Ontario



John Munro

EN DÉDOMMAGEMENT DE LEURS DROITS TERRITORIAUX

Ottawa accorde \$183 millions en 20 ans aux Indiens du Yukon

■ OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral accordera la somme de \$183 millions, répartie sur 20 ans, au Conseil des Indiens du Yukon, en dédommagement de la perte de leurs droits territoriaux.

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord, M. John Munro, précisait ainsi les termes de l'accord obtenu jeudi.

Si l'accord final est signé par les deux parties, 12 tribus du Conseil des Indiens recevront la somme de \$130 millions pour avoir finalement cédé leurs droits territoriaux en échange de vastes terres, a déclaré M. Munro, à la Chambre des communes, hier.

De plus, le gouvernement fédéral débourse \$53 millions pour financer le transfert de certains services, du fédéral aux autochtones. L'entente, échelonnée sur 20 ans, et indexée au coût de la vie, vaudra somme toute quelque \$540 millions, a précisé le ministre.

Un porte-parole des autochtones a indiqué, hier, que l'entente pourrait être ratifiée dès le mois de mars, à condition que le Conseil des Indiens du Yukon et le gouvernement fédéral donnent leur approbation.

Un des principaux sujets de discorde reste la question de la juridiction sur les terres qui ne sont pas transférées aux autochtones, contrôle que réclament Ottawa et le Yukon.

M. Munro a sèchement rétorqué, hier, qu'il n'avait pas le mandat de transférer ces terres au gouvernement des territoires du Yukon. Le représentant du Yukon, M. Chris Pearson, qui assistait au débat aux Communes, s'est borné à répliquer que son gouvernement poursuivrait la négociation, en ce qui a trait au contrôle des territoires non-transférés.

Projet de loi s'attaquant à la discrimination contre les femmes enceintes et les handicapés

■ OTTAWA (PC) — Le gouvernement Trudeau s'est finalement rendu aux demandes de l'opposition et a fait adopter en première lecture, hier, un projet de loi qui interdira la discrimination contre les handicapés et les femmes enceintes.

Le dépôt de ce projet de loi, qui amende la Loi canadienne sur les droits de la personne, avait fait l'objet d'un long débat de procédure, alors que l'opposition accusait le gouvernement de vouloir cacher le bill afin de ne pas le soumettre à la critique des citoyens.

Le gouvernement voulait obtenir de l'Opposition qu'elle s'engage à faire adopter le projet de loi sans débats avant de le déposer aux Communes.

Selon le chef conservateur Joe Clark, un tel arrangement aurait été inacceptable puisqu'il est arrivé trop souvent que le gouvernement soumette un projet de loi à l'Opposition pour ensuite le modifier de fond en comble avant de le déposer en Chambre.

Pour Mme Flora MacDonald, les femmes du Canada ont bien des raisons de se méfier d'un gouvernement qui est revenu sur sa parole trop souvent, et en particulier dans le dossier constitutionnel, en ce qui concerne les droits des femmes.

Le ministre de la Justice, Mark MacGuigan, s'est refusé à présenter le projet de loi en première lecture tant que l'Opposition n'aura pas accepté de l'adopter sans débat avant l'ajournement de Noël.

Selon lui, le projet de loi se trouverait en compétition avec d'autres pièces de législation et ne pourrait vraisemblablement pas être adopté s'il devait être déposé tout de suite.

Pour M. Hnatyshin, cependant, ce serait un dangereux précédent pour l'Opposition que de s'engager à adopter un bill sans l'avoir vu.

■ QUÉBEC - Un autre premier ministre (Daniel Johnson) disait, en d'autres temps,

PIERRE VINCENT
de notre bureau de Québec

« quand je me regarde, je me déssole, mais quand je me compare, je me console ».

C'est un peu ce refrain que le premier ministre Lévesque a repris, hier, à l'Assemblée nationale, en soutenant que si l'on compare la situation économique du Québec à celle des autres

provinces canadiennes, nous ne sommes pas si mal en point que ça.

« Il y a, en ce moment, a dit René Lévesque, 140 000 chômeurs homologues de moins au Québec qu'en Ontario, ce qui, de mémoire d'homme ou de mémoire statistique, ne s'est jamais vu. Pendant qu'au cours des douze derniers mois, nous perdions 100 000 emplois, eux, ils perdaient 221 000 emplois. »

Tout en reconnaissant que le Québec avait déjà une certaine « avance » sur les

autres, le chef du gouvernement a quand même tenu à faire état de la progression plus rapide du taux de chômage dans les autres provinces canadiennes : « 55 p. cent de plus depuis douze mois pour l'ensemble du Canada, cite-t-il. 117 p. cent de plus dans le paradis albertain. 75 p. cent de plus en Ontario. 84 p. cent de plus en Colombie-Britannique. Et, au Québec, 25 p. cent de plus, ce qui nous amène à un taux de chômage général de moins de 30 p. cent, soit moins que dans

les meilleures années, même dans les années des 100 000 emplois de M. Bourassa.

Pourquoi?

« Comment expliquer que le taux de chômage grimpe plus vite en Ontario qu'au Québec? poursuit M. Lévesque. Il n'y a pourtant pas de politique indépendantiste en Ontario, ni de méchants séparatistes, et pourtant ils y goûtent quand même! »

René Lévesque répliquait alors au chef du PLQ, Gérard-D. Lévesque, qui défendait une motion privi-

légiée « blâmant très sévèrement le gouvernement péquiste pour avoir fortement contribué à l'effondrement de l'activité économique du Québec, principalement par son obsession séparatiste. »

Selon le leader libéral provincial, le gouvernement a créé une deuxième crise au Québec. « Non seulement nous avions droit à la grande crise, mais, en plus, nous avons droit, ici, à un traitement spécial qui se rattache très directement à la mauvaise gestion du

gouvernement que nous avons devant nous », a soutenu Gérard-D. Lévesque.

La motion libérale a été battue 60 à 37 voix, le député indépendant Guy Bisailon a voté avec le gouvernement. Non pas parce qu'il estime que le gouvernement gère bien les affaires de l'Etat, mais parce qu'il ne croit pas que c'est son option indépendantiste qui nuit à la bonne conduite des affaires de l'Etat.

Au contraire, Guy Bisailon reproche au gouvernement de se contenter de « gérer à

la petite semaine », au lieu de mettre sur pied des programmes « pour faire comprendre à la population que l'indépendance, c'est un outil essentiel ».

Un intrus chez Trudeau

■ OTTAWA (PC) — Le premier ministre a pratiquement reçu la visite d'un intrus qui s'est invité au petit-déjeuner, jeudi, et cet inconnu n'était pas le Père Noël.

Un homme a en effet été arrêté à 6h00, jeudi matin, par deux officiers de la Gendarmerie royale du Canada, après avoir été aperçu en train d'escalader la clôture entourant la résidence du premier ministre, au 24 Sussex Drive.

Un jeune homme de 17 ans, Adam Brinckman, devra comparaître le 6 janvier prochain, sous le chef d'accusation de s'être introduit dans une propriété privée.

Pour l'opposition, 1982 a été décevant

■ QUÉBEC - L'année 1982 a été bien mauvaise pour le Québec et se termine par une session bien décevante, estime le chef de l'opposition, Gérard-D. Lévesque.

LOUIS FALARDEAU

M. Lévesque, qui rencontrait les journalistes pour présenter son bilan des six dernières semaines de session, s'est par ailleurs dit enchanté de la performance de son parti à l'Assemblée nationale.

Il s'est toutefois refusé à établir des comparaisons entre le rendement des troupes libé-

rales sous son leadership et sous celui de son prédécesseur, Claude Ryan.

M. Lévesque porte un jugement très dur sur le gouvernement péquiste, dont il stigmatise particulièrement les « échecs tragiques » en matière constitutionnelle et en ce qui a trait au renouvellement des conventions collectives dans le secteur public.

Ils ont eu pour conséquence d'ajouter à la crise économique qui frappe durement le Québec, une crise sociale et une crise politique d'envergure.

M. Lévesque reproche au gouvernement son inaction. Il a trop tardé à convoquer l'Assemblée, et alors que la situation économique « demandait un débat de fond sur la faiblesse de

nos structures industrielles et sur la suffisance des efforts de relance », le gouvernement s'est contenté de présenter une motion « ayant pour unique objet de s'adresser des félicitations ».

Il a passé en revue les différents dossiers auxquels s'est intéressée l'opposition, insistant particulièrement sur le rôle joué dans les grandes affaires: la crise économique, Québécoise, les négociations et la restructuration scolaire, pour en conclure que son groupe, réorganisé, s'est montré beaucoup plus efficace et vigoureux.

Cela démontre, dit-il enfin, que l'équipe libérale est prête à remplacer un gouvernement à bout de souffle.

Joyeuses Fêtes

VENTE

12

SUR PRESQUE TOUT

PRIX

A

Andre Lalonde Sports®

- MONTRÉAL**
3165, rue Masson
374-7333
- GREENFIELD PARK**
LES GALERIES TASCHEREAU
755, boul. Taschereau
465-8090, 875-2128
- LAVAL**
225, boul. des Laurentides
Pont-Viau
668-7323
- REPENTIGNY**
285 est. rue Notre-Dame
(coin d'Argenson)
585-5200
- VALLEYFIELD**
114, rue Champlain
373-1435
- QUÉBEC**
2450, boul. Laurier
Place Ste-Foy
Ste-Foy
658-0010
- ST-SAUVEUR DES MONTS**
17 Chemin du Lac Millette
St-Sauveur des Monts
227-2700

Admissions et inscriptions

LES 4-5-10 ET 11 JANVIER 1983 DE 14 h À 20 h



COLLÈGE AHUNTSIC

ÉDUCATION AUX ADULTES
SESSION HIVER 1983

Liste des programmes offerts ainsi que le nombre de cours contenus dans chacun

Programmes	Nombre de cours	Type de diplôme*
Sciences	24	D.E.C.
Génie civil	9	A.E.C.
Mécanique du bâtiment	10	A.E.C.
Travaux routiers & municipaux	18	A.E.C.
Construction	18	A.E.C.
Bâtiment et structure	10	A.E.C.
Inspection et contrôle en génie civil	10	A.E.C.
Structure	9	A.E.C.
Géotechnique et matériaux	33	C.E.C.
Technologie du génie civil des travaux publics	39	C.E.C.
Mécanique du bâtiment	23	A.E.C.
Refroidissement, chauffage, ventilation et climatisation	20	A.E.C.
Electronique	17	A.E.C.
Éléments d'instrumentation	16	A.E.C.
Télécommunications	30	C.E.C.
Ordinateur et automatisme	29	C.E.C.
Instrumentation et contrôle	23	C.E.C.
Electrotechnique	23	C.E.C.
Techniques judiciaires	10	A.E.C.
Administration	8	A.E.C.
Initiation à l'administration	10 ou 24	A.E.C. ou C.E.C.
Comptabilité	9 ou 23	A.E.C. ou C.E.C.
Marketing	24	C.E.C.
Finance	10	A.E.C.
Gestion industrielle	11	A.E.C.
Technicien en informatique	5	A.E.C.
Communications graphiques	7	A.E.C.
Maquette publicitaire	7	A.E.C.
Photolithographie	7	A.E.C.
Impression offset	5	A.E.C.
Reliure d'art	7	A.E.C.
Photomécanique	5	A.E.C.
Estimation en imprimerie	5	A.E.C.
Typographie	10	A.E.C.

D.E.C. Diplôme d'études collégiales
A.E.C. Attestation d'études collégiales
C.E.C. Certificat d'études collégiales

- Pour chaque programme, vous pourrez consulter sur place un prospectus décrivant les cours et contenant toutes les informations pertinentes. Des conseillers seront également à votre disposition.
- Signalez que si vous suivez ces cours dans le cadre de votre formation professionnelle et que vous avez quitté l'enseignement régulier depuis plus d'un an, vous n'aurez aucun frais de scolarité à payer.
- Les frais d'admission et d'inscription sont de 25 \$ pour un cours et de 35 \$ pour plus d'un cours, payables au moment de l'inscription par chèque certifié, mandat postal ou en argent comptant.
- Tout nouvel étudiant doit remettre à l'inscription : — son dernier bulletin et diplôme obtenus — une copie de son extrait de baptême.

NOUVELLE ACTIVITÉ : Recherche dynamique d'emploi

Le Collège Ahuntsic offre gratuitement à ses étudiants inscrits aux programmes d'éducation aux adultes, des soirées d'informations portant sur la recherche dynamique d'un emploi. Les sujets suivants y seront abordés :

- le curriculum vitae
- les services de placement
- la préparation à l'entrevue
- la relance

Pour plus de renseignements :
Éducation aux adultes
Collège Ahuntsic
9155, rue Saint-Hubert
Montréal (Québec) H2M 1Y8
Tél.: (514) 389-6513



COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

Cours secondaire et cours collégial

- Collège privé, déclaré d'intérêt public
- Dirigé par les Pères Jésuites
- Le Collège accorde des bourses d'étude
- Le Collège offre un service de résidence (pour garçons seulement)
- Plus de 50 ans d'histoire
- Une préoccupation d'excellence
- Un corps professoral expérimenté et compétent
- Une tradition... une atmosphère

COURS SECONDAIRE

- Garçons de 1^{re} à 5^e secondaire
- Filles acceptées à partir de 5^e secondaire
- 1^{re} secondaire seulement
- Rencontre avec les candidats et leurs parents et examen d'admission, les samedis 8 et 15 janvier 1983.
- 2^e, 3^e, 4^e ou 5^e secondaire
- Faire parvenir les documents demandés. Pas d'examen d'admission.

COURS COLLÉGIAL (mixte)

- Sciences de la santé
- Sciences pures et appliquées
- Sciences humaines
- Sciences de l'administration
- Lettres
- Arts plastiques
- Communications

Pour tout renseignement: **COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF**
3200, chemin Sainte-Catherine
Montréal H3T 1C1
Tél.: (514) 342-1320
Poste 262 (collégial)
Poste 231 (secondaire)

CULTURE PERSONNELLE

Permis no 748268

CONSERVATOIRE LASALLE

3505, rue DUROCHER, MONTRÉAL, H2X 2E7

288-4034

ADULTES

COURS DU JOUR OU DU SOIR

OPTIONS

ART DRAMATIQUE
OU ART ORATOIRE

Cours pour les «15-17» ans
le vendredi de 17 h à 19 h

Cours pour enfants et adolescents
7 à 11 ans
12 à 14 ans

Début des cours: semaine du 10 janvier

Veillez me faire parvenir des renseignements sur les cours suivants: L.P. 18-12-82

Cours d'art dramatique Cours pour adolescents
 Cours d'art oratoire Cours spécial «15-17 ans»
 Cours pour enfants

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ CODE POSTAL _____

Académie Michèle-Provost inc.

Collège privé mixte reconnu d'intérêt public

Primaire - Secondaire
Pensionnat - Externat

Un collège du centre-ville sur le flanc du Mont-Royal
Cadre moderne, ambiance familiale, études sérieuses

1517 ouest, avenue des Pins
Montréal - H3G 1B3

Pour inscription et renseignements: **934-0596**

BACCALAURÉAT INTERNATIONAL

Programme offert pour la première fois au Québec.

À la session d'automne 1983, le **COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF** inaugurerait un cours de deux ans conduisant au **DIPLOME D'ÉTUDES COLLÉGIALES (D.E.C.)**, concentration sciences, et au **BACCALAURÉAT INTERNATIONAL (B.I.)**.

Le Baccalauréat international est un diplôme reconnu dans 47 universités du Canada, 247 collèges et universités des États-Unis et dans 44 autres pays.

Pour tout renseignement:
COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF
Cours collégial
3200, chemin Sainte-Catherine
Montréal H3T 1C1
Tél.: (514) 342-1320, poste 262

VEZ APPRENDRE

L'ANGLAIS L'ALLEMAND

► objectif: communication orale

► horaire: deux soirs par semaine, 19h à 21h ou le samedi, 9h à 13h

► dates: du 31 janvier au 11 avril

► frais: 125 \$

COLLÈGE DAWSON

866-7952

SESSION DE JANVIER

POUR UN BON DÉPART VERS UNE CARRIÈRE SÛRE

- Technicien en informatique (programmeur) 420-31 (Niveau collégial)
- Opérateur d'ordinateur (Niveau 2^e secondaire)
- Opératrice d'entrée des données (Niveau 3^e secondaire)

Reconnu par le ministère de l'Éducation Permis no 749745

Pour renseignements, appelez: **849-7726**

Prière de me donner toutes informations sans aucune obligation. L.P. 18-12-82

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ ÂGE _____ TEL _____

Collège d'Informatique du Canada
2015, rue Drummond, suite 550, Montréal

1983 **25**

GUIDE PRATIQUE DES ÉTUDES COLLÉGIALES

153 PROGRAMMES D'ÉTUDES
80 ÉTABLISSEMENTS
SRAM

LIVRE DE POCHE EN VENTE PARTOUT

COURS D'ANGLAIS, LANGUE SECONDE

COURS DU SOIR, HIVER 83

Éducation des adultes
Collège Édouard-Montpetit

Début des cours: 24 janvier

Test de classement et inscription:

- anciens étudiants seulement: les 4 et 5 janvier, à 18 h et 19 h
- pour tous: les 10, 11 et 12 janvier, à 18 h et 19 h

Documents nécessaires: certificat de naissance, carte d'assurance sociale et dernier relevé de notes

Frais: 10 \$ pour ouverture d'un dossier (nouvel étudiant)
24 \$ de frais d'administration

Renseignements:
Service de l'éducation des adultes,
Collège Édouard-Montpetit,
945, chemin de Chambly,
Longueuil, QC
J4H 3M6
Tél.: 463-1840

DEVEZ-VOUS PILOTE D'HÉLIOPÈRE

Les Hélicoptères Boleo Inc. sont en mesure de satisfaire vos ambitions cet hiver sous le soleil de la FLORIDE.

TRANSPORT, HÉBERGEMENT GRATUIT

Rens.: **(514) 464-4224**

2025, de l'Aéroport S.M. de Boleo

P.S.: Tous les candidats doivent être inscrits avant le 25 déc.

COURS DE VENTE DE BIENS IMMOBILIERS

ÉDUCATION DES ADULTES
Collège Édouard-Montpetit

Objectif: Ce cours vise à former de futurs agents immobiliers. Il prépare à l'examen du Service de courtage immobilier et donne droit à une attestation d'études collégiales.

Contenu: Évaluation immobilière I
Communication en immobilier I
Droit immobilier I
Mathématiques immobilières I
Ventes en immobilier I

Durée: 180 heures à raison de 3 soirs par semaine

Début des cours: 31 janvier 1983

Coût: 106 \$

Dates d'inscription: 17 et 18 janvier 1983
de 13h30 à 16h et
de 19h à 20h, au local B-121

Renseignements:
Service de l'éducation
des adultes
Collège Édouard-Montpetit
945, chemin de Chambly
Longueuil, QC
J4H 3M6
Tél.: 463-1840

ELLES VOUS RAPPORTENT AU CENTUPLE!

LES ANNONCES CLASSÉES

285-7111

HORLOGERIE BIJOUTERIE, QUARTZ PAR CORRESPONDANCE

Diplômés généraux Permis no 749558

INSTITUT D'HORLOGERIE DU CANADA LTÉE

1012 est, rue Mont-Royal, Montréal H2J 1K6
Tél.: 523-7623

APPRENEZ EN 4 SEMAINES!

LA TENUE DE LIVRES

(comptabilité pratique enseignée par comptables agréés)

Notre cours comprend:

Le Grand Livre et les États Financiers.

Les cours commencent:

en français	JOUR 12 jan.	en anglais	13 jan.
	SOIR 13 jan.		12 jan.
	SAMEDI 15 jan.		15 jan.

ÉCOLE COMMERCIALE LONDON 733-5217
4950, CH. QUEEN MARY (maître Snowden) 733-8261
Permis no 749767 — Montréal et Toronto

IMPORTATION DE PEAUX DE PHOQUES CEE: les pays s'engagent à prendre les mesures dans les limites de leurs compétences

BRUXELLES (AP) — Les partisans d'une interdiction totale de la vente des peaux de bébés phoques canadiens en Europe n'ont pu obtenir l'appui des représentants des 10 pays membres de la Communauté européenne, réunis hier à Bruxelles, qui ont opté en faveur d'une résolution préconisant des restrictions volontaires et individuelles.

Le libellé de la résolution précise que les états-membres s'engagent à «prendre toutes les mesures possibles dans les limites de leurs compétences nationales» pour arrêter l'importation de peaux de phoques du Groenland et à capuchon.

Ils ont également convenu d'entreprendre une étude scientifique sur l'abattage annuel de 180 000 bébés phoques à Terre-Neuve afin de déterminer si cet abattage met en danger les différentes espèces.

Les résultats de cette étude qui doit être menée en collaboration avec les autorités canadiennes et norvégiennes feront l'objet d'un examen avant mars prochain et pourraient aboutir à une interdiction permanente des importations dans la CEE.

Les ministres de l'Environnement, dont c'était la seconde réunion ce mois-ci, en sont arrivés à un compro-

mis entre les demandes des nations opposées à un interdit et celles des pays, comme les Pays-Bas et l'Italie, qui insistent pour que ces restrictions s'appliquent à tous les pays membres.

Au début de la journée, 150 manifestants appartenant à la Fondation Greenpeace avaient défilé devant le siège social de la CEE, aux cris de «Sauvez les phoques». Ils portaient des placards protestant contre la chasse sur les banquises canadiennes, brandissaient des phoques en peluche et lançaient un ballon à l'effigie d'un phoque jusqu'au 15^e étage de l'immeuble où les ministres étaient réunis.

Le vote portait sur une proposition visant à faire interdire l'importation de peaux de phoques canadiens, pour protester contre la façon dont les animaux sont mis à mort.

Une première discussion à ce sujet avait été ajournée le 4 décembre, les ministres n'ayant pu en arriver à un accord.

À ce moment-là, la plupart des pays semblaient disposés à accepter un embargo volontaire pays par pays, mais l'Italie et les Pays-Bas insistaient sur un interdit à l'échelle de la Communauté.

L'Allemagne de l'Ouest, qui a conclu d'importants accords de pêche avec le Canada, ainsi que la France et la Grande-Bretagne, qui ont dit s'opposer à un embargo général pour des raisons philosophiques, étaient les principaux adversaires de telles restrictions.

Entre-temps, le Canada a poursuivi son argumentation en faveur de la continuation de cette chasse, faisant valoir qu'en 1981, 75 p. cent environ des sous-produits de la chasse au phoque canadienne, qui représente quelque \$13 millions par an, furent exportés vers les pays de la CEE, et que des milliers de personnes dépendent de cette activité pour assurer leur subsistance.

Les ambassades canadiennes ont publié dans les principaux journaux de la CEE des annonces publicitaires mettant la population en garde contre le caractère «inexact et trompeur» des critiques formulées contre cette chasse, soulignant, entre autres, que les hommes de science et les pathologistes en médecine vétérinaire avaient affirmé à maintes reprises que la chasse au phoque se fait «d'une façon aussi humanitaire que la mise à mort des animaux de boucherie dans les abattoirs européens».

Chrétien négocie dans le secret de la métropole

(PC) — Le ministre de l'Énergie, Jean Chrétien, et son homologue terre-neuvien, William Marshall, se sont entretenus, hier, dans le plus grand secret à Montréal, de la querelle de juridiction sur les ressources offshore de Terre-Neuve.

Surpris dans le hall d'entrée de l'hôtel par un journaliste, M. Chrétien a d'abord nié avoir eu un tel entretien, mais en a admis la

teneur par la suite, refusant toutefois de donner plus de détails.

M. Marshall, cependant, a précisé que cette troisième réunion en moins d'une semaine consiste en «un suivi de nos rencontres précédentes». Le ministre de l'Énergie de Terre-Neuve espère dégager «des principes de base significatifs qui serviront, à tout le moins, à poursuivre les pourparlers».

PENSIONNÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE Le débat du 6 et 5 p. cent reporté

OTTAWA (PC) — Tous les partis ont convenu hier de reporter à la mi-janvier le débat concernant la législation qui incluerait les pensionnés de la fonction publique fédérale dans la formule controversée du «six et cinq pour cent».



Photothèque LA PRESSE
Herb Grey

Cette entente ne garantit cependant pas aux retraités qu'ils recevront l'augmentation de 11,5 pour cent qui devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier prochain, selon la législation actuelle.

Le comité parlementaire chargé d'étudier le projet de loi qui limiterait à 6,5 et 5,5 pour cent l'augmentation des pensions des retraités de la fonction publique fédérale pour les deux prochaines années s'est entendu pour ne faire rapport à la Chambre des Communes que mercredi prochain, soit le dernier jour de session avant le congé des Fêtes. Or, la réglementation parlementaire prévoit qu'une période de 24 heures doit s'écouler entre le dépôt d'un rapport d'un comité et le vote final de la Chambre. Le débat ne pourra donc être entamé qu'à la reprise de la session, le 17 janvier prochain.

Cependant, le président du Conseil du Trésor, M. Herb Grey, a indiqué que le gouvernement pourrait fixer la limite

d'augmentation à six pour cent à compter du premier janvier même si le projet de loi n'a pas reçu l'approbation finale. Selon lui, cette législation est similaire à celle du budget qui a force de loi dès qu'elle est approuvée en principe.

Tel n'est pas l'avis cependant d'un député conservateur, M. Walter Baker, qui prédit que plusieurs poursuites pourraient être enregistrées contre le gouvernement si celui-ci diminue les augmentations prévues en vertu de la législation actuelle avant que le projet de loi contenant les modifications ne soit finalement approuvé.

Entre-temps, quelque 150 retraités de la fonction publique se sont regroupés sur la colline parlementaire hier pour chahuter les parlementaires et chanter des cantiques de Noël en utilisant de nouvelles paroles peu élogieuses pour le gouvernement.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

COURS SOCIO-CULTURELS - HIVER 1983

- EDUCATION DES ADULTES
Collège Édouard-Montpetit
- Comment remplir sa déclaration d'impôt.
 - Comment réussir une entrevue de sélection.
 - Comment utiliser vos rêves.
 - Connaissances des vins I
 - Connaissances des vins II
 - Croissance personnelle.
 - Décoration intérieure.
 - L'élégance.
 - Faire du vin (vinifier) chez soi.
 - La femme, son autonomie et son corps.
 - L'horticulture avec Paul Pouliot (culture des plantes d'ornement).
 - L'horticulture avec Paul Pouliot (cultures potagères et fruitières).
 - Lecture rapide.
 - Monde de la finance et placement boursier.
 - Les plaisirs de l'hospitalité.
 - La relaxation.
 - Sciences de la photographie.
 - Techniques de peinture à l'huile.
 - Navigation: navigation astronomique I
 - navigation astronomique II
 - navigation côtière I
 - navigation côtière II
 - navigation et météo
 - navigation, théorie de la voile
- INSCRIPTIONS: 10, 11 et 12 janvier, de 18h à 21h
local: F-002
- Début des cours: 24 janvier 1983
- Brochure disponible au:
Service de l'éducation des adultes
Collège Édouard-Montpetit
945, chemin de Chambly
Longueuil, QC J4H 3M6
Tél.: 463-1840

L'AVANT-REPAS
BELLINI
ROUGE OU BLANC

Vendu dans tous les magasins S.A.Q. et chez tous les épiciers licenciés.

Hawaï... trop loin? trop beau? trop cher?

Wardair s'en occupe

Forfait aller-retour et hôtel à prix de rêve

Waikiki Travelodge

739\$

Hôtel grand confort à petit prix. Chambres climatisées, piscine, bar, restaurants, etc. Près de la plage de Waikiki.

La grande vie à bord

Les vendredis, en partance de Montréal (Mirabel): vols sans correspondance à bord de gros-porteurs B-747 ou DC-10

- Châteaubriand ou Filet mignon cuits à votre goût
- Vaisselle de porcelaine
- Vins importés et liqueurs fines
- Écouteurs stéréo
- Bar ouvert durant presque tout le vol

Départs: Les 7, 14 et 21 janvier 1983: 739 \$ pour 7 nuits et 839 \$ pour 14 nuits. Économisez 340 \$ par couple sur notre tarif régulier.

Spécial du Jour de l'An: Nos tarifs sont réduits de 440 \$ par couple. Si vous quittez le 31 décembre, le tarif est de 799 \$ pour 7 nuits et de 899 \$ pour 14 nuits. Une économie de 440 \$ par couple!

Tous les départs se font de Montréal (Mirabel).

Les prix peuvent varier selon la date de départ et l'hôtel choisi. Les prix en devises canadiennes, s'appliquent pour une personne partageant une chambre à deux places. Il peut arriver qu'il ne reste plus de places sur certains vols et dans certains hôtels, il est préférable de consulter un agent de voyage. FRAIS NON COMPRIS: taxes d'aéroport, repas, extras et dépenses personnelles, etc.

Titulaire d'un permis du Québec

Vacances par Wardair

Pour de plus amples renseignements, voyez votre agent de voyage, ou communiquez avec le service de réservations Wardair:

Montréal: 288-9231
1-800-361-8860

Marque de commerce des Vacances Internationales Itée

Wardair s'en occupe

LES TRIBUNAUX DEVRONT TRANCHER

Conflit historique entre la Maison-Blanche et le Congrès

WASHINGTON (AFP) — Une querelle constitutionnelle historique vient d'éclater entre la Maison-Blanche et le Congrès sur la séparation des pouvoirs exécutif et législatif aux États-Unis.

Jeudi peu avant minuit, la Chambre des représentants a en effet cité en justice, pour «outrage au Congrès», la directrice de l'Agence (fédérale) pour la protection de l'environnement (EPA), Mme Anne Gorsuch, pour avoir refusé, sur ordre de la Maison-Blanche, de remettre au Congrès des documents réclamés par une des sous-commissions de la Chambre.

Mme Gorsuch, le plus haut responsable gouvernemental jamais accusé d'outrage au Congrès, devra dès lors comparaître devant une chambre fédérale de mise en accusation. Si celle-ci confirme la décision du Congrès, l'affaire sera portée devant un tribunal fédéral, où la directrice de l'EPA risque une amende maximum de \$1,000 et une peine allant jusqu'à un an de prison.

Le département de la Justice, au nom du gouvernement, a immédiatement répliqué en déposant, une minute après le vote de la Chambre, une plainte en justice contre son président, le démocrate Thomas O'Neill, et les leaders de la majorité démocrate à la Chambre. Dans ses conclusions, ce texte accuse la Chambre de violer le principe de la séparation des pouvoirs en réclamant les documents litigieux au gouvernement, a indiqué un porte-parole du département de la Justice, M. Art Brill.

Les documents réclamés par la sous-commission de la Chambre pour la supervision des travaux

publics concernent la gestion par l'EPA d'un fonds spécial de \$1,6 milliard pour le nettoyage des décharges de déchets chimiques.

Mme Gorsuch refusait depuis des mois d'obéir à l'injonction des parlementaires, arguant que la divulgation de certains aspects de ce programme compromettrait des poursuites engagées contre les responsables de la pollution. Sa position est soutenue fermement par la présidence, qui entend préserver le «privilège de l'exécutif».

Ce privilège permet au gouvernement de soustraire à la curiosité du Congrès certaines informations. La Chambre estime que, dans ce cas, la Maison-Blanche y recourt abusivement, puis-que le privilège n'avait jusqu'à présent été invoqué que pour des affaires de politique étrangère, des discussions du cabinet présidentiel restreint (dans le bureau ovale) ou pour protéger la sécurité nationale.

L'affaire finira selon toute probabilité devant la Cour suprême, qui pourrait rendre un arrêt contraignant sur la portée du «privilège de l'exécutif» et du principe constitutionnel de la séparation des pouvoirs.

Le «privilège de l'exécutif» est une source de conflits fréquents entre la Maison-Blanche et le Congrès, mais un compromis intervient le plus souvent avant le vote des chambres.

Un des exemples les plus notoires d'outrage au Congrès est celui de Gordon Liddy, un des «plombiers de l'affaire du Watergate» qui refusa de témoigner devant les législateurs. Il reçut une condamnation avec sursis, outre quatre ans de prison pour son rôle dans le scandale du Watergate.



Anne Gorsuch, citée pour outrage au Congrès.

téléphoto UPI

C'est la seconde fois, depuis l'indépendance des États-Unis, qu'un haut responsable gouvernemental est accusé d'outrage au Congrès. En 1916, un membre du ministère

public fédéral, M. Snowdown Marshall, avait fait l'objet de la même procédure, mais sa condamnation avait été cassée par la Cour suprême.

Remaniement à la tête des organes de sécurité en URSS

MOSCOU (Reuter, AFP, UPI) — Deux associés de longue date du chef du parti communiste soviétique Youri Andropov ont été nommés hier ministre de l'Intérieur et directeur du KGB dans un important remaniement à la tête des organes de sécurité.

Le chef du KGB depuis sept mois, M. Vitali Fedortchouk, 64 ans, devient ministre de l'Intérieur, où il remplace M. Nikolai Cholokov, qui était un proche du défunt président Leonid Brejnev.

M. Viktor Tchebrikov, 59 ans, qui était jusqu'ici vice-président du KGB, accède à la direction de cet organisme (comité pour la sécurité d'État).

M. Fedortchouk est considéré comme un proche du successeur de M. Brejnev à la tête du parti, M. Andropov, qui dirigea lui-même le KGB pendant 15 ans. Le KGB est responsable de la garde des frontières de l'URSS, des renseignements à l'étranger et du contre-espionnage et des crimes graves, y compris des crimes politiques.

Le ministère de l'Intérieur est responsable de la police en uniforme, de la plupart des enquêtes sur les délits criminels, ainsi que de l'administration des passeports, permis de résidence et autorisations à se rendre à l'étranger.

Ce remaniement des services de sécurité est annoncé alors que M. Andropov s'approprierait à mettre en marche la campagne contre la corruption et le laisser-aller qu'il avait annoncée. Cette campagne pourrait notamment s'exercer au sein des services du ministère de l'Intérieur. La police, en effet, à la différence du KGB, est couramment taxée de



Téléphoto UPI

Vitali Fedortchouk

laxisme et à la réputation d'être corrompu.

M. Cholokov, qui est remplacé au ministère de l'Intérieur, était un des plus proches amis de M. Brejnev et son départ était attendu depuis la mort de ce dernier. Agé de 72 ans, il était membre du «groupe de Dniepropetrovsk», qui tire son nom de la ville d'Ukraine où M. Brejnev fit une partie de sa carrière politique.

Son successeur, M. Fedortchouk, est un officier qui a fait une longue carrière au KGB et dont on ne sait pas grand-chose.

Quant à M. Tchebrikov, le nouveau directeur du KGB, il est aussi originaire de Dniepropetrovsk et est connu pour avoir été un ami intime de l'ancien numéro un du Kremlin.

DÉPÊCHES

LIBAN: le président Reagan a adressé une lettre au premier ministre israélien Menahem Begin insistant sur la nécessité de parvenir rapidement à un retrait des forces étrangères du Liban. Dans une interview au Washington Post, le président souligne que tout retard dans le retrait des troupes israéliennes «placerait ces forces dans une situation d'armée d'occupation». L'émissaire du président au Proche-Orient, M. Philip Habib, est reparti hier à Beyrouth après une série d'entretiens confidentiels avec les dirigeants israéliens.

RFA: immédiatement après avoir été mis en minorité au Bundestag, comme il le souhaitait, le chancelier Helmut Kohl a demandé hier au président de la RFA de dissoudre le parlement, condition indispensable pour organiser des élections générales anticipées, promises pour le 6 mars prochain. Le président Carstens dispose d'un délai de 21 jours pour se prononcer. La motion de confiance a été défaite par 218 voix, la majorité de la coalition chrétienne-démocrate et libérale s'étant abstenue sur instruction du chancelier.

EXPULSION: l'URSS a ordonné hier à l'attaché naval britannique, le capitaine Bruce Richardson, de quitter le pays dans les sept jours. Cette mesure a été prise en représailles pour l'expulsion de Grande-Bretagne, deux semaines plus tôt, de l'attaché naval soviétique à Londres. L'ambassade britannique à Moscou a protesté vivement contre cette mesure «injustifiable».

NICARAGUA: de violents combats ont opposé hier des soldats nicaraguayens à des éléments «contre-révolutionnaires» à la frontière de ce pays avec le Hon-

duras. Managua a protesté auprès du Honduras contre ces «actes belliqueux». Depuis plus d'une semaine, les accrochages se multiplient entre forces sandinistes et insurgés partisans de l'ancien dictateur Anastasio Somoza et réfugiés au Honduras.

ÉCHEC: un missile de croisière, identique à ceux qui doivent être déployés par l'OTAN en Europe fin 1983, s'est écrasé hier au cours d'un test sur un terrain militaire de l'Utah. Les six essais précédents du missile avaient été réussis et on ignore la cause de l'échec du septième. Le Pentagone a dit que la cause de l'échec est l'objet d'une enquête.

ALGÉRIE: à l'issue d'une visite de travail de trois heures à Paris, le président algérien Chadli Bendjedid, a déclaré qu'il n'y a «ni nuage, ni même de brouillard léger» dans les relations franco-algériennes. Cette visite, la première d'un chef d'état algérien à l'Élysée depuis l'indépendance de l'Algérie, a permis de constater une «large convergence de vues» aussi bien sur les problèmes bilatéraux qu'internationaux, précise-t-on de part et d'autre. M. Bendjedid doit revenir en visite officielle à l'automne 1983.

GUATÉMALA: le gouvernement guatémalteque n'avait pas encore décidé hier soir s'il autoriserait la publication d'un manifeste politique pour sauver la vie à la fille du président du Honduras, enlevée lundi par un groupe armé au Guatemala. Ce groupe menace de liquider Xiamara Suazo si le gouvernement guatémalteque n'accepte de faire publier le manifeste dans toute l'Amérique centrale. Le président Reagan a offert son assistance au président hondurien Roberto Suazo, a-t-on appris hier.

Walesa dit avoir été «enlevé» et reste fidèle à ses engagements

GDANSK (Reuter, AFP) — Lech Walesa a déclaré hier qu'il était résolu à reconquérir les droits des travailleurs polonais, en n'utilisant toutefois que des moyens pacifiques.

«Le temps d'observer est passé», a-t-il dit aux journalistes invités à son domicile en banlieue de Gdansk. Interrogé sur ce qu'il ferait désormais, il a répondu: «La même chose qu'avant août, pendant et après.» C'est en août 1980 que le gouvernement avait conclu avec les ouvriers en grève un accord qui mena à la reconnaissance légale de Solidarité, interdit en octobre dernier.

«Je n'ai pas l'intention de renverser les autorités, mais j'entends, du mieux que je le peux, améliorer les conditions de vie et combattre pour la cause des travailleurs», a-t-il ajouté.

Il s'est dit résolu à rester fidèle aux principes posés par Solidarité «de manière pacifique, sous forme d'association et d'entente».

«Je n'ai aucun désir de prendre le pouvoir et je me sens offensé qu'ils puissent penser qu'il en va autrement», a déclaré M. Walesa.

Prié de donner son opinion sur les nouveaux syndicats que les autorités mettent sur pied, il a répondu: «Je suis pour le pluralisme et empêche la création de nouveaux syndicats ne serait pas démocratique. Je demande qu'il soit possible de trouver une place dans des syndicats. Mais les nouveaux, dans leur forme actuelle, ne m'intéressent pas.»

M. Walesa a dit qu'il restait fidèle au principe des anciens syndicats indépendants. «J'en rêve et je dois y revenir», a-t-il ajouté.

Le président de Solidarité s'est dit confiant en l'avenir: «Nous ga-



Lech Walesa causant avec les journalistes à son domicile de Gdansk.

téléphoto UPI

gnons, c'est certain, mais nous ne devons pas combattre.»

Il a rejeté absolument le recours à la force: «De telles méthodes ne sont pas adéquates au XXe siècle et je tiens à ce que l'autre côté le comprenne. Il est temps d'employer la discussion et non la force comme argument.»

M. Walesa a dit qu'il avait été appréhendé à son domicile jeudi par des policiers en uniforme et conduit aux services financiers du

conseil de Gdansk. «J'ai été enlevé», a déclaré le dirigeant syndicaliste et gardé 45 minutes dans ces services pour répondre à des questions sur les affaires financières de la section de Solidarité.

Les policiers qui sont venus le chercher chez lui avaient des barres de fer pour forcer si nécessaire la porte de son appartement. Mais, a-t-il ajouté, «j'étais pré-

paré et je n'ai pas résisté. Je respecte l'uniforme et ceux qui sont venus porter l'uniforme.»

D'une manière générale, M. Walesa a dit qu'il était toujours prêt à toute éventualité: «Mes valises sont toujours bouclées.»

M. Walesa a précisé qu'il avait fait aux services financiers du conseil de Gdansk une déclaration disant qu'il ne s'occupait pas de questions financières du syndicat et n'avait aucune responsabilité dans ce domaine.

Après quoi, les policiers l'ont fait remonter en voiture et conduit pendant des heures sur une route circulaire reliant Gdansk avec l'autre port balte de Gdynia.

La «promenade» a duré jusqu'à la nuit et M. Walesa se sentait un peu étourdi lorsque les policiers l'ont enfin reconduit chez lui à 19h30. Mais il paraissait en pleine forme hier, répondant avec vivacité et humour aux questions des journalistes: «Je me suis bien reposé et je me sens comme un jeune homme de 17 ans», a-t-il dit.

Répétant que le syndicalisme l'intéressait plus que la politique, il a déclaré: «Je suis un syndicaliste, je ne m'intéresse pas à la politique, certainement pas en public.»

Au lendemain d'une journée d'extrême tension, Gdansk avait retrouvé hier son visage à peu près habituel. Autrement dit, des queues devant les magasins, mais aussi, un peu partout, des patrouilles de police. À tout hasard, un véhicule muni d'un canon à eau restait en position sur un terre-plein, à proximité du quartier de HLM où habite l'ancien président de Solidarité, à coup sûr une «personne privée» pas comme les autres.

Argentine: les partis condamnent la police

BUENOS AIRES. (Reuter, AFP) — Les dirigeants politiques argentins ont salué la manifestation populaire de jeudi comme une victoire pour la démocratie et vivement dénoncé les violences policières qui ont fait deux morts et 80 blessés.

Un communiqué publié hier par l'association des partis qui avaient organisé la manifestation a déclaré que «la marche du peuple pour la démocratie était une condamnation massive du gouvernement et de sa politique et un appel au retour à un régime institutionnel et à la solution des problèmes du pays.»

Le communiqué condamne également l'action «sans discernement et gravement exagérée» de la police, qui est selon lui responsable de la violence.

La marche, qui a réuni près de 100,000 personnes, est la plus vaste manifestation publique contre le gouvernement depuis la prise du

pouvoir par les militaires en 1976. Les cinq principaux partis du pays ont réitéré leur demande d'un retour à un régime civil et rejeté les propositions de la junte qui propose de «rendre» le pouvoir en 1984.

La démonstration de masse contre le régime «ne laisse plus aucune marge de manoeuvre au gouvernement» dont la seule réponse, dit-on dans les principaux directeurs politiques, est l'annonce d'un calendrier électoral «clair et précis», qui débouche sur le transfert du pouvoir en octobre.

Pour donner satisfaction aux revendications des partis, la junte qui, au lendemain de la défaite des Malouines avait fixé son départ du pouvoir «au plus tard en mars 1984», doit revoir les élections en juillet et reviser les conditions de «concertation» avec les civils sur les problèmes les plus aigus du pays et notamment sur les «excès commis durant la guerre civile».



Un Argentin blessé mortellement dans la manifestation populaire de Buenos Aires.

Téléphoto UPI

MX: un oui conditionnel du Sénat

WASHINGTON (UPI, AFP) — Le président Reagan s'est déclaré hier «satisfait» du vote du Sénat en faveur de missile MX et a annoncé qu'il nommera une commission spéciale bipartite pour définir le mode de déploiement du missile intercontinental.

Après deux défaites successives, le président a remporté une victoire limitée en obtenant du Sénat l'autorisation de produire les premiers de ces missiles. Le Sénat a en effet voté les crédits de production des cinq premiers MX, mais ils ne pourront être dépensés que si le Congrès approuve pour eux un mode de déploiement, dans un délai de 45 jours après que le président l'aura soumis aux deux chambres, au plus tôt après le 1er mars prochain.

Le porte-parole de la Maison-Blanche a dit que le président avait bon espoir que la conférence de conciliation bi-camérale entérine le vote du Sénat, malgré le rejet antérieur par la Chambre des représentants de fonds destinés au MX.

Après près de deux ans d'études, M. Reagan avait décidé de regrouper 100 MX sur un petit terrain militaire du Wyoming. Leur rapprochement devrait théoriquement les mettre à l'abri d'une attaque nucléaire massive, la déflagration de la première ogive ennemie provoquant l'explosion des suivantes avant qu'elles n'atteignent leur objectif. La crédibilité de ce projet, baptisé «groupement serré», est mise en doute par de nombreux parlementaires et experts militaires. Plusieurs pensent que les USA ne pourront jamais défendre leurs missiles basés à terre.

M. Reagan n'a pas identifié les membres de la commission, mais il a dit qu'elle serait composée de «hauts fonctionnaires d'administrations précédentes et de techniciens experts».

RELIGION ET SPIRITUALITÉ

■ La Chorale mixte de la basilique Notre-Dame, sous la direction de M. Marcel Laurenceau, interprétera la messe « De Beata Virgine » de Palestrina, le 19 décembre, à 11h, à l'offertoire, « Rorare Coeli » en grégorien. A l'orgue: M. Pierre Grandmaison.

■ Les Petits chanteurs du Mont-Royal, sous la direction de M. Gilbert Patenaude, interpréteront la messe « Le bien que j'ay » de Maurice Goussier, le 19 décembre, à 11h, à l'offertoire, le motet « Estote fortes in bello » de Vittoria. Participation de l'organiste Raymond Daveluy. Renseignements complémentaires: 733-8211.

■ Une célébration communautaire de Noël avec chants, danse, échange de cadeaux et goûter se tiendra le 19 décembre, à 13h, à la paroisse Saint-Ambroise, 1215 est, rue Beaubien. Renseignements complémentaires: 271-6511.

■ Une célébration avec mime et présentation audio-visuelle intitulée « Chemin de Bethléem » se tiendra le 19 décembre, à 19h30, à l'église des Saints-Martyrs-Canadiens, 10 005, rue Parthenais. Renseignements complémentaires: 388-6529.

■ Une messe pour les communautés ethniques de Saint-Sulpice sera célébrée le 19 décembre, à 11h, à l'église Saint-Sulpice, 1 095, rue Notre-Dame, à Saint-Sulpice, dans le cadre des fêtes du 300e anniversaire de la paroisse. Renseignements complémentaires: 589-4837.

RÉUNIONS

■ Une dizaine de jeunes de Cornwall viennent animer une soirée de chants et de musique au Café Chrétien Centre-Sud, 1 471 est, rue Sainte-Catherine, le 18 décembre, à 20h30. Renseignements complémentaires: 522-7156.

■ Un groupe de locataires des Habitations Jeanne-Mance organise une fête de Noël, le 19 décembre, de 13h à 16h, à l'auditorium de l'hôpital Saint-Luc, 1 112, rue Sanguinet, à l'intention de tous les locataires des Habitations Jeanne-Mance. Entrée gratuite. Renseignements complémentaires: Mme Marguerite Fisher, 842-6421.

À LA SMCQ

Michel Longtin: spectaculaire

SMCQ, quintette à vent York Winds (Toronto). Louis-Philippe Pelletier, pianiste. Dir. Serge Garant. Jeudi soir, Polack Hall de l'Université McGill.

■ Deux œuvres récentes de jeunes compositeurs québécois occupaient presque en entier le programme de la SMCQ jeudi soir: *Jeux de société*, qui valut à son auteur, Denys Bouliane, deux prix lors du dernier Concours de composition de Radio-Canada, et *Kata: San Shi Ryu*, pour trois flûtes, deux violoncelles, de six contrebasses et cinq percussions (1982) (création)...

CLAUDE GINGRAS

c'était la création. Fort longues et d'une grande puissance sonore, les deux œuvres ont facilement éclipsé — écrasé — la pièce courte, toute en subtilités et sans originalité, du Britannique Bernard Rands, qu'elles encadraient.

Jeux de société, pour quintette à vent et piano occasionnellement amplifiés par des haut-parleurs placés autour de la salle, s'inspire, comme le titre l'indique, de jeux d'enfants et jeux de salon que nous connaissons tous. Bien que l'humour qui traverse les cinq

Belle...aux mille et une facettes

■ Je n'ai jamais compris pourquoi Marie-Paule Belle avait choisi la salle La Polonoise pour nous présenter un spectacle de cette qualité. On a refusé plusieurs de ses admirateurs, hier, à la porte et ceux qui étaient là, écarquillés des deux voisins, ont échappé des « bravo » et des « encore! » après toutes les chansons.

JEAN BEAUVOYER

Marie-Paule Belle aurait pu se permettre la grande salle et le succès facile. Mais cette femme est un personnage sur la scène et dans la vie qui semble se méfier des grandes ambitions. Et puis après tout, elle a peut-être eu raison. Hier soir, son spectacle qui se poursuit jusqu'au 19 décembre, nous a permis d'assister à un show intime particulièrement réussi.

On a facilement oublié les tambours et les violons et tout le monde a vogué de la fantaisie au romantisme pendant deux bonnes heures. Accompagnée aux claviers par Albert Delfau, Marie-Paule, cette merveilleuse musicienne qui s'installe au piano, pince la guitare ou raconte comment elle a composé avec son copain Serge Lama *Mon Nez* (absolument tordant), ne rate jamais la cible, ne se permet jamais un temps mort et fait le bonheur d'une salle comble.

Elle chante comme elle seule

■ M. Jean-Claude Bibeau, conseiller en livres de motivation sur l'art de vivre invite le public à le rencontrer tous les dimanches, du 17 octobre au 19 décembre, à 14h, au 405 est, rue Sainte-Catherine, pavillon Judith-Jasmin de l'Université du Québec à Montréal, salle J-1960, pour dialoguer avec lui sur les problèmes qui se posent à chacun. On parlera de la loi du karma, de la loi du silence-puissance, de la pensée, du but de la vie. Des bénévoles sont demandés. Entrée libre. Renseignements complémentaires: 932-7340.

■ L'Association Uniseul, organisme à but non lucratif pour personnes séparées ou divorcées, tient des rencontres sur le thème « Parents-enfants », le dimanche, à 14h30, au 5 751, rue Pierre-de-Coubertin. Participation gratuite.

■ Le Divan Jaseur, café-rencontre de l'Association pour les droits de la communauté gaie du Québec, ouvre ses portes, le dimanche, de 14h à 17h, au 263 est, rue Sainte-Catherine. Entrée gratuite. Renseignements complémentaires: 843-8671.

■ Le Centre de méditation Siddha de Montréal tient des séances gratuites de méditation, avec lecture ou projection de vidéos, les jeudis, à 19h30 et les samedis, à 16h30, au 2 061, rue Christophe-Columb. Participation gratuite. Renseignements complémentaires: 527-0765.

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

■ Le Service d'éducation des adultes du cégep de Rosemont organise diverses activités dans le cadre de ses Services à la collectivité: activités pour pré-retraités et retraités; réorientation de femmes désirant retourner sur le marché du travail; art populaire; autogestion. L'inscription pour ces activités se prendra le 24 janvier, de 13h30 à 21h, au 6 400, 16e Avenue. Par ailleurs, des activités de formation s'organisent tout au long de l'année en collaboration avec des groupes et associations de la région dans le secteur des médias communautaires, des coopératives d'habitation, de l'aide bénévole, du théâtre d'intervention. Renseignements complémentaires: 376-6310.

ACTIVITÉS PHYSIQUES

■ La Ville de Saint-Laurent offre des périodes de patinage libre à l'Arena Municipal les dimanches, de 13h30 à 15h30; les mercredis et samedis, de 19h30 à 21h30, jusqu'au 27 mars. Coût: adultes, 1 \$; enfants de moins de 14 ans, 25 cents. Des périodes spéciales gratuites sont prévues pour les enfants d'âge préscolaire, le mercredi, de 10h à 12h, jusqu'au 27 avril; pour les handicapés mentaux, le mardi, de 10h à 12h, jusqu'au 26 avril.

■ Le Service des sports de l'Université de Montréal invite la population à utiliser ses patinoires durant les heures gratuites de patinage au Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal, les 27, 28, 29 et 30 décembre, de 13h à 16h. Renseignements complémentaires: 343-6150.

■ La Ville de Saint-Laurent offre une période d'activités physiques libres, le samedi, de 14h à 18h, à l'école polyvalente Emile-Legault, 2 395, boulevard Thimens. C'est gratuit.

■ On peut patiner gratuitement dans les arènes de la Ville de Montréal du lundi au vendredi, de 16h à 17h, ainsi qu'à divers moments, les samedis et dimanches moyennant un prix d'entrée minime. La Ville a pour la saison d'hiver 25 surfaces glacées intérieures.

■ Le Complexe Desjardins présente un concert des « Petits archets de Tante Gertrude » (40 jeunes violonnistes jouant des airs de Noël), le 18 décembre, à 14h30. Entrée libre.

■ Les enfants sont invités à faire une ballade dans le « Train Magique » et à visiter le Père Noël, à la Place-Bonaventure, le 18 décembre, de 10h30 à 16h, ainsi qu'à voir un spectacle de Marionnettes Omega, à 12h, 13h, 18h et 19h. Toutes ces activités sont gratuites.

■ Le YMCA Hochelaga-Maisonneuve, 4 567, rue Hochelaga, invite les jeunes de 7 à 14 ans à voir le film « La flûte à six schtroumpfs », le 19 décembre, à 13h. Renseignements complémentaires: 255-4651.

■ L'Arena municipal de Saint-Laurent invite les familles à une fête de Noël sur la patinoire. Il y aura des clowns, des musiciens et le Père Noël. On patinera et on dansera. C'est le 19 décembre, de 13h à 17h.

■ Le Conseil régional de Montréal des Cercles de jeunes naturalistes offre aux adultes des cours en sciences de la nature, au Jardin Botanique de Montréal, salle Léon-Provencher, les vendredis, à 19h30, du 7 janvier au 25 février. Date limite des inscriptions, le 30 décembre. Renseignements complémentaires: 681-4358 ou 255-6111.

ACTIVITÉS PHYSIQUES

■ La Ville de Saint-Laurent offre des périodes de patinage libre à l'Arena Municipal les dimanches, de 13h30 à 15h30; les mercredis et samedis, de 19h30 à 21h30, jusqu'au 27 mars. Coût: adultes, 1 \$; enfants de moins de 14 ans, 25 cents. Des périodes spéciales gratuites sont prévues pour les enfants d'âge préscolaire, le mercredi, de 10h à 12h, jusqu'au 27 avril; pour les handicapés mentaux, le mardi, de 10h à 12h, jusqu'au 26 avril.

■ Le Service des sports de l'Université de Montréal invite la population à utiliser ses patinoires durant les heures gratuites de patinage au Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal, les 27, 28, 29 et 30 décembre, de 13h à 16h. Renseignements complémentaires: 343-6150.

■ La Ville de Saint-Laurent offre une période d'activités physiques libres, le samedi, de 14h à 18h, à l'école polyvalente Emile-Legault, 2 395, boulevard Thimens. C'est gratuit.

■ On peut patiner gratuitement dans les arènes de la Ville de Montréal du lundi au vendredi, de 16h à 17h, ainsi qu'à divers moments, les samedis et dimanches moyennant un prix d'entrée minime. La Ville a pour la saison d'hiver 25 surfaces glacées intérieures.

DIVERS

■ Le Complexe Desjardins présente un concert des « Petits archets de Tante Gertrude » (40 jeunes violonnistes jouant des airs de Noël), le 18 décembre, à 14h30. Entrée libre.

■ Les enfants sont invités à faire une ballade dans le « Train Magique » et à visiter le Père Noël, à la Place-Bonaventure, le 18 décembre, de 10h30 à 16h, ainsi qu'à voir un spectacle de Marionnettes Omega, à 12h, 13h, 18h et 19h. Toutes ces activités sont gratuites.

■ Le YMCA Hochelaga-Maisonneuve, 4 567, rue Hochelaga, invite les jeunes de 7 à 14 ans à voir le film « La flûte à six schtroumpfs », le 19 décembre, à 13h. Renseignements complémentaires: 255-4651.

■ L'Arena municipal de Saint-Laurent invite les familles à une fête de Noël sur la patinoire. Il y aura des clowns, des musiciens et le Père Noël. On patinera et on dansera. C'est le 19 décembre, de 13h à 17h.

EXPOSITIONS

suite de la page E 2

Galerie Yajima (307 o., Ste-Catherine, suite 515) — Oeuvres de Serge Toustignat. Du mar. au ven., de 11:00 à 17:00.

Graff (963 est, Rachel) — Special Graff. Du mar. au ven., de 10:00 à 17:00. Sam., de midi à 17:00. Jusqu'au 23 déc. Héritage Montréal (406 est, Notre-Dame) — Exposition « Cartons de l'architecte ». Jusqu'au 28 fév.

Michel Tétrault Art Contemporain (4260, St-Denis) — Oeuvres de Lai Tint-Yum. Jusqu'au 6 jan.

Musée d'art de Saint-Laurent (615, boul. Ste-Croix) — Exposition « Trésors de l'art populaire: le bestiaire sculpté ». Jusqu'au 9 janvier. Expositions « Moeurs et coutumes du temps des fêtes: le réveillon » et « La crèche et les santons québécois ». de Suzanne Lévalle. Jus-

EXPOSITIONS HORS MONTRÉAL

8106 (Belle-Rivière, Ste-Scholastique) — Céramiques de Michel Goldstyn et Denise Hudon. Tous les jours de 13:00 à 20:00. Jusqu'à ven.

85 (Sault-au-Matelot, Québec) — Oeuvres de Marcel Larochelle. Auj., de 13:00 à 17:00.

Artisanat Vivant (196, boul. St-Joseph, Hill) — Poteries de Claude Drolet. Auj., de 10:00 à 17:00.

Atelier de réalisations graphiques (225, Côte de la Montagne, Québec) — À compter de dem., œuvres de Paul Béliveau, Lucienne Cornet et Pierre-Yves Dupuis. Du mar. au dim., de 13:00 à 17:00. Jusqu'à ven.

Ateliers des Potiers de Boucherville (928, Marie-Victorin, Boucherville) — Céramiques et poteries. Jusqu'à mer.

Auberge St-Donat (St-Donat) — Aquarelle, acryliques et peintures de Clavel-Fournier.

Bibliothèque municipale de Beaconsfield (303, boul. Beaconsfield, Beaconsfield) — Oeuvres de Edwin Holland.

Bibliothèque Claude-Henri Grignon (1650, Bourassa, Longueuil) — Tapisseries d'André Gales. Auj., de 9:30 à 16:30. Dem., de 13:00 à 17:00. Mar., mer., de 13:00 à 21:00.

Centre culturel de Pointe-Claire (Galerie d'art Stewart Hall, 176 Bord du Lac, Pointe-Claire) — Exposition « Nouvelle collection de l'artothèque ». Du lun. à jeu., de 14:00 à 17:00. Lun., mer., de 19:00 à 21:00. Auj. et dem., de 13:00 à 17:00.

Centre d'achats Carrefour La Seigneurie (280, Fort St-Louis, Boucherville) — Exposition d'artisanat. Auj., de 9:30 à 21:00.

Centre d'Art La Petite Église (271, St-Eustache, St-Eustache) — Exposition d'artisanat. Auj., de 13:00 à 22:00. Dem., de 11:00 à 19:00.

Centre de Relaxation Rive-Sud de Boucherville (210, Montarville, suite 3003, Boucherville) — Peintures de Thérèse G. Audette. De lun. à jeu., de 10:00 à 22:00.

Centre municipal des Congrès (Place Québec, Québec) — Salon des artisans de Québec. Auj. et dem., de midi à 22:00.

Centre National de Jonquières (Jonquières) — Exposition « Gravure suédoise — 8 tempéraments » et œuvres de Guy Nadeau. Jusqu'au 2 janvier.

Complexe Alfred Dallaire (Salle du Cercle d'Arts, 2159 o. boul. St-Martin, Laval) — Peintures de Pierre Rouleau. Tous les jours de 10:00 à 21:00. Jusqu'au 5 janvier.

Galerie des Boul'Art (1005, Place Leblanc, Joliette) — Petits formats. Jeu., ven., de 14:00 à 17:00. Sam., dim., de 14:00 à 17:00.

■ Le Musée d'art contemporain, à la Cité du Havre, offre gratuitement le service de « l'autobus bleu du Musée », le dimanche, de 12h à 17h. Il y a un départ à toutes les demi-heures de la station de métro McGill avec arrêt à la station Bonaventure.

■ Le Musée des émaux d'art, 1 417, rue du Fort, accueille les visiteurs les dimanches et mardis, de 12h à 17h. 18 artistes peintres-émailliers parmi les plus chevronnés du Québec y exposent leurs œuvres. Entrée libre. Renseignements: 935-3220.

■ L'Atelier-galerie Serge Lacroix offre des démonstrations gratuites d'eau-forte pour de petits groupes, sur réservation, les samedis, à 10h et 14h, au 4 593, rue Rivard (près de la station de métro Laurier). Renseignements complémentaires, 843-4535.

■ L'atelier livre de recherche graphique offre au public tous les dimanches de 14h à 16h une démonstration de gravure à l'eau-forte, au 9 ouest, rue Saint-Paul. Renseignements complémentaires, 844-3438.

■ Le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal présente dans le cadre de son programme pour tous: « L'Ensemble Claude Gervaise », le 18 décembre, à 14h, à la succursale Marie-Uguay de la Bibliothèque Municipale, 6 052, boulevard Monk (872-4097); « Pour l'amour de Benji », film, le 18 décembre, à 13h30, à la succursale Benny, 3 465, avenue Benny (486-5377); « Superman II », film, le 18 décembre, à 13h, à la succursale Notre-Dame, 4 700, ouest, rue Notre-Dame (872-2879); « Les douze travaux d'Astérix », film, le 18 décembre, à 13h30, à la succursale de Lorimier, 6 707, avenue de Lorimier (728-0802), ainsi qu'à la succursale de l'Acadie, 11 833, boulevard de l'Acadie, à 13h30 (334-4461); « Musique et percussions » avec N. Hervieux, le 18 décembre, à 13h30, à la succursale Mile-End, 5 253, avenue du Parc (872-2141); « Le monde à part » avec Ocus le magicien et Boussolle le clown, le 18 décembre, à 13h30, à la succursale Shamrock, 7 067, avenue Casgrain (872-4616); « Le cœur et la couronne » avec École et Maritourne, le 18 décembre, à 13h30, à la succursale Saint-Michel, 7 061, rue François-Perrault (721-8333); « Pié-Pié », clown, le 18 décembre, à 14h30, à la succursale Langelier, 6 473 est, rue Sherbrooke (255-1811); dans le cadre de son programme pour enfants: « La belle au bois dormant », avec les Marionnettes Gural, le 18 décembre, à 13h30, à la succursale Saint-Charles, 2 333, rue Mullins (872-3092). L'entrée est gratuite; il est cependant nécessaire de réserver sa place aux succursales Langelier et Rosemont.

■ Le père Lucien Coult, c.s.c., animera une soirée de prière devant l'icône de la Nativité, le 20 décembre, à 19h30, à la maison de prière Emmaüs, 2 600, rue Desjardins (près de la station de métro Pie IX). Renseignements complémentaires: 255-4773.

■ Les visites guidées des collections permanentes du Musée des beaux-arts de Montréal ont maintenant repris, le dimanche, à partir de 14h30. Les guides bénévoles offrent une visite générale de la collection du Musée. Le point de rencontre des visiteurs se trouve à l'Accueil du Musée. Aucune réservation n'est requise. Tout groupe de plus de dix personnes désirant effectuer une visite guidée en semaine peut faire une réservation en appelant le Service éducatif, 285-1600, poste 136, au moins trois semaines à l'avance.

■ Le Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal invite les amateurs d'activités physiques à profiter de ses installations. La carte quotidienne coûte 5 \$ (25 \$ pour six cartes). Ainsi, accompagné d'un étudiant de l'Université ou d'un abonné du Service des sports, on peut participer au programme

CABARETS

Centre Sheraton (1201 ouest, Dorchester) — La Croisette: sérénades de musique classique. Du lun. au ven., de 17:00 à 20:00. L'improvisé: Dieter Fess, pianiste. Du lun. au sam., de 21:00 à 2:00.

L'Entre-Temps: Mexican Connection (rythme latin pour la danse). Du lun. au sam., de 21:30 à 2:30. Le Point de Vue: Suzanne Berthiaume, harpiste. Tous les jours de 19:00 à 23:00.

Le Club Soda (5240, av. du Parc) — Hollywood and Wine: 23:00, 1:00. Bob Harrison Blues Band. Mar.

Hawaii Kai Lounge (Chez Bill Wong, 7965, boul. Décarie) — Le groupe Buddy Smith. Du mar. au sam., à compter de 20:00.

Bill Wong (5666 e., Sherbrooke) — Piano-bar: Piereth Vermeil, accompagnée de Guy Lévesque, pianiste. Du mar. au sam., à compter de 21:00.

Le Reine Elizabeth (Salle Bonaventure) — « Les étoiles du Broadway ». Tous les soirs, 21:30, 23:30, sauf dim.

Le 7e Ciel (4177, St-Denis) — Salsac. Tous les soirs, à compter de 20:00, sauf mar., mer.

Tropique-Nord (coin Rivard et Marie-Anne, métro Mont-Royal) — Musiciens et poètes. Tous les dimanches soir, à compter de 21:00.

Au Vieux Carrefour (440, St-François-Xavier) — Martin de La Cruz, guitariste. Mer., jeu., ven., de 17h00 à 20h00.

Galerie du Vieux Palais (St-Jérôme) — Exposition « Vivre avec la terre ». Jusqu'à mar.

Galerie Cécile Fortin-Rousseau (25, boul. St-François, Châteauguay) — Peintures de Françoise Jolicoeur-Leblanc, Lise Brown et Lucie Urbain Zhyradoski. Auj. et dem.

Galerie Claude-Lafitte (1355, boul. des Laurentides, Laval) — Petits formats. Jusqu'au 30 déc.

Galerie Lenour (5685, Joncaire, St-Hyacinthe) — Peintures de Aylotte, Y. Breton, J. Bourret, R. Cantin, H. Champagne, J. Constantineau, H. Dubé, M. Gagnon, G. Gingras, A. Ricard, A. Rousseau et St-Gilles. Ven., de 19:00 à 22:00. Sam., dim., de 14:00 à 17:00.

Galerie Montcalm (25, Laurier, Hull) — Sculptures contemporaines. Du Lun. au jeu., de 10:00 à 21:00. Ven., de 10:00 à 18:00. Sam., de 9:30 à 17:00. Dim., de 13:00 à 17:00. Jusqu'au 8 janvier.

Galerie nationale du Canada (Ottawa). — Oeuvres de Richard Long. Jusqu'au 9 janvier.

Galerie Pédimus (875, St-François-Xavier, Terrebonne) — Peintures d'André Paquin. Du mar. au jeu., de 11:30 à 23:00. Ven., de 11:00 à minuit. Sam., dim., de 17:00 à minuit. Jusqu'au 2 janvier.

Langage Plus (675 o., boul. Auger, Alma) — Installation de François Morelli. Auj. et dem.

Maison André-Benjamin-Papineau (5475 o., boul. St-Martin, Chomedey) — Oeuvres de Louis-Paul Perron. Auj. et dem., de 13:00 à 21:00.

Maison Chevalier (Place Royale, Québec) — Exposition « La chasse traditionnelle au Québec ». Jusqu'au 16 janvier.

Maison Lucerne (95 Lucerne, Châteauguay) — Céramiques de Jeannine Trotter. Jeu., de 14:00 à 17:00. Ven., de 19:00 à 21:00. Sam., dim., de 13:00 à 16:00.

Maison Louis-H. Lafontaine (314, boul. Marie-Victorin, Boucherville) — Poteries de Agnes Zoni, peintures de Louis Joubert et Micheline Philibert. Du mer. au dim., de 14:00 à 16:00 et de 19:00 à 21:00. Jusqu'au 7 janvier.

Musée Pierre-Boucher (858, Lavolette, Trois-Rivières) — Exposition « Constructivisme et avant-garde russe ». Tous les jours de 14:00 à 16:00 et de 19:00 à 21:30. Jusqu'au 13 janvier.

Musée d'Art de Joliette (Joliette) — Oeuvres d'Yves Rajotte. Jusqu'au 6 janvier.

Musée Laurier (16 o., Laurier, Arthabaska) — Peintures de Richard Sylvestre. Auj. et dem.

Okwari (Route 138, Caughnawaga) — Oeuvres de Kateron.

■ Les enfants de 5 à 12 ans sont invités à rencontrer Kiwi le clown, recevoir des friandises et voir de courts films présentés à l'occasion de Noël à l'auditorium du Musée des beaux-arts de Montréal, le 18 décembre ainsi que les 28, 29, 30 et 31 décembre. Programme I, à 13h30 (animaux animés): « The Mole and the Cheung Gum », 9 min, de Zdenek Miller, Tchecoslovaquie; « Le poisson d'or » (20 min., de Edmond Sechan, France); « Cecily » (7 minutes, de Pavla Reznukova, Tchecoslovaquie); « La Piscina » (7 minutes, de Bruno Bozzetto, Italie); programme II, à 15h (Musique, monstres et frissons): « Taxi » (3 minutes, de Roland Slux, ONF); « The Fur Coat Club » (18 minutes, de Joan Silver, États-Unis); « The Wish Phone » (9 minutes, de Adolph Bjorn, Tchecoslovaquie); « Ashes of Doom » (2 minutes, de Grant Munro, ONF); « Whazat? » (10 minutes, de Arthur Pierson Jr, États-Unis); « The Concert » (12 minutes, de Claude Chagrin, G.-B.). Pour assister à ces films, il suffit de verser le prix d'entrée habituel au Musée (gratuite pour les enfants de moins de 12 ans; 50 cents pour les adolescents de 12 à 16 ans; 75 cents pour les étudiants de plus de 16 ans; 2 \$ pour les adultes. Renseignements complémentaires: 285-1600.

■ Les enfants de 5 à 12 ans sont invités à rencontrer Kiwi le clown, recevoir des friandises et voir de courts films présentés à l'occasion de Noël à l'auditorium du Musée des beaux-arts de Montréal, le 18 décembre ainsi que les 28, 29, 30 et 31 décembre. Programme I, à 13h30 (animaux animés): « The Mole and the Cheung Gum », 9 min, de Zdenek Miller, Tchecoslovaquie; « Le poisson d'or » (20 min., de Edmond Sechan, France); « Cecily » (7 minutes, de Pavla Reznukova, Tchecoslovaquie); « La Piscina » (7 minutes, de Bruno Bozzetto, Italie); programme II, à 15h (Musique, monstres et frissons): « Taxi » (3 minutes, de Roland Slux, ONF); « The Fur Coat Club » (18 minutes, de Joan Silver, États-Unis); « The Wish Phone » (9 minutes, de Adolph Bjorn, Tchecoslovaquie); « Ashes of Doom » (2 minutes, de Grant Munro, ONF); « Whazat? » (10 minutes, de Arthur Pierson Jr, États-Unis); « The Concert » (12 minutes, de Claude Chagrin, G.-B.). Pour assister à ces films, il suffit de verser le prix d'entrée habituel au Musée (gratuite pour les enfants de moins de 12 ans; 50 cents pour les adolescents de 12 à 16 ans; 75 cents pour les étudiants de plus de 16 ans; 2 \$ pour les adultes. Renseignements complémentaires: 285-1600.

■ Les enfants de 5 à 12 ans sont invités à rencontrer Kiwi le clown, recevoir des friandises et voir de courts films présentés à l'occasion de Noël à l'auditorium du Musée des beaux-arts de Montréal, le 18 décembre ainsi que les 28, 29, 30 et 31 décembre. Programme I, à 13h30 (animaux animés): « The Mole and the Cheung Gum », 9 min, de Zdenek Miller, Tchecoslovaquie; « Le poisson d'or » (20 min., de Edmond Sechan, France); « Cecily » (7 minutes, de Pavla Reznukova, Tchecoslovaquie); « La Piscina » (7 minutes, de Bruno Bozzetto, Italie); programme II, à 15h (Musique, monstres et frissons): « Taxi » (3 minutes, de Roland Slux, ONF); « The Fur Coat Club » (18 minutes, de Joan Silver, États-Unis); « The Wish Phone » (9 minutes, de Adolph Bjorn, Tchecoslovaquie); « Ashes of Doom » (2 minutes, de Grant Munro, ONF); « Whazat? » (10 minutes, de Arthur Pierson Jr, États-Unis); « The Concert » (12 minutes, de Claude Chagrin, G.-B.). Pour assister à ces films, il suffit de verser le prix d'entrée habituel au Musée (gratuite pour les enfants de moins de 12 ans; 50 cents pour les adolescents de 12 à 16 ans; 75 cents pour les étudiants de plus de 16 ans; 2 \$ pour les adultes. Renseignements complémentaires: 285-1600.

■ Les enfants de 5 à 12 ans sont invités à rencontrer Kiwi le clown, recevoir des friandises et voir de courts films présentés à l'occasion de Noël à l'auditorium du Musée des beaux-arts de Montréal, le 18 décembre ainsi que les 28, 29, 30 et 31 décembre. Programme I, à 13h30 (animaux animés): « The Mole and the Cheung Gum », 9 min, de Zdenek Miller, Tchecoslovaquie; « Le poisson d'or » (20 min., de Edmond Sechan, France); « Cecily » (7 minutes, de Pavla Reznukova, Tchecoslovaquie); « La Piscina » (7 minutes, de Bruno Bozzetto, Italie); programme II, à 15h (Musique, monstres et frissons): « Taxi » (3 minutes, de Roland Slux, ONF); « The Fur Coat Club » (18 minutes, de Joan Silver, États-Unis); « The Wish Phone » (9 minutes, de Adolph Bjorn, Tchecoslovaquie); « Ashes of Doom » (2 minutes, de Grant Munro, ONF); « Whazat? » (10 minutes, de Arthur Pierson Jr, États-Unis); « The Concert » (12 minutes, de Claude Chagrin, G.-B.). Pour assister à ces films, il suffit de verser le prix d'entrée habituel au Musée (gratuite pour les enfants de moins de 12 ans; 50 cents pour les adolescents de 12 à 16 ans; 75 cents pour les étudiants de plus de 16 ans; 2 \$ pour les adultes. Renseignements complémentaires: 285-1600.

■ Les enfants de 5 à 12 ans sont invités à rencontrer Kiwi le clown, recevoir des friandises et voir de courts films présentés à l'occasion de Noël à l'auditorium du Musée des beaux-arts de Montréal, le 18 décembre ainsi que les 28, 29, 30 et 31 décembre. Programme I, à 13h30 (animaux animés): « The Mole and the Cheung Gum », 9 min, de Zdenek Miller, Tchecoslovaquie; « Le poisson d'or » (20 min., de Edmond Sechan, France); « Cecily » (7 minutes, de Pavla Reznukova, Tchecoslovaquie); « La Piscina » (7 minutes, de Bruno Bozzetto, Italie); programme II, à 15h (Musique, monstres et

ANNONCES CLASSÉES

Suite de la page G 11

319 **VENTE, COMMERCE**

DIRECTEUR résident pour projet à D.O. 100 à 200 appartements. Salaire à avantages sociaux. A partir du 1er février 1983. Achetez Joseph Zolton 871-8246.

MANUFACTURIER recherche un(e) représentant(e) pour couvrir le marché des magasins de détail. Écrire à: Représentant(e) C.P. 884, Place Bonaventure, 1111 Québec H3A 1E6.

NOUS SOMMES à la recherche de **VENDEURS LIVREURS PERMANENTS & PARTIELS**. Les titulaires assurent la vente et la livraison au détail.

EXIGENCES: Minimum de 3 ans d'expérience à titre de vendeur livreur. Âge d'au moins 25 ans. Détenir un permis de conduire classe 1.

Intégrité et désir de réussir. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande aux: **ALIMENTS DEUSIE LITEE** Service des Ressources Humaines

100 rue De Lauzon Boucherville, J4B 1E6

PLUSIEURS vendeurs ou vendeuses d'expérience demandés (s) pour visiter les propriétés de maisons à logements ou unifamiliales dans le région de Montréal. Possibilité de revenu du dessus de la moyenne pour personnes qualifiées. Faire parvenir votre curriculum vitae en adressant votre lettre à: Programme d'Économie de l'Énergie, 3601 Ste-Famille, suite 410, Montréal H2X 2L6. Tel. 849-0432.

RECHERCHONS 3 chefs de file pour ouvrir nouvelles unités en marché québécois.

SANIAIR VENTILATION Représentants (es) demandés (es), besoin immédiat, entraînement fourni. Auto nécessaire. 474-5328, 474-3773.

REPRÉSENTANT(E)-SERVICE MARCHÉ

L'Agence de pommes de terre du Nouveau-Brunswick recherche une personne dynamique qui sera chargée du service touchant la livraison de pommes de terre fraîches de Montréal, Ottawa et Québec.

Cette personne sera chargée de surveiller l'efficacité des systèmes de livraison et le niveau de qualité des pommes de terre fraîches destinées à ces marchés, et de promouvoir l'intérêt porté aux pommes de terre du Nouveau-Brunswick auprès des grossistes et des détaillants. Elle sera également chargée d'identifier les problèmes et de trouver une réponse à chacun d'eux.

Exigences:

- Diplôme d'études secondaires ou du Cégep
- Expérience en calibrage, emballage, vente en gros ou au détail de légumes
- Bonne formation en vente et bon sens des relations humaines
- Être propriétaire d'une voiture dernier modèle.

Lieu de travail et salaire à discuter. Frais de déplacement raisonnables remboursés.

Les entretiens auront lieu à Montréal, le lundi 3 janvier 1983. Faites parvenir votre curriculum vitae, en stipulant votre numéro de téléphone privé, avant le 30 décembre 1982, à:

AGENCE DE POMMES DE TERRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
c/o Suzanne Cournoyer, Téléphoniste en chef
900, boul. Dorchester ouest, Montréal H3B 4A5
Pour tous renseignements complémentaires, veuillez composer, frais vire, 1 (506) 392-6808.

GÉRANT DE MAGASIN

Nos clients, des professionnels de l'alimentation, recherchent un associé qui gèrera un supermarché. Cet associé participera à la sélection du site ou du commerce.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Expérience dans la gestion d'un supermarché,
- Qualités d'administrateur dévoué,
- Honnêteté,
- Désir de travailler avec des partenaires.

RÉMUNÉRATION: Salaire de base plus un système de bonus basé sur la performance. On offre aussi la possibilité de participer au capital-actions.

Faire parvenir votre curriculum vitae, en mentionnant la référence PB2-102, à:

Bergeron, Rivard & Associés Inc.

Conseillers en gestion financière

505, boulevard Dorchester ouest
Bureau 710
Montréal, (Québec)
H2Z 1A8

COORDONNATEUR(TRICE) AU SERVICE À LA CLIENTÈLE

Nous recherchons dans notre douce pour la vente et le marketing dans notre section des commandes des produits chimiques.

Les candidats(es) doivent avoir terminé 2 années de cégep ou l'équivalent et pouvoir parler et écrire le français et l'anglais.

- Bureau moderne et agréable
- Poste permanent, 5 jours, 37 1/2 heures/semaine
- Nombreux avantages sociaux.

Faire parvenir curriculum vitae à:

C-I-L-INC.
à l'attention de M. Mandes
2900, Jean Baptiste Deschamps
Lachine, Qué. H8T 1C2

Compagnie de Cleveland

cherche agent manufacturier indépendant avec expérience dans le marché des soupapes hydrauliques. Connaissance des milieux industriels et bilingues. Travail avec distributeurs et vente directe aux manufacturiers d'équipement dans la région de Québec et les provinces maritimes. Rémunération en pourcentage sur les ventes du territoire.

Répondre à La Presse, réf. 1789, C.P. 6041, Succ. A, Montréal H3C 3E3.

Une compagnie en pleine expansion est à la recherche d'un jeune et dynamique Représentant des ventes

dans le domaine des boulons et attaches métriques.

Territoire: Montréal métropolitain.

Expérience d'un (1) an dans la vente.

Salaire, commission et avantages sociaux à discuter.

Écrire à: La Presse, Réf. 1816, C.P. 6041 Succ. A, Montréal H3C 3E3

Faites une carrière dans la vente d'automobiles

Nous offrons:

- un potentiel de commission jusqu'à 40 000 \$ par année
- un cours de vente d'automobiles débutant le 6 janvier
- auto fournie, plus entretien, assurance et licence
- bénéfices marginaux

Nous préférons:

- une personne bilingue, de préférence mariée, âgée entre 25 et 35, avec expérience dans la vente d'automobiles ou autres.

Demandez T. Alvès

Le Salon Ford
1150, boul. Laurentien
Saint-Laurent
332-3850

VENDEUR(SE)
d'expérience, possédant auto, pour système de chauffage bi-énergie. Offres de formation. Prospectus fournis. 523-8524.

VENDEUR(SE) BASE-1%

Cette petite entreprise internationale très prospère recherche une personne capable de voyager du U.S.A. et Canada à l'année longue avec un salaire régulier à Montréal. Il s'agit de vente de matériel technique. Le bilinguisme et 10 à 15 ans d'expérience professionnelle sont requis. Frais de séjour et transport entièrement payés par la Cie. Michelle Brunet. 845-9126.

INTERPERSONNEL CLAUDE BOURG

CADRE POUR VENTES INDUSTRIELLES

Compagnie manufacturière en plein essor offre poste intéressant à personne avec maturité ayant fait la preuve de ses capacités.

Personne bilingue, très compétente, qui visitera les cadres en marketing et publicité, pour vente d'une gamme complète de produits de vinyle de qualité. Rémunération en fonction de l'expérience. Programme de formation assuré.

Les personnes possédant les qualifications requises sont priées de fournir un curriculum vitae détaillé.

La Presse, réf. 1798
C.P. 6041, Succ. A
Montréal H3C 3E3

charles gareau & associés

CABINET PROFESSIONNEL DE RECRUTEMENT

1110 ouest, Sherbrooke
Niveau Mezzanine
Montréal, Québec
H3A 1G8

REPRÉSENTANT(E)

Une Galerie d'Art réputée recherche les services d'un(e) représentant(e) afin de promouvoir celle-ci auprès de la communauté des affaires.

Une expérience de vente commerciale, ainsi qu'une culture générale au-dessus de la moyenne est requise. La rémunération est à la commission seulement.

Pour plus amples détails: communiquez avec Charles Gareau ou 284-0032.

322 CLUBS, RESTAURANTS, HÔTELLERIE

BARMAID(BARMAN) Belle apparence ayant auto pour travail de soir. 116 Goyer. 638-9211, 639-2161.

CHEF DE PARTIE-SAUCIER Important centre de conférence et de villégiature, situé à 80 km. au nord d'Ottawa recherche un chef de partie-saucier.

CUISINIER(ÈRE) expérience 3 ans dans la bonne cuisine italienne, région Laval. 662-0976.

CONTRÊMAITRE(SSE) ADJOINT(E) AU DIRECTEUR D'USINE

Un important fabricant de vêtements recherche une personne compétente et expérimentée qui succèdera le directeur d'une usine dans tout ce qui touche la culture et le pressing.

Les candidats doivent posséder de solides connaissances techniques, être en mesure de diriger et motiver une équipe chevronnée, être bilingues et posséder un dossier d'emploi stable et abondant dans l'industrie de la mode.

Ce poste permanent est offert dans un milieu de travail agréable et très bien organisé.

Les candidats sont priés de s'adresser à:

Allen Eitwisch et Ass. Ltd.
1500, boulevard St-Jacques, suite 1707
Montréal, Québec H3A 1J7
287-9933 06680-8125

323 BOUCHER demande expérience nécessaire. 937-9446.

325 TECHNIQUE MÉTIERS

CONTRÊMAITRE(ESSE) POUR MOULAGE PAR INJECTION

Nous sommes la plus importante compagnie dans le domaine de l'accessoire de filage électrique au Québec et nous recherchons un(e) contremaître(esse) pour un de nos départements de production.

Les exigences du poste:

- 3 à 5 ans d'expérience sur des machines à moulage par injection (Maslo et Troubadour);
- être en mesure d'assumer la supervision d'employés régis par une convention collective.

Salaire selon qualifications. Bonnes conditions de travail et avantages sociaux appréciables.

Les candidats(es) intéressés(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae ou téléphoner à:

BUREAU DU PERSONNEL LEVITON

8255, boul. St-Michel
Montréal, Québec H1Z 3E5
374-1210, poste 231 06430-8225

325 TECHNIQUE, MÉTIERS

CONTRÊMAITRE(ESSE) POUR MOULAGE PAR INJECTION

Nous sommes la plus importante compagnie dans le domaine de l'accessoire de filage électrique au Québec et nous recherchons un(e) contremaître(esse) pour un de nos départements de production.

Les exigences du poste:

- 3 à 5 ans d'expérience sur des machines à moulage par injection (Maslo et Troubadour);
- être en mesure d'assumer la supervision d'employés régis par une convention collective.

Salaire selon qualifications. Bonnes conditions de travail et avantages sociaux appréciables.

Les candidats(es) intéressés(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae ou téléphoner à:

BUREAU DU PERSONNEL LEVITON

8255, boul. St-Michel
Montréal, Québec H1Z 3E5
374-1210, poste 231 06430-8225

328 INDUSTRIE DU VÊTEMENT

DESSINATEUR (TRICE) PATRONNIÈRE expérience dans la robe junior, bon salaire, demandez M. André. 270-3144.

MODÉLISTE avec expérience, bon salaire, tél. 271-4284.

331 ENTRETIEN, SÉCURITÉ

CONCIERGE avec expérience et bonnes références pour un bloc à Montréal est.

CONCIÈRES (couple) pour immeuble à appartements du centre ville, personnes bilingues, pas d'enfants, âge 35 à 50 ans, expérience en petites réparations et entretien d'immeuble, bon salaire pour personnes fiables. Références exigées. Appeler durant la journée 845-2173, 861-8036.

COUPLE CONCIERGE 50 ans et plus, 12 logements, Plateau Mont-Royal, référence exigée. 337-5812.

COUPLE 40 ans et plus pour conciergerie dans Cartierville, 31 appartements, 41\$ faonri, salaire. Personne pourrait travailler à l'extérieur. 658-8010.

DEMANDONS couple conciergerie expérimentés, 20-35 ans, 455-3246.

PERSONNE expérimentée et de bonne santé demandée pour entretien des locaux et bureaux. Travail consistant de nettoyage quotidien (planchers, vitres, murs, bureaux) et être habile en réparation mineure de toute sorte. Travail permanent. Références obligatoires. Communiquer avec R. Racine, 276-9241.

325 TECHNIQUE MÉTIERS

CONTRÊMAITRE(ESSE) POUR MOULAGE PAR INJECTION

Nous sommes la plus importante compagnie dans le domaine de l'accessoire de filage électrique au Québec et nous recherchons un(e) contremaître(esse) pour un de nos départements de production.

Les exigences du poste:

- 3 à 5 ans d'expérience sur des machines à moulage par injection (Maslo et Troubadour);
- être en mesure d'assumer la supervision d'employés régis par une convention collective.

Salaire selon qualifications. Bonnes conditions de travail et avantages sociaux appréciables.

Les candidats(es) intéressés(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae ou téléphoner à:

BUREAU DU PERSONNEL LEVITON

8255, boul. St-Michel
Montréal, Québec H1Z 3E5
374-1210, poste 231 06430-8225

328 INDUSTRIE DU VÊTEMENT

DESSINATEUR (TRICE) PATRONNIÈRE expérience dans la robe junior, bon salaire, demandez M. André. 270-3144.

MODÉLISTE avec expérience, bon salaire, tél. 271-4284.

331 ENTRETIEN, SÉCURITÉ

CONCIERGE avec expérience et bonnes références pour un bloc à Montréal est.

CONCIÈRES (couple) pour immeuble à appartements du centre ville, personnes bilingues, pas d'enfants, âge 35 à 50 ans, expérience en petites réparations et entretien d'immeuble, bon salaire pour personnes fiables. Références exigées. Appeler durant la journée 845-2173, 861-8036.

COUPLE CONCIERGE 50 ans et plus, 12 logements, Plateau Mont-Royal, référence exigée. 337-5812.

COUPLE 40 ans et plus pour conciergerie dans Cartierville, 31 appartements, 41\$ faonri, salaire. Personne pourrait travailler à l'extérieur. 658-8010.

DEMANDONS couple conciergerie expérimentés, 20-35 ans, 455-3246.

PERSONNE expérimentée et de bonne santé demandée pour entretien des locaux et bureaux. Travail consistant de nettoyage quotidien (planchers, vitres, murs, bureaux) et être habile en réparation mineure de toute sorte. Travail permanent. Références obligatoires. Communiquer avec R. Racine, 276-9241.

331 ENTRETIEN, SÉCURITÉ

CONCIERGE avec expérience et bonnes références pour un bloc à Montréal est.

CONCIÈRES (couple) pour immeuble à appartements du centre ville, personnes bilingues, pas d'enfants, âge 35 à 50 ans, expérience en petites réparations et entretien d'immeuble, bon salaire pour personnes fiables. Références exigées. Appeler durant la journée 845-2173, 861-8036.

COUPLE CONCIERGE 50 ans et plus, 12 logements, Plateau Mont-Royal, référence exigée. 337-5812.

COUPLE 40 ans et plus pour conciergerie dans Cartierville, 31 appartements, 41\$ faonri, salaire. Personne pourrait travailler à l'extérieur. 658-8010.

DEMANDONS couple conciergerie expérimentés, 20-35 ans, 455-3246.

PERSONNE expérimentée et de bonne santé demandée pour entretien des locaux et bureaux. Travail consistant de nettoyage quotidien (planchers, vitres, murs, bureaux) et être habile en réparation mineure de toute sorte. Travail permanent. Références obligatoires. Communiquer avec R. Racine, 276-9241.

332 CLUBS, RESTAURANTS, HÔTELLERIE

BARMAID(BARMAN) Belle apparence ayant auto pour travail de soir. 116 Goyer. 638-9211, 639-2161.

CHEF DE PARTIE-SAUCIER Important centre de conférence et de villégiature, situé à 80 km. au nord d'Ottawa recherche un chef de partie-saucier.

CUISINIER(ÈRE) expérience 3 ans dans la bonne cuisine italienne, région Laval. 662-0976.

CONTRÊMAITRE(SSE) ADJOINT(E) AU DIRECTEUR D'USINE

Un important fabricant de vêtements recherche une personne compétente et expérimentée qui succèdera le directeur d'une usine dans tout ce qui touche la culture et le pressing.

Les candidats doivent posséder de solides connaissances techniques, être en mesure de diriger et motiver une équipe chevronnée, être bilingues et posséder un dossier d'emploi stable et abondant dans l'industrie de la mode.

Ce poste permanent est offert dans un milieu de travail agréable et très bien organisé.

Les candidats sont priés de s'adresser à:

Allen Eitwisch et Ass. Ltd.
1500, boulevard St-Jacques, suite 1707
Montréal, Québec H3A 1J7
287-9933 06680-8125

332 CLUBS, RESTAURANTS, HÔTELLERIE

BARMAID(BARMAN) Belle apparence ayant auto pour travail de soir. 116 Goyer. 638-9211, 639-2161.

CHEF DE PARTIE-SAUCIER Important centre de conférence et de villégiature, situé à 80 km. au nord d'Ottawa recherche un chef de partie-saucier.

CUISINIER(ÈRE) expérience 3 ans dans la bonne cuisine italienne, région Laval. 662-0976.

CONTRÊMAITRE(SSE) ADJOINT(E) AU DIRECTEUR D'USINE

Un important fabricant de vêtements recherche une personne compétente et expérimentée qui succèdera le directeur d'une usine dans tout ce qui touche la culture et le pressing.

Les candidats doivent posséder de solides connaissances techniques, être en mesure de diriger et motiver une équipe chevronnée, être bilingues et posséder un dossier d'emploi stable et abondant dans l'industrie de la mode.

Ce poste permanent est offert dans un milieu de travail agréable et très bien organisé.

Les candidats sont priés de s'adresser à:

Allen Eitwisch et Ass. Ltd.
1500, boulevard St-Jacques, suite 1707
Montréal, Québec H3A 1J7
287-9933 06680-8125

325 TECHNIQUE MÉTIERS

ESTIMATEUR (TRICE) D'EXPIRIENCE

En peinture, tapisserie, cloisons sèches, finition de béton, céramique, etc., pour entrepreneur général en rénovation. Curriculum vitae à Multitex Inc. 4755 boul. Robert, St-Leonard, H1R 3E6.

TECHNICIEN: TV, pour route expérience nécessaire. 525-1575, 525-5171.

325 TECHNIQUE MÉTIERS

MILLWRIGHT

Usine de multiples recherche millwright, responsabilités incluent soude, électrique, contrôle, hydraulique, pneumatique et tout aspect de réparation de machinerie. Bilinguisme requis. Écrire: La Presse, Réf. 1882, C.P. 6041, Station A, Montréal H3C 3E3.

SERRURIER (E) avec expérience demandée (e). Composés 279-7310 de 9 heures à 5 heures.

325 TECHNIQUE MÉTIERS

ESTIMATEUR (TRICE) D'EXPIRIENCE

En peinture, tapisserie, cloisons sèches, finition de béton, céramique, etc., pour entrepreneur général en rénovation. Curriculum vitae à Multitex Inc. 4755 boul. Robert, St-Leonard, H1R 3E6.

TECHNICIEN: TV, pour route expérience nécessaire. 525-1575, 525-5171.

325 TECHNIQUE MÉTIERS

MILLWRIGHT

Usine de multiples recherche millwright, responsabilités incluent soude, électrique, contrôle, hydraulique, pneumatique et tout aspect de réparation de machinerie. Bilinguisme requis. Écrire: La Presse, Réf. 1882, C.P. 6041, Station A, Montréal H3C 3E3.

SERRURIER (E) avec expérience demandée (e). Composés 279-7310 de 9 heures à 5 heures.

325 TECHNIQUE MÉTIERS

ESTIMATEUR (TRICE) D'EXPIRIENCE

En peinture, tapisserie, cloisons sèches, finition de béton, céramique, etc., pour entrepreneur général en rénovation. Curriculum vitae à Multitex Inc. 4755 boul. Robert, St-Leonard, H1R 3E6.

TECHNICIEN: TV, pour route expérience nécessaire. 525-1575, 525-5171.

325 TECHNIQUE MÉTIERS

MILLWRIGHT

Usine de multiples recherche millwright, responsabilités incluent soude, électrique, contrôle, hydraulique, pneumatique et tout aspect de réparation de machinerie. Bilinguisme requis. Écrire: La Presse, Réf. 1882, C.P. 6041, Station A, Montréal H3C 3E3.

SERRURIER (E) avec expérience demandée (e). Composés 279-7310 de 9 heures à 5 heures.

325 TECHNIQUE MÉTIERS

ESTIMATEUR (TRICE) D'EXPIRIENCE

En peinture, tapisserie, cloisons sèches, finition de béton, céramique, etc., pour entrepreneur général en rénovation. Curriculum vitae à Multitex Inc. 4755 boul. Robert, St-Leonard, H1R 3E6.

TECHNICIEN: TV, pour route expérience nécessaire. 525-1575, 525-5171.

325 TECHNIQUE MÉTIERS

MILLWRIGHT

Usine de multiples recherche millwright, responsabilités incluent soude, électrique, contrôle, hydraulique, pneumatique et tout aspect de réparation de machinerie. Bilinguisme requis. Écrire: La Presse, Réf. 1882, C.P. 6041, Station A, Montréal H3C 3E3.

SERRURIER (E) avec expérience demandée (e). Composés 279-7310 de 9 heures à 5 heures.

325 TECHNIQUE MÉTIERS

ESTIMATEUR (TRICE) D'EXPIRIENCE

En peinture, tapisserie, cloisons sèches, finition de béton, céramique, etc., pour entrepreneur général en rénovation. Curriculum vitae à Multitex Inc. 4755 boul. Robert, St-Leonard, H1R 3E6.

TECHNICIEN: TV, pour route expérience nécessaire. 525-1575, 525-5171.

325 TECHNIQUE MÉTIERS

MILLWRIGHT

Usine de multiples recherche millwright, responsabilités incluent soude, électrique, contrôle, hydraulique, pneumatique et tout aspect de réparation de machinerie. Bilinguisme requis. Écrire: La Presse, Réf. 1882, C.P. 6041, Station A, Montréal H3C 3E3.

SERRURIER (E) avec expérience demandée (e). Composés 279-7310 de 9 heures à 5 heures.

325 TECHNIQUE MÉTIERS

ESTIMATEUR (TRICE) D'EXPIRIENCE

En peinture, tapisserie, cloisons sèches, finition de béton, céramique, etc., pour entrepreneur général en rénovation. Curriculum vitae à Multitex Inc. 4755 boul. Robert, St-Leonard, H1R 3E6.

TECHNICIEN: TV, pour route expérience nécessaire. 525-1575, 525-5171.

325 TECHNIQUE MÉTIERS

MILLWRIGHT

Usine de multiples recherche millwright, responsabilités incluent soude, électrique, contrôle, hydraulique, pneumatique et tout aspect de réparation de machinerie. Bilinguisme requis. Écrire: La Presse, Réf. 1882, C.P. 6041, Station A, Montréal H3C 3E3.

SERRURIER (E) avec expérience demandée (e). Composés 279-7310 de 9 heures à 5 heures.

325 TECHNIQUE MÉTIERS

ESTIMATEUR (TRICE) D'EXPIRIENCE

En peinture, tapisserie, cloisons sèches, finition de béton, céramique, etc., pour entrepreneur général en rénovation. Curriculum vitae à Multitex Inc. 4755 boul. Robert, St-Leonard, H1R 3E6.

TECHNICIEN: TV, pour route expérience nécessaire. 525-1575, 525-5171.

325 TECHNIQUE MÉTIERS

MILLWRIGHT

Usine de multiples recherche millwright, responsabilités incluent soude, électrique, contrôle, hydraulique, pneumatique et tout aspect de réparation de machinerie. Bilinguisme requis. Écrire: La Presse, Réf. 1882, C.P. 6041, Station A, Montréal H3C 3E3.

SERRURIER (E) avec expérience demandée (e). Composés 279-7310 de 9 heures à 5 heures.

325 TECHNIQUE MÉTIERS

ESTIMATEUR (TRICE) D'EXPIRIENCE

En peinture, tapisserie, cloisons sèches, finition de béton, céramique, etc., pour entrepreneur général en rénovation. Curriculum vitae à Multitex Inc. 4755 boul. Robert, St-Leonard, H1R 3E6.

TECHNICIEN: TV, pour route expérience nécessaire. 525-1575, 525-5171.

325 TECHNIQUE MÉTIERS

MILLWRIGHT

Usine de multiples recherche millwright, responsabilités incluent soude, électrique, contrôle, hydraulique, pneumatique et tout aspect de réparation de machinerie. Bilinguisme requis. Écrire: La Presse, Réf. 1882, C.P. 6041, Station A, Montréal H3C 3E3.

SERRURIER (E) avec expérience demandée (e). Composés 279-7310 de 9 heures à 5 heures.

325 TECHNIQUE MÉTIERS

ESTIMATEUR (TRICE) D'EXPIRIENCE

En peinture, tapisserie, cloisons sèches, finition de béton, céramique, etc., pour entrepreneur général en rénovation. Curriculum vitae à Multitex Inc. 4755 boul. Robert, St-Leonard, H1R 3E6.

TECHNICIEN: TV, pour route expérience nécessaire. 525-1575, 525-5171.

325 TECHNIQUE MÉTIERS

MILLWRIGHT

Usine de multiples recherche millwright, responsabilités incluent soude, électrique, contrôle, hydraulique, pneumatique et tout aspect de réparation de machinerie. Bilinguisme requis. Écrire: La Presse, Réf. 1882, C.P. 6041, Station A, Montréal H3C 3E3.

SERRURIER (E) avec expérience demandée (e). Composés 279-7310 de 9 heures à 5 heures.

325 TECHNIQUE MÉTIERS

ESTIMATEUR (TRICE) D'EXPIRIENCE

En peinture, tapisserie, cloisons sèches, finition de béton, céramique, etc., pour entrepreneur général en rénovation. Curriculum vitae à Multitex Inc. 4755 boul. Robert, St-Leonard, H1R 3E6.

TECHNICIEN: TV, pour route expérience nécessaire. 525-1575, 525-5171.

325 TECHNIQUE MÉTIERS

MILLWRIGHT

Usine de multiples recherche millwright, responsabilités incluent soude, électrique, contrôle, hydraulique, pneumatique et tout aspect de réparation de machinerie. Bilinguisme requis. Écrire: La Presse, Réf. 1882, C.P. 6041, Station A, Montréal H3C 3E3.

SERRURIER (E) avec expérience demandée (e). Composés 279-7310 de 9 heures à 5 heures.

325 TECHNIQUE MÉTIERS

ESTIMATEUR (TRICE) D'EXPIRIENCE

En peinture, tapisserie, cloisons sèches, finition de béton, céramique, etc., pour entrepreneur général en rénovation. Curriculum vitae à Multitex Inc. 4755 boul. Robert, St-Leonard, H1R 3E6.

TECHNICIEN: TV, pour route expérience nécessaire. 525-1575, 525-5171.

325 TECHNIQUE MÉTIERS

MILLWRIGHT

Usine de multiples recherche millwright, responsabilités incluent soude, électrique, contrôle, hydraulique, pneumatique et tout aspect de réparation de machinerie. Bilinguisme requis. Écrire: La Presse, Réf. 1882, C.P. 6041, Station A, Montréal H3C 3E3.

SERRURIER (E) avec expérience demandée (e). Composés 279-7310 de 9 heures à 5 heures.

325 TECHNIQUE MÉTIERS

ESTIMATEUR (TRICE) D'EXPIRIENCE

En peinture, tapisserie, cloisons sèches, finition de béton, céramique, etc., pour entrepreneur général en rénovation. Curriculum vitae à Multitex Inc. 4755 boul. Robert, St-Leonard, H1R 3E6.

TECHNICIEN: TV, pour route expérience nécessaire. 525-1575, 525-5171.

325 TECHNIQUE MÉTIERS

MILLWRIGHT

Usine de multiples recherche millwright, responsabilités incluent soude, électrique, contrôle, hydraulique, pneumatique et tout aspect de réparation de machinerie. Bilinguisme requis. Écrire: La Presse, Réf. 1882, C.P. 6041, Station A, Montréal H3C 3E3.

SERRURIER (E) avec expérience demandée (e). Composés 279-7310 de 9 heures à 5 heures.

334 SERVICES DOMESTIQUES

DOMESTIQUE louée pour s'occuper de 2 enfants, un peu de ménage et de cuisine exigés. Appeler après 5 heures ou 620-7674.

FEMME demandée pour demeurer dans famille, 2 enfants 11, 12 ans, à Brassard. Lagers travaux ménagers, plus divers avantages. Adressez-vous samedi entre 9h et 5h, 5059 Papineau, près boul. St-Joseph, numéro d'emploi limité.

GENS DE TALENT: Recherchons gens ayant confiance en leurs talents et ne craignant pas d'investir du temps dans leur travail en étant volontaires. Récompensation selon capacités. Programme unique de sécurité offert, revenus très intéressants. Pour en savoir plus long sur cette opportunité, composer 933-3673, poste 1519.

PERSONNE responsable pour garder 2 enfants (5 ans - 6 mois). A la maison, 3 jours/semaine. 252-9025.

337 MUSICIENS, ARTISTES

BATTEUR demandé, groupe avec contrebasse, jazz. 455-1871.

GRUPE dance music recherche un chanteur et un guitariste sérieux avec expérience. 669-8729.

340 EMPLOIS DIVERS

ADULTES adolescents et enfants. Commerciaux de télévision et photos commerciales. Demander Mlle Lioré. 388-0238.

ATTENTION RIVE-SUD: Institut Professionnel du Mannequin Inc. Nouvelle femme-nouveaux vêtements carrière: 677-6343, 677-6344.

334 SERVICES DOMESTIQUES

DOMESTIQUE louée pour s'occuper de 2 enfants, un peu de ménage et de cuisine exigés. Appeler après 5 heures ou 620-7674.

FEMME demandée pour demeurer dans famille, 2 enfants 11, 12 ans, à Brassard. Lagers travaux ménagers, plus divers avantages. Adressez-vous samedi entre 9h et 5h, 5059 Papineau, près boul. St-Joseph, numéro d'emploi limité.

GENS DE TALENT: Recherchons gens ayant confiance en leurs talents et ne craignant pas d'investir du temps dans leur travail en étant volontaires. Récompensation selon capacités. Programme unique de sécurité offert, revenus très intéressants. Pour en savoir plus long sur cette opportunité, composer 933-3673, poste 1519.

PERSONNE responsable pour garder 2 enfants (5 ans - 6 mois). A la maison, 3 jours/semaine. 252-9025.

337 MUSICIENS, ARTISTES

BATTEUR demandé, groupe avec contrebasse, jazz. 455-1871.

GRUPE dance music recherche un chanteur et un guitariste sérieux avec expérience. 669-8729.

340 EMPLOIS DIVERS

ADULTES adolescents et enfants. Commerciaux de télévision et photos commerciales. Demander Mlle Lioré. 388-0238.

ATTENTION RIVE-SUD: Institut Professionnel du Mannequin Inc. Nouvelle femme-nouveaux vêtements carrière: 677-6343, 677-6344.

334 SERVICES DOMESTIQUES

DOMESTIQUE louée pour s'occuper de 2 enfants, un peu de ménage et de cuisine exigés. Appeler après 5 heures ou 620-7674.

FEMME demandée pour demeurer dans famille, 2 enfants 11, 12 ans, à Brassard. Lagers travaux ménagers, plus divers avantages. Adressez-vous samedi entre 9h et 5h, 5059 Papineau, près boul. St-Joseph, numéro d'emploi limité.

GENS DE TALENT: Recherchons gens ayant confiance en leurs talents et ne craignant pas d'investir du temps dans leur travail en étant volontaires. Récompensation selon capacités. Programme unique de sécurité offert, revenus très intéressants. Pour en savoir plus long sur cette opportunité, composer 933-3673, poste 1519.

PERSONNE responsable pour garder 2 enfants (5 ans - 6 mois). A la maison, 3 jours/semaine. 252-9025.

337 MUSICIENS, ARTISTES

BATTEUR demandé, groupe avec contrebasse, jazz. 455-1871.

GRUPE dance music recherche un chanteur et un guitariste sérieux avec expérience. 669-8729.

340 EMPLOIS DIVERS

ADULTES adolescents et enfants. Commerciaux de télévision et photos commerciales. Demander Mlle Lioré. 388-0238.

ATTENTION RIVE-SUD: Institut Professionnel du Mannequin Inc. Nouvelle femme-nouveaux vêtements carrière: 677-6343, 677-6344.

334 SERVICES DOMESTIQUES

DOMESTIQUE louée pour s'occuper de 2 enfants, un peu de ménage et de cuisine exigés. Appeler après 5 heures

AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES · SOUMISSIONS

APPEL D'OFFRES

VENTE EN BLOC

ENTREPRISE EN OPÉRATION

DANS L'AFFAIRE DE: CARON LITEE
911, rue Principale
BAXISCAN, (Québec)
G0X 1A0

Cette entreprise dont le chiffre d'affaires a atteint jusqu'à \$15 millions au cours des dernières années se spécialise dans la fabrication et la commercialisation de jeans et de produits connexes depuis plusieurs années. La principale marque de commerce de l'entreprise est LE CULOTTIER. Une étude de marketing effectuée en septembre 1982 confirme la notoriété toujours existante de cette marque de commerce.

L'entreprise possède tout l'équipement nécessaire pour assurer l'ensemble des étapes de fabrication des jeans, c'est-à-dire de la fabrication des patrons en passant par le lavage des jeans et jusqu'à l'emballage du produit fini. Il s'agit d'installations et d'équipement très modernes. La plupart des employés de l'usine ont plusieurs années d'expérience à leur actif, ce qui assure une main-d'œuvre des plus productives. L'entreprise a actuellement des commandes en carnet, et compte parmi ses clients des distributeurs de jeans très importants et ce à travers le Canada.

Le fiduciaire, en vertu d'un acte de fiducie exécuté par Caron Ltee, dont la garantie créée par ledit acte est devenue exécutoire, et une banque à charte agissant en vertu des droits que lui confèrent l'article 178 de la Loi sur les Banques et l'article 1571d du Code civil, font appel à des offres par l'entremise de leur agent pour la vente en bloc des biens ci-après décrits.

DESCRIPTION DES BIENS

Tous les biens de l'entreprise actuellement en opération et plus particulièrement:

Comptes-clients	\$ 560 000
Stocks:	
- matières premières	\$ 190 000
- produits en cours	\$ 50 000
- produits finis	\$ 230 000
Terrains	\$ 48 000
Bâtisses (évaluation municipale \$950 000)	\$ 1 019 000
Mobilier	\$ 255 000
Machinerie et équipement	\$ 1 329 000
Matériel roulant	\$ 33 000
Autres éléments d'actif immobilisés	\$ 52 000

Tous les droits que l'agent détient et / ou peut détenir dans les marques de commerce et plus particulièrement la marque LE CULOTTIER.

INSPECTION

L'inspection des biens et l'évaluation de l'entreprise pourront être faits à la place d'affaires de la compagnie après avoir obtenu un rendez-vous avec l'agent.

OFFRES

Les offres accompagnées d'un dépôt de 5% par chèque visé devront parvenir au bureau de l'agent, situé au 85, rue Saint-Charles, Bureau 201, Longueuil, J4H 3W7, avant l'heure limite de 14h le 14 janvier 1983.

L'agent se réserve le droit de rejeter toutes les offres.

Le dépôt sera remis au soumissionnaire si sa soumission est rejetée.

Les offres doivent être scellées et porter au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit: SOUMISSION — CARON LITEE

CONDITIONS ET RÉSERVES

Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu lors de l'inspection. Les conditions et réserves font partie intégrante de l'appel d'offres et il est de la responsabilité du soumissionnaire d'en obtenir copie.

AGENT

Rollin, Descheneaux, Desmarais Inc. SYNDIC

85, rue saint-charles ouest, bureau 201, longueuil, québec J4H 3W7
(514) 679-8910 (514) 875-4204

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:

SENADIN et MENSUR BURAZEROVIC, hommes d'affaires, demeurant et résidant respectivement au 2378, rue Lavallée, app. 3, LONGUEUIL, (Québec) et au 339, rue Victoria, app. 7, WESTMOUNT, (Québec) et faisant affaires sous la raison sociale de «Isolation St-Hyacinthe Ent.»

Faillit

AVIS est par les présentes donné qu'une ordonnance de séquestration a été rendue contre SENADIN et MENSUR BURAZEROVIC, le 24e jour de novembre 1982 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6e jour de janvier 1983 à 10:30 heures au bureau du syndic, 85, rue St-Charles ouest, bureau 101, dans la ville de Longueuil, dans la province de Québec.

DATE DE LONGUEUIL, ce 16e jour de décembre 1982.

AGENT

Rollin, Descheneaux, Desmarais Inc. SYNDIC

85, rue saint-charles ouest, bureau 101, longueuil, québec J4H 3W7
(514) 679-7020 (514) 875-6215

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:

ANDRÉ PELTIER, boulanger, demeurant et résidant au 111, rue de la Barre, app. 105, LONGUEUIL, (Québec) J4K 2T8

Faillit

AVIS est par les présentes donné que ANDRÉ PELTIER a fait cession le 8e jour de décembre 1982, et que la date de la cession est réputée être la date du dépôt de la proposition soit le 16e jour de juin 1982, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 28e jour de décembre 1982, à 10:30 heures, au bureau du syndic, 85, rue St-Charles ouest, bureau 101, dans la ville de Longueuil, dans la province de Québec.

DATE DE LONGUEUIL, ce 16e jour de décembre 1982.

AGENT

Rollin, Descheneaux, Desmarais Inc. SYNDIC

85, rue saint-charles ouest, bureau 101, longueuil, québec J4H 3W7
(514) 679-7020 (514) 875-6215

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:

GAREAU METAL INC., corporation légalement constituée ayant une place d'affaires au 1930, chemin du Tremblay, LONGUEUIL, (Québec).

Faillit

AVIS est par les présentes donné qu'une ordonnance de séquestration a été rendue contre GAREAU METAL INC., le 24e jour de novembre 1982 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6e jour de janvier 1983 à 10:00 heures au bureau du syndic, 85, rue St-Charles ouest, bureau 101, dans la ville de Longueuil, dans la province de Québec.

DATE DE LONGUEUIL, ce 16e jour de décembre 1982.

AGENT

Rollin, Descheneaux, Desmarais Inc. SYNDIC

85, rue saint-charles ouest, bureau 101, longueuil, québec J4H 3W7
(514) 679-7020 (514) 875-6215

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: PROMOSTYLE INTERNATIONAL INC. 1638 ouest, Sherbrooke Montréal, P.Q.

Des soumissions, sous enveloppe scellée, et devant porter au recto de l'enveloppe et lisiblement écrit le mot «SOUMISSION» ou le mot «TENDER» de même que le nom de la faillite pour laquelle les soumissions sont demandées, seront reçues au bureau du syndic, J. Guy St-Georges, 401 est, boul. St-Joseph, Montréal, province de Québec, jusqu'à mercredi le 12 janvier 1983 à 14:30 heures pour l'achat en bloc ou en lots séparés des actifs ci-après mentionnés:

- LOT «A»: Marchandises: (meubles de style) Prix de vente suggéré: \$407,060.50
- LOT «B»: Équipement de bureau Valeur: \$ 835.00
- LOT «C»: Équipement: air climatisé, etc... Valeur: \$ 4,145.00

INSPECTION DES ACTIFS: Mercredi le 5 janvier 1983 entre 10:00 et 16:00 heures au 1638 ouest, Sherbrooke, Montréal, P.Q., et au 5452, Royal Mount, Ville Mont-Royal, P.Q.

CONDITIONS DE VENTE:

- 1) Seules les enveloppes scellées portant la mention «SOUMISSION PROMOSTYLE INTERNATIONAL INC.» seront acceptées.
- 2) Un dépôt de 15% au moins, à titre d'arrhes, par chèque visé à l'ordre du syndic, devra accompagner chaque soumission, le solde devant être remis au syndic à l'acceptation ou à tels termes acceptables au syndic et aux inspecteurs, qui se réservent le droit de rejeter toutes les soumissions. Le dépôt sera remis au soumissionnaire si sa soumission n'est pas acceptée.
- 3) Tout soumissionnaire qui retire sa soumission avant considération par les inspecteurs, et signification par le syndic à cet effet, verra son dépôt confisqué à titre de dommages-intérêts.
- 4) Le soumissionnaire dont la soumission aura été acceptée verra son dépôt confisqué, à titre de dommages-intérêts, s'il ne conclut pas la vente.
- 5) Toutes taxes découlant de la vente de ces actifs seront à la charge de l'acquéreur, en plus du prix d'achat.
- 6) Les prix d'inventaire prévaudront, les plus et les moins à être ajustés sur cette base.
- 7) Copies de la liste d'inventaire seront disponibles sur demande, au préalable, aux frais du soumissionnaire.
- 8) Les soumissions seront acceptées en assumant que les acquéreurs auront examiné les biens et titres et aucune garantie ou conditions sous quelque forme que ce soit, ne pourra être fournie quant à la description, classification, qualité et condition mécanique.
- 9) Les acquéreurs devront prendre possession des actifs à leurs frais, sans aucune garantie de la part du syndic.

INVITATION: OBJET DE L'ASSEMBLÉE — OUVERTURE ET ANNONCES DES SOUMISSIONS REÇUES

Les soumissions seront ouvertes, mercredi le 12 janvier 1983 à 14:30 heures au bureau du syndic soussigné. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

DATE DE MONTRÉAL, ce 10 décembre 1982.

J. GUY ST-GEORGES, C.A., SYNDIC.

BUREAU: ST-GEORGES, HÉBERT & CIE 401 est, boul. St-Joseph, Montréal, H2J 1J6 Tél.: 844-1044

AGENT

Rollin, Descheneaux, Desmarais Inc. SYNDIC

85, rue saint-charles ouest, bureau 201, longueuil, québec J4H 3W7
(514) 679-8910 (514) 875-4204

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSION

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: Roméo Lacroix Bar Roméo Lacroix 533 rue Principale Ste-Dorothée, Québec

Les soumissions cachetées seront reçues au bureau de Pfeiffer & Pfeiffer Inc., syndic, jusqu'au 22 décembre 1982 à 11:00 a.m. pour l'achat des biens suivants, «en bloc» ou en lots séparés:

- DESCRIPTION DES BIENS**
- Lot 1: Terrain & bâtiment (avec les hypothèques approximative de \$50,000.00) valeur estimée à 100,000.00
 - Lot 2: Équipement & ameublement, consistant en table, chaises, réfrigérateur, caisse enregistreuse, machine à glace, etc. valeur estimée à 4,340.00
 - Lot 3: Les droits du syndic tel le permis d'alcool.

CONDITIONS DE VENTE

Les soumissionnaires pourront obtenir des précisions sur les conditions rattachées à la vente de ces biens, ainsi que la liste de l'inventaire pendant la période réservée à l'examen des biens. Lesdites conditions font partie intégrante de la demande de soumission et il incombe au soumissionnaire d'en obtenir copie.

EXAMEN DES BIENS

Les soumissionnaires pourront examiner les biens à l'adresse ci-dessus indiquée le 20 décembre 1982, de 10:00 à 16:00.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Tous les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu le 22 décembre 1982, à 11:00.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Mlle Josee St-Mars, au bureau du syndic.

PEIFFER & PEIFFER INC. syndic

ADRESSE: 2015 RUE DRUMMOND, # 950 MONTRÉAL, QUÉ. H3G 1W7 TEL.: (514) 282-9636

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Dans l'affaire de: Studio Design Via Condati Inc.

Des soumissions scellées seront reçues jusqu'à 16h p.m., le mercredi 22 décembre 1982 pour l'achat des actifs suivants:

- Lot #A: Meubles évalué à: \$85,423.00
 - Lot #B: Fixtures (lampes) évalué à: \$27,536.80
 - Lot #C: Tableaux et miroirs évalué à: \$15,768.00
 - Lot #D: Accessoires (coussins, bibelots) évalué à: \$53,590.80
 - Lot #E: Antiquités importées d'Italie évalué à: \$46,520.00
 - Lot #F: Équipement de bureau évalué à: \$3,954.00
 - Lot #G: Droit au bail jusqu'à 1990
 - Lot #H: Accessoires de décoration évalué à: \$6,409.50
- Tout l'inventaire est de l'importation de l'Italie à l'exception des lots F et G.

NOTES:

- A: Les lots seront clairement divisés et même si un soumissionnaire désire s'approprier tous les lots, il devra présenter une soumission séparée pour lots F et G.
- B: Cette vente sera soumise à des conditions qui devront être respectées. La liste de ces conditions faisant partie de la présente demande de soumission sera disponible le jour de la visite des actifs et il en est la responsabilité de chacun de s'en procurer une copie.
- C: Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre de M. Forget Ltee représentant au moins 15% du montant de la soumission.
- D: En présence de l'agent, les soumissionnaires sont alors invités à assister à une assemblée pour l'ouverture des soumissions qui se fera au 1620 ouest, Sherbrooke à Montréal à 16h le mercredi 22 décembre 1982.

VISITES DES ACTIFS:

Date: Lundi le 20 décembre 1982
Heures: De 10h a.m. à 18h p.m.
Endroit: 1602 ouest, Sherbrooke, Montréal.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS:

Date: Mercredi le 22 décembre 1982
Heures: 16h p.m.
Endroit: 1620 ouest, Sherbrooke, Montréal, Montréal, P.Q. 18 décembre, 1982
Par: M. Forget Ltee, agent (514) 321-3580

AGENT

Rollin, Descheneaux, Desmarais Inc. SYNDIC

85, rue saint-charles ouest, bureau 101, longueuil, québec J4H 3W7
(514) 679-7020 (514) 875-6215

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: ACIER FERINOX STEEL LTEE 598 place Trans-Canada Longueuil, P.Q.

Des soumissions, sous enveloppe scellée, et devant porter au recto de l'enveloppe et lisiblement écrit le mot «SOUMISSION» ou le mot «TENDER» de même que le nom de la faillite pour laquelle les soumissions sont demandées, seront reçues au bureau du syndic, J. Guy St-Georges, 401 est, boul. St-Joseph, Montréal, province de Québec, jusqu'à jeudi le 23 décembre 1982 à 12:00 (midi) pour l'achat en bloc ou en lots séparés des actifs ci-après mentionnés:

- LOT «A»: Marchandises: Feuilles d'acier inoxydable, etc... Valeur: \$20,134.51
- LOT «B»: Équipement d'usines, étagères, supports, etc... Valeur: \$1,820.00
- LOT «C»: Ameublement de bureau Valeur: \$2,057.00

INSPECTION DES ACTIFS: Lundi le 20 décembre 1982 entre 10:00 et 16:00 heures au 598, place Trans-Canada, Longueuil, P.Q.

CONDITIONS DE VENTE:

- 1) Seules les enveloppes scellées portant la mention «SOUMISSION ACIER FERINOX STEEL LTEE» seront acceptées.
- 2) Un dépôt de 15% au moins, à titre d'arrhes, par chèque visé à l'ordre du syndic, devra accompagner chaque soumission, le solde devant être remis au syndic à l'acceptation ou à tels termes acceptables au syndic et aux inspecteurs, qui se réservent le droit de rejeter toutes les soumissions. Le dépôt sera remis au soumissionnaire si sa soumission n'est pas acceptée.
- 3) Tout soumissionnaire qui retire sa soumission avant considération par les inspecteurs, et signification par le syndic à cet effet, verra son dépôt confisqué à titre de dommages-intérêts.
- 4) Le soumissionnaire dont la soumission aura été acceptée verra son dépôt confisqué, à titre de dommages-intérêts, s'il ne conclut pas la vente.
- 5) Toutes taxes découlant de la vente de ces actifs seront à la charge de l'acquéreur, en plus du prix d'achat.
- 6) Les prix d'inventaire prévaudront, les plus et les moins à être ajustés sur cette base.
- 7) Copies de la liste d'inventaire seront disponibles sur demande, au préalable, aux frais du soumissionnaire.
- 8) Les soumissions seront acceptées en assumant que les acquéreurs auront examiné les biens et titres et aucune garantie ou conditions sous quelque forme que ce soit, ne pourra être fournie quant à la description, classification, qualité et condition mécanique.
- 9) Les acquéreurs devront prendre possession des actifs à leurs frais, sans aucune garantie de la part du syndic.

INVITATION: OBJET DE L'ASSEMBLÉE — OUVERTURE ET ANNONCES DES SOUMISSIONS REÇUES

Les soumissions seront ouvertes jeudi le 23 décembre 1982 à 12:00 heures (midi) au bureau du syndic soussigné. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

DATE DE MONTRÉAL, ce 13 décembre 1982.

J. GUY ST-GEORGES, C.A., SYNDIC

BUREAU: ST-GEORGES, HÉBERT & CIE 401 est, boul. St-Joseph, Montréal, Qc H2J 1J6 Tél.: 844-1044

AGENT

Rollin, Descheneaux, Desmarais Inc. SYNDIC

85, rue saint-charles ouest, bureau 201, longueuil, québec J4H 3W7
(514) 679-8910 (514) 875-4204

LOI SUR LA FAILLITE

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: Monsieur Benoit Ratié, célibataire, postier de métier, demeurant au 1230 est, Beauport, app. 31, Montréal, dans la province de Québec, H2S 1T7

AVIS est par les présentes donné que Monsieur Benoit Ratié a fait une cession le 13e jour de décembre 1982 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 4e jour de janvier 1983 à 9:30 a.m. au bureau du Sequestre officiel, situé au 1410, Stanley, 9e étage, Montréal, province de Québec.

DATE DE MONTRÉAL, ce 15e jour de décembre 1982.

ROLLIN, DESCHENEUX, DESMARAIS INC. SYNDIC
Par: PAUL DESCHENEUX, SYNDIC

AGENT

Rollin, Descheneaux, Desmarais Inc. SYNDIC

85, rue saint-charles ouest, bureau 101, longueuil, québec J4H 3W7
(514) 679-7020 (514) 875-6215

ENCAN

de mobilier et accessoires ménagers en bon état

LUNDI, LE 20 DÉCEMBRE 1982 à 9h30

Mobilier de salle à manger Drexel de 9 morceaux, style Provincial Français - mobilier de salle à manger de 8 morceaux en chêne avec table rétractable - lampes de table et torchères - sofas, fauteuils - chaises d'appoint - miroir - sculpture en plâtre signée Henri Hébert - huiles - aquarelles - verrerie - bijoux plaqués - service à thé en porcelaine orientale - argent massif - bijoux, etc. etc.

EXPOSITION: Samedi, le 18 décembre 1982 de 9h30 à 16h et juste avant la vente de lundi.

Toute marchandise vendue à nos encans est sujette à une prime de 10% payable par tout acheteur et faisant partie du prix de vente.

Le pourcentage régulier chargé aux consignateurs est de 15% sur toute vente de moins de \$500 et de 10% ou dessus de \$500.

FRASER BROS. LTD.

Encan hebdomadaire: 8010 Devonshire, angle Ferrier
Téléphone: 342-0050
(Encanteurs, évaluateurs et liquidateurs depuis 1880)

AVIS LÉgal

AVIS est par les présentes donné en vertu de l'Article 31 de la Loi des Pouvoirs Spéciaux des Corporations (L.R.Q. 1977, c.p.16) que les garanties créées par l'acte de fiducie, d'hypothèque, de nantissement et de gage consenti par Garon Ltee en faveur du Trust Royal devant Me Réjean Giroux, notaire, en date du 28 décembre 1972 et enregistré le 3 janvier 1973 au Bureau d'Enregistrement de la division de Ste-Genève de Bâtisseau sous le numéro 232160 et deux actes de fiducie supplémentaires préparés par le même notaire et enregistrés au même endroit le 28 janvier 1976, sous le numéro 260202 et le 24 janvier 1978, sous le numéro 265069 sont devenues exécutoires.

MONTRÉAL, ce 14e jour de décembre 1982.

MOQUIN, MÉNARD, GIROUX, DU TEMPLE ET ASSOCIÉS

Agent du TRUST ROYAL en sa qualité de fiduciaire pour les détenteurs d'obligations de CARON LTEE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: COMMUNICATIONS ROBERT GOULET INC., 1600 est, boul. St-Martin, suite 600 Dorval, Québec, H7B 4S7

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné que Communications Robert Goulet a déposé une cession le 9e jour de décembre 1982 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 23e jour de décembre 1982 à 13h30 heures, au bureau de Sequestre Officiel, à 1410, rue Stanley, 9e étage, de la ville de Montréal, dans la province de Québec, et que, pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains avant l'assemblée les preuves de réclamations et, au besoin, les procurations.

M. MILLER ET ASSOCIÉS LTEE Syndic

Bureau de: M. MILLER ET ASSOCIÉS LTEE 4950, Chemin Queen Mary # 320 Montréal, Québec H3W 1X3 Tél.: 739-2711

APPEL D'OFFRES

DANS L'AFFAIRE DE: ANDRÉ RADIO (ST-JÉRÔME) LTEE 977, rue Labelle ST-JÉRÔME, (Québec) J7Z 5N4

Le fiduciaire en vertu d'un acte de fiducie exécuté par André Radio (St-Jérôme) Ltee, dont la garantie créée par ledit acte est devenue exécutoire, fait appel à des offres par l'entremise de son agent pour la vente des biens ci-après décrits, en bloc ou en lots séparés.

- DESCRIPTION DES BIENS**
- Les stocks sont de marques Audio Vox, Craig, Jensen, Blaupunkt, et ils sont évalués au coût du distributeur.
 - Lot 1 Radios et radios-cassettes \$12 435
 - Lot 2 Haut-parleurs \$10 362
 - Lot 3 Antennes, amplificateurs et autres pièces \$ 5 866
 - Lot 4 Simulateurs incluant 56 radios et 15 haut-parleurs, etc. \$12 095
 - Lot 5 Système d'alarme, étagères, équipement et mobilier de bureau, et enseigne \$ 4 511

INSPECTION

L'inspection des biens pourra être faite à la place d'affaires de la compagnie à St-Jérôme le 21 décembre 1982 entre 13h et 17h.

Des copies de l'inventaire pourront être obtenues au bureau de l'agent sur demande au préalable ou sur les lieux lors de l'inspection, aux frais de la personne intéressée.

SOUSSIONS

Les offres accompagnées d'un dépôt de 15% par chèque visé, devront parvenir au bureau de l'agent avant l'heure limite de 14h30 le 29 décembre 1982.

Le dépôt sera remis au soumissionnaire si sa soumission est rejetée.

L'agent se réserve le droit de rejeter toutes les soumissions.

Les offres doivent être scellées et porter au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit «SOUMISSION — ANDRÉ RADIO (ST-JÉRÔME) LTEE.»

CONDITIONS ET RÉSERVES

Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu au bureau de l'agent, ou lors de l'inspection. Les conditions et réserves font partie intégrante de l'appel d'offres et il est de la responsabilité du soumissionnaire d'en obtenir copie.

AGENT

Rollin, Descheneaux, Desmarais Inc. SYNDIC

85, rue saint-charles ouest, bureau 201, longueuil, québec J4H 3W7
(514) 679-8910 (514) 875-4204

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: PATISSERIE-CHARCUTERIE CRÉMAZIE LTEE 51 ouest, boul. Crémazie, Montréal, Québec, H2M 1L3

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné que Pâtisserie-Charcuterie Crémazie a fait une cession le 9e jour de décembre 1982 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 23e jour de décembre 1982 à 09h30 heures, au bureau du Syndic, à 4950, Chemin Queen Mary, suite 320, de la ville de Montréal, dans la province de Québec, et que, pour avoir le droit de voter, les créanciers doivent déposer entre mes mains avant l'assemblée les preuves de réclamations et, au besoin, les procurations.

M. MILLER ET ASSOCIÉS LTEE Syndic

Bureau de: M. MILLER ET ASSOCIÉS LTEE 4950, Chemin Queen Mary # 320 Montréal, Québec H3W 1X3 Tél.: 739-2711

AGENT

Rollin, Descheneaux, Desmarais Inc. SYNDIC

85, rue saint-charles ouest, bureau 201, longueuil, québec J4H 3W7
(514) 679-8910 (514) 875-4204

APPEL D'OFFRES

PROPRIÉTAIRE COMMISSION SCOLAIRE SAINT-JÉRÔME 995, rue Labelle Saint-Jérôme, QC J7Z 5N7 Téléphone: (514) 436-4330

PROJET: 82-83-74

APPEL DE PROPOSITION POUR LE TRAITEMENT DE L'INFORMATION SUR MICRO-ORDINATEURS

OBTENTION DES DOCUMENTS: BUREAU DU PROPRIÉTAIRE MONSIEUR GÉRARD GAGNON

CLÔTURE: Le 12 janvier 1983, à 14 heures.

Cet appel d'offres représente un abrégé des textes d'appels d'offres officiels inclus aux documents remis aux soumissionnaires.

YVES BLOUIN, ing. Directeur des services de l'équipement 995, rue Labelle, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5N7 Tél.: (514) 436-4330

AGENT

Rollin, Descheneaux, Desmarais Inc. SYNDIC

85, rue saint-charles ouest, bureau 201, longueuil, québec J4H 3W7
(514) 679-8910 (514) 875-4204

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: LES ENTREPÔTS A-BEC INC. 465 Deslauriers Ville St-Laurent, P.Q.

DÉBITRICE

AVIS est par les présentes donné que Les Entrepôts A-Bec Inc. a fait cession de ses biens le 10 décembre 1982 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29 décembre à 1:30 heures au bureau du Sequestre Officiel, 1410 Stanley, 9e étage, Montréal, P.Q.

DATE DE MONTRÉAL, le 13 décembre 1982.

J. GUY ST-GEORGES, SYNDIC

Bureau de: ST-GEORGES, HÉBERT & CO. 401 est, boul. St-Joseph Montréal, Qué. H2J 1J6 Tél.: (514) 844-1044

AGENT

Rollin, Descheneaux, Desmarais Inc. SYNDIC

85, rue saint-charles ouest, bureau 101, longueuil, québec J4H 3W7
(514) 679-7020 (514) 875-6215

LA COMMISSION SCOLAIRE DE SOREL

APPEL D'OFFRES

- MOBILIER SCOLAIRE ET D'ADMINISTRATION
- MOBILIER DE BIBLIOTHÈQUE
- MOBILIER DE MATERNELLE
- MOBILIER MÉTALLIQUE
- APPAREIL AUDIO-VISUEL
- MATÉRIEL D'ÉDUCATION PHYSIQUE

La Commission Scolaire de Sorel recevra, scellées, dans l'enveloppe fournie à cette fin, jusqu'à 14:00 heures, le jeudi 13 janvier 1983, à son centre administratif, situé au 105, rue du Prince, à Sorel, des soumissions pour les approvisionnements en:

- Mobilier scolaire et d'administration
- Mobilier de bibliothèque
- Mobilier de maternelle
- Mobilier métallique

et le jeudi 17 février 1983, aux mêmes lieu et heure pour les approvisionnements en:

- Appareil audio-visuel
- Matériel d'éducation physique

Les soumissionnaires peuvent obtenir les documents de soumission au bureau de:

AGENT À L'APPROVISIONNEMENT COMMISSION SCOLAIRE DE SOREL 105, RUE DU PRINCE SOREL, QUÉBEC J3P 4J9 Tél.: 742-2793

Les soumissionnaires devront se conformer aux documents de soumission et la Commission Scolaire de Sorel s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. De plus, elle se réserve le droit d'accepter les dites soumissions en tout ou en partie seulement et de réduire ou augmenter les quantités lors de l'émission des commandes définitives.

Daniel P. Chartrand, Directeur des services de l'équipement

APPEL D'OFFRES

Dans l'affaire de: DUMCO METAL INC. et LA COMPAGNIE DE TRACTEURS ET D'ÉQUIPEMENT INDUSTRIELS INC. 2225 boul. Industriel Chomedey, Laval, Qué.

Une banque à charte, en vertu des pouvoirs que lui confère l'article 178 de la Loi sur les Banques, et TRUST GÉNÉRAL DU CANADA fiduciaire en vertu d'un acte de fiducie exécuté par DUMCO METAL INC., dont la garantie créée par ledit acte est devenue exécutoire, font appel à des offres, par l'entremise de leur agent, pour la vente des biens ci-après décrits en bloc ou en lots séparés.

DESCRIPTION DES BIENS

- Lot 1 Terrain et bâtisse (2225 boul. Industriel, Laval) Une bâtisse d'approximativement 20,330 pi ca. ayant une structure en acier et béton érigée sur un terrain d'environ 110,000 pi ca. Evaluation municipale \$57,650
- Lot 2 Terrain et bâtisse (553, St. Hutter, Pont-Viau, Laval) Une bâtisse d'environ 2,800 pi ca. avec structure en blocs de béton recouverte de briques et stuc érigée sur un terrain d'approximativement 4,900 pi ca. Evaluation municipale \$38,690
- Lot 3 Matériel et outillage Servant à la fabrication de balayuses de caniveaux et d'épandeurs, tels que tours à métal, scies à ruban, fraiseuses, perceuses, scies rondes, pompes hydrauliques, soudeuses, presses

UNE ODEUR DE MORT PLANE SUR LE YÉMEN

« En moins de 40 secondes, mon village s'est désintégré, sous mes yeux... »

DHAMAR, Yémen du Nord (AFP) — « Il était à peine midi. Je me trouvais dans mon bureau. Soudain tout s'est mis à trembler furieusement. Je me suis précipité à la fenêtre et en moins de 40 secondes mon village s'est totalement désintégré sous mes yeux... »

Ismail Mouhazen, 25 ans, directeur adjoint de l'hôpital de Douran, à 80 km au sud de Sanaa, dans le gouvernorat de Dhamar, n'a dû d'avoir la vie sauve qu'à la situation excentrée de son établissement, situé au pied de ce gros bourg de quatre mille âmes, bâti sur une crête.

Il raconte la mort de sa femme, les blessures de son bébé et la disparition brutale, en quelques secondes, de 500 de ses concitoyens dont 150 enfants ensevelis sous leur école.

Trois bulldozers déplacent, de six heures du matin à six heures du soir, des montagnes de pierres pour dégager les victimes: Douran, l'une des plus belles et des plus anciennes petites villes yéménites, point de passage, à l'époque pré-islamique, entre la corne de l'Afrique et l'Asie mineure, a été rayée de la carte.

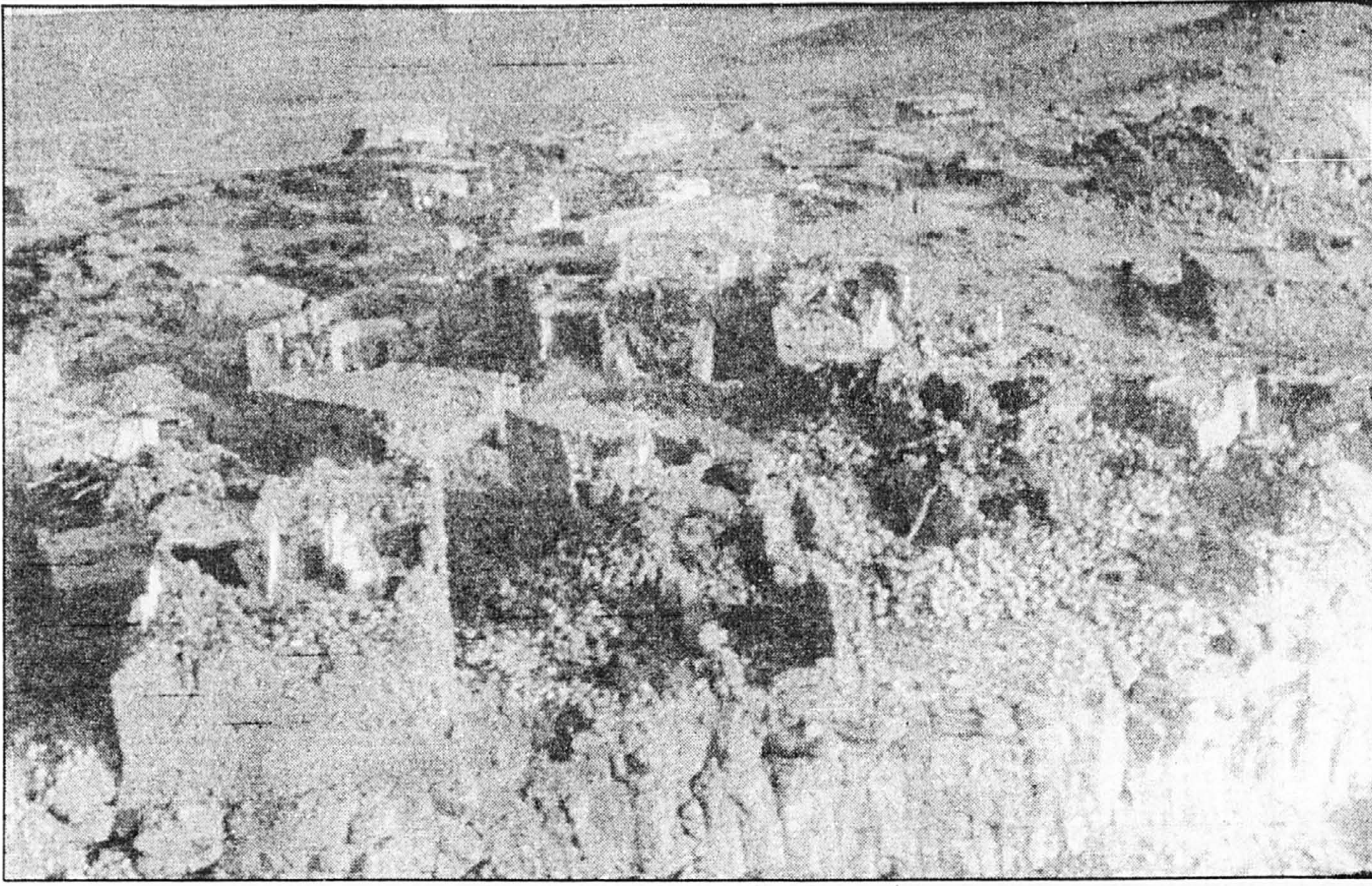
Une odeur de mort

A Douran, comme à Qoubatel ou Roubassa, 15 ou 30 km plus à l'est, une odeur de mort règne sur les ruines. Pas une maison n'est debout. Une trentaine de volontaires ouest-allemands sont arrivés jeudi matin dans la région avec 26 chiens, dans l'espoir de sauver quelques personnes ensevelies. A plusieurs reprises, on a entendu les chiens hurler à mort tandis que leurs maîtres allaient, souvent en vain, chercher du renfort pour dégager l'endroit repéré.

« Nous arrivons déjà bien tard, relève l'un de ces volontaires, Peter Lienhard, et malheureusement nos quelques espoirs sont quasiment anéantis par l'absence de matériel lourd, tracteurs ou grues, pour déblayer le terrain. » Car en dépit des efforts remarquables du gouvernement nord-yéménite et de toute la population, les autorités locales souffrent d'un manque cruel de moyens techniques et d'expérience.

Des combattants palestiniens

Pour tenter d'accélérer les se-



Une odeur de mort règne sur les ruines des villages du Yémen, dévastés par le tremblement de terre de lundi. Sur la photo, le village de Dhamar. Le séisme pourrait avoir fait jusqu'à 2,000 morts

cours, les dirigeants du pays ont fait appel à plusieurs centaines de combattants palestiniens évacués de Beyrouth à la fin du mois d'août dernier. L'aide de ces combattants, que les bombardements sur la capitale libanaise ont rendu familiers des travaux de déblaiement, a été très appréciée de la population.

A Qoubatel, gros hameau de 600 habitants bâti autour d'une petite forteresse datant des Turcs, plus de cent morts ont déjà été dénombrés. Une trentaine d'autres seraient toujours ensevelis.

Goumri Mohammed Ali, 25 ans, enceinte de cinq mois, a perdu sa fillette âgée d'un an. Son mari, qu'elle n'a pu encore prévenir,

travaille en Arabie saoudite comme beaucoup d'hommes du village. Elle n'a plus de maison et dort depuis lundi dans la rue, sous un vieux édredon. Sa soeur et ses deux fils sont morts, eux aussi. Elle ne verse pas une larme, paraît lasse et résignée.

Tous les villageois rencontrés, hommes coiffés de leur « samata » (turban) et « djambia » (poignard) à la ceinture ou femmes souvent entièrement voilées, sont impassibles. Pas de cris, mais une douleur rentrée, discrète, digne. « Ce n'est pas dans nos habitudes de larmoyer », explique un haut-fonctionnaire du ministère de l'Information aux étrangers qui s'étonnent de tant de sérénité.

Succession de plateaux de basalte noir, vallées encaissées, cette région volcanique est relativement fertile. Cela explique le bilan élevé des victimes car les hommes, attirés par le climat tempéré — tous ces villages se trouvent à plus de 2,000 mètres d'altitude — s'y sont fixés en grand nombre.

Une nouvelle secousse

La population se refuse à réintégrer ce qui reste des maisons. Tackey Abdou, 24 ans, de Roussaba, se trouvait miraculeusement avec ses trois enfants à l'extérieur de sa maison au moment du séisme: elle n'y a plus mis les pieds et

n'envisage pas de le faire avant longtemps. « Ce matin, il y a eu une nouvelle secousse, dit-elle, et ça va recommencer. »

Parfois, un aperçu rapide d'un village de la région peut donner l'impression qu'il a été largement épargné. « Ne vous y fiez pas », commente un capitaine de l'armée de l'air nord-yéménite.

Effectivement, la tournée en hélicoptère à laquelle il convie les journalistes est révélatrice: si le gros oeuvre, fait souvent d'immenses blocs de pierre taillés, de cette architecture si caractéristique du Yémen, est parfois encore debout, le reste a rarement résisté.

Course contre la montre pour retrouver les survivants

SANAA, Yémen du Nord (Reuter) — Les équipes de secours livrent une course contre la montre afin de retrouver, s'il en reste, les survivants du séisme qui a ravagé le sud-ouest du Yémen du Nord lundi dernier et dont le bilan pourrait s'élever à au moins 2,000 morts.

« C'est une opération des plus difficiles, commentait hier l'un des secouristes. La possibilité de trouver des survivants s'amenuise. Il y a maintenant quatre jours que la terre a tremblé et le manque d'oxygène à cette altitude nous complique la tâche. »

Mille quatre cent cinquante cadavres ont été délogés des décombres jusqu'à présent et 1,500 blessés conduits à l'hôpital. Quatre cent mille personnes sont sans abri, 250 villages ont été touchés, dont quinze complètement rasés, déclarait-on de source autorisée.

L'Arabie Saoudite a monté un pont aérien afin d'acheminer des secours vers Sanaa et déjà fourni une aide financière de 100 millions de riyals (29 millions de dollars). L'armée de l'air américaine participe également aux secours, a déclaré à Washington le département de la Défense.

Plus de 300 médecins et infirmiers, venus de plusieurs pays, sont déjà sur place. Hier, jour de prière en monde musulman, a été consacré aux victimes au Yémen du Nord.

Vue du ciel, la région de Dhamar, grande comme un département français, rappelle aujourd'hui les pires images de la guerre et n'a plus grand chose à voir avec « les jardins verdoyants » du pays tout proche de Yahdib que chantait le poète yéménite Al Hamdani.

AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES · SOUMISSIONS

CORRECTION

Dans notre annonce « Jouets, Jouets, Jouets » publiée le ou vers le 15 décembre, l'article jeux électroniques 50% de rabais aurait dû se lire:

50% de rabais sur un choix de jeux électroniques de poche.

Nous nous excusons des inconvenients causés à notre clientèle.



CORRECTION

Dans notre cahier publicitaire « Noël c'est tout un cadeau » du mercredi 15 décembre.

PAGE 18: Les illustrations des mallettes pour cassettes ont été transposées.

Nos excuses à notre clientèle.



97163 CANADA LTÉE

À la suite d'une réunion spéciale tenue le 13 décembre 1982, en conformité avec les statuts, les actionnaires de 97163 CANADA LTÉE, ont adopté une résolution spéciale de liquidation et de dissolution volontaire de ladite société en conformité avec les dispositions de la loi régissant les corporations commerciales canadiennes. Un certificat d'intention de dissolution a été émis à cette fin le 16 décembre 1982.

Nous avisons les créanciers de 97163 CANADA LTÉE, que toute créance ou réclamation contre l'incorporation, dûment prouvée devra être déposée auprès de la Corporation dans un délai de trois (3) semaines à compter de la date du présent avis, après quoi les biens de la corporation seront distribués entre les personnes y ayant droit sous réserve des droits des créanciers de la corporation.

Montréal, ce 16 décembre 1982.
97163 CANADA LTÉE
615 ouest boul. Dorchester
Suite 1010
Montréal, Québec

POUR LOUER DES LOGEMENTS

LES ANNONCES CLASSÉES DE

la presse
285-7111

LIQUIDATION DE LA FAILLITE DE:

MAGASIN COOP
323, rue Saint-Jacques
Granby

Tout doit être vendu, sans réserve, le local doit être libéré.
500 000 \$ d'équipement et ameublement à liquider. Venez faire votre offre.

Simplex horloge poignon, comptoir réfrigéré pour viande, pour fruits et légumes, pour produits laitiers, balances électriques, bain tombeau, contenant acier inoxydable, îlot en métal, étageres pour marchandises, comptoir-congélateur, paniers à provisions, caisse enregistreuse Sweda électrique, comptoir caisse, chambres réfrigérées, etc.

Chèque certifié ou comptant

Visite et vente: le mardi 21 décembre 1982, de 10h à 16h.

AVIS LÉGAL

Dans l'affaire de la faillite de:

ECLAIRAGE KAYBER LTÉE, un corps politique et incorporé, dûment constitué en accord avec la loi, et ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 300 ouest, rue Port-Royal, dans la cité et district de Montréal, province de Québec H3L 2B4.

DEBITEUR

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné qu'une ordonnance de Séquestre a été accordée contre la Compagnie déitrice ci-haut mentionnée selon la Loi de faillite 1949 le 6e jour de décembre 1982, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 23e jour de décembre 1982, à 10:15 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre officiel, au 1410, Stanley, 9e étage, Montréal, Québec.

DATÉ DE MONTRÉAL, CE 14e jour de décembre 1982.

H & M DIAMOND ASSOCIÉS INC. SYNDICS

BUREAU DE:
H & M DIAMOND ASSOCIÉS INC.,
345, Victoria Avenue,
Suite 400,
Westmount, Montréal,
Québec
H3Z 2N2
Téléphone: 483-2303

Le code secret des meilleurs échanges.
LES ANNONCES CLASSÉES DE LA PRESSE
285-7111

LOI SUR LA FAILLITE APPEL DE SOUMISSIONS

Dans l'affaire de la faillite de:

Gilles Montpetit
1578, boul. Brassard
Chambly, Québec

Des soumissions cachetées, accompagnées d'un chèque visé de 5 000,00 \$ à titre d'arrhes et portant la mention au recto de l'enveloppe « SOUMISSION — GILLES MONTPETIT » seront reçues au bureau du syndic soussigné, au 1 Place Ville-Marie, bureau 2240, Montréal, jusqu'à vendredi, le 29 décembre 1982 à 10:30 heures pour l'achat de l'actif ci-après décrit.

Un immeuble situé au 1672, rue Bourgogne, à Chambly connu et désigné comme étant la subdivision numéro 19 du lot originare 123-19 du village du Bassin de Chambly. Évalué à 50 000,00 \$ (sujet à hypothèque)

INSPECTION DE L'IMMEUBLE
Les personnes intéressées à visiter l'immeuble devront s'adresser au bureau du syndic pour prendre rendez-vous en téléphonant au numéro 861-6721.

CONDITIONS ET RÉSERVES SE RAPPORTANT À LA VENTE DE L'ACTIF
Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente de l'immeuble pourra être obtenu au bureau du syndic ou lors de la visite de l'immeuble. Ces conditions et réserves font partie intégrante de l'appel d'offres.

BLAIS, FORTIER, TOUCHÉ ROSS, LTÉE, syndic

Bureau:
1 Place Ville-Marie
Bureau 2240
Montréal, Québec H3B 3M4
Tél.: (514) 861-6721

TÉLÉ-CÂBLE

Les émissions à ne pas manquer

TVSQ 31-15

18:30
TÉLÉ-BILLARD 83

Tournoi «Billard Canada» au jeu de huit. Les qualifications ont lieu à tous les samedis et la formule employée est celle du champion défendant.

TVRQ 25

16:00
LE SON DES FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

La tradition du violon au Québec, une musique créée d'abord pour faire danser. Pitou Boudreault, violoneux, nous raconte.



Ne manquez pas l'entrevue réalisée avec Yvan et Stephan du groupe montréalais «Men without hats» à l'émission «Radio-Vidéo», ce soir à 19h30 au canal TVJQ 26.

TVJQ 26-20

TÉLÉ DES JEUNES

- 07:30 **AM STRAM GRAM**
Décorations pour l'arbre de Noël.
- 08:00 **FANTASIES BULGARES**
1) L'évolution; 2) La pluie de Paris; 3) L'or des pirates; 4) Symphonie de souris.
- 08:30 **MINIFÉE**
«Le pont de l'amitié».
- 09:00 **GLOBULE ET ROBINET**
Nos amis trouvent la solution aux problèmes de l'humanité grâce à un nouveau gouvernement mondial.
- 09:30 **SERVICE SECRET**
Le dernier train pour Bluffers Hall.
- 10:00 **PETIT DÉBROUILLARD**
Reprise à 19h00. Comment devenir superman sans éclats, le jeu des 3 allumettes, une collection d'insectes et comment une mouche peut-elle marcher au plafond?
- 10:30 **SCIENCE ATOUT**
Reprise à 14h30. «J'étudie le son» et «Le jour où les couleurs disparaissent».
- 11:00 **MIREILLE ET ARSÈNE LAPIN**
Bateau de polystyrène.
- 11:30 **COURT MÉTRAGE**
«Hestia et les cygnes», «Le chasseur mal chanceux», «Queue-leu-leu».
- 12:00 **COUREURS DES BOIS**
«La marmotte».
- 12:30 **RADIO-VIDEO**
- 13:00 **MAG 26**
- 13:15 **FAIS DODO**
Kotko.
- 13:30 **HISTOIRES D'ANTOINE**
«Le tigre qui a perdu ses rayures».
- 14:00 **LA CLÉ DES CHAMPS**
Cette émission est consacrée aux annuelles comme les bigonias et les géraniums. À quelle époque peut-on les planter dans nos parterres?
- 15:00 **MINIFÉE**
«Un beau monstre».
- 15:30 **SOUPIRS ET VARIATIONS**
Approche de l'oiseau, le conte musical de S. Prokofiev, «Pierre et le loup» est raconté aux enfants.
- 16:00 **GOOD STUFF**
This good stuff program presents four fast paced stories for and about young people.
- 17:00 **MIREILLE ET ARSÈNE LAPIN**
Les chariots.
- 17:30 **TOPINO**
Arrives à Gènes, Topino et ses amis quittent leur bateau pour embarquer clandestinement sur celui de Geroldi.
- 17:45 **BIBLIN**
- 18:00 **MILLE CLÉ DE SOL**
On apprend à reconnaître des sons.

TVSQ 31-15

TÉLÉ DES SPORTS

- 07:00 **LA BONNE HABITUDE**
- 07:30 **LA BONNE HABITUDE**
- 08:00 **LES QUILLES**
Tournoi Champion de petites quilles par équipes.
- 09:00 **VOLLEYBALL**
Mtl Inter vs UQTR/CEGEP Édouard-Montpetit vs UQTR/Montréal Inter Sr vs Concordia.
- 10:30 **HANDBALL**
Championnat du monde de handball. Seront présents: Corée du Sud, URSS, Yougoslavie, Canada et plusieurs autres. Cette semaine: féminin junior.
- 11:41 **INTERMÈDE TVSQ-31**
- 12:00 **HOCKEY COLLÉGIAL**
Cette semaine: Limoulu vs Dawson.
- 15:00 **CROSSE**
Tournoi midjet d'intercrosse entre les villes de Longueuil, Anjou, Boucherville et Pointe-aux-Trembles. Cette semaine: Boucherville vs P.A.T.
- 16:30 **SKI DE RANDONNÉE**
Choix des équipements pour le ski de randonnée.
- 17:00 **JOGGING AGROPUR**
Chronique alimentaire. Lait fortifiant à la banane, chronique médicale: conseils.
- 17:30 **LES COURSES À BLUE BONNETS**
Présentation des courses du vendredi.
- 18:00 **LE DERNIER DROIT**
Émission d'information traitant de l'actualité dans le monde des courses.
- 18:30 **TÉLÉ-BILLARD**
Voir encadré.
- 19:30 **BOXYE AMATEUR**
Rencontre internationale de boxe amateur. 9 combats.
- 22:07 **INTERMÈDE TVSQ-31**
- 22:30 **JOGGING AGROPUR**
Chronique alimentaire. Lait fortifiant à la banane, chronique médicale: conseils pratiques.
- 23:00 **LES QUILLES**
Tournoi Champion de petites quilles par équipes.
- 00:00 **HOCKEY COLLÉGIAL**
Cette semaine: Limoulu vs Dawson.
- 3:00 **LA CROSSE**
Tournoi midjet d'intercrosse entre les villes de Longueuil, Anjou, Boucherville et Pointe-aux-Trembles. Cette semaine: Boucherville vs P.A.T.
- 04:30 **VOLLEYBALL**
Mtl Inter vs UQTR/CEGEP Édouard-Montpetit vs UQTR/Montréal Inter Sr vs Concordia.
- 06:00 **QUILLES**
Tournoi Champion de petites quilles par équipes.

Ces émissions sont présentées aux abonnés des systèmes de câblodistribution faisant partie du Réseau Inter-Vision

Cablevision nationale 270-6161
Télécablé Vidéotron 656-2111
Télécablé de la Rive Sud 833-1920
Câblvision Haut Richelieu 346-1127
Transvision Rue Sicel 655-6300
Télécablé des Mille Îles 471-2710

Pour les régions qui reçoivent 30 canaux ou plus

TVJQ 26-20
19:00
PETIT DÉBROUILLARD

Nos jeunes scientifiques expliquent comment devenir Superman sans éclats et comment la mouche s'y prend pour marcher au plafond.

Pour les régions qui reçoivent 21 canaux

TVIQ 6
21:00
LE GUIDE DU CONSOMMATEUR

Michel Gou nous parle des préparatifs à effectuer sur l'automobile pour l'hiver et les animateurs discutent des avantages et inconvénients du sapin naturel.

15 ou 20 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 21 canaux; 24 26 ou 31 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 30 canaux ou plus. À QUÉBEC: «Sports et Loisirs» est diffusé au canal 29. «Enfants et jeunesse» au canal 26 et «Cours» au canal 25.

DÉCÈS REMERCIEMENTS IN MEMORIAM

MISES EN CAUSE DANS L'ATTENTAT CONTRE LE PAPE L'URSS et la Bulgarie réagissent

ROME (AFP) — Au 22ème jour de « l'affaire Antonov », la Bulgarie a pris publiquement une initiative afin de tenter de mettre un terme aux soupçons pesant contre elle au travers de trois de ses fonctionnaires impliqués, selon la justice italienne, dans l'attentat contre le pape, relevait-on hier soir dans les milieux politiques italiens.

Lors d'une conférence de presse à Sofia, le directeur de l'agence Bulgare BTA, M. Boian Traikov, au nom des autorités de son pays, a présenté M. Bechir Celenik, le commerçant turc arrêté le 9 décembre dans la capitale bulgare, ainsi que les deux Bulgares mis en cause par Rome : MM. Todor Ayyazov, comptable de l'ambassade, et Zhelevo Vassiliev Kolev, ancien secrétaire de l'attaché militaire bulgare à Rome.

Il a en outre annoncé que le juge italien Ilario Martella, chargé de l'instruction sur l'attentat contre Jean-Paul II, était invité par les autorités bulgares à se rendre à Sofia pour permettre « d'établir l'innocence » de la Bulgarie et de ses ressortissants accusés de complicité avec Mehmet Ali Agca, le terroriste turc qui avait tiré sur le pape le 13 mai 1981.

La Bulgarie, par l'invitation faite au magistrat, entend démontrer sa bonne volonté, estime-t-on dans les milieux politiques italiens.

Moscou aussi réagit
A Moscou d'autre part, l'agence Tass, pour la première fois, s'est appuyée sur une « déclaration autorisée » soviétique pour condamner la « campagne imbibée de mensonges contre la Bulgarie » et « les insinuations ignobles » contre l'Union soviétique.

Ces protestations d'innocence bulgares, note la presse italienne, étaient prévisibles. Après l'arrestation le 25 novembre de M. Sergueï Ivanov Antonov, vice-directeur des lignes aériennes Balkan Air à Rome, pour « concours actif » dans l'attentat, le vice-ministre bulgare des Affaires étrangères avait convoqué le lendemain l'ambassadeur d'Italie à Sofia afin de lui transmettre un démenti formel et officiel.

Les observateurs relèvent que ces réactions à Sofia et Moscou interviennent au lendemain de l'investiture du chef du nouveau gouvernement de centre-gauche, M. Amintore Fanfani. Celui-ci avait, lors du vote, évoqué avec fermeté la question de la « filière bulgare », soulignant-on.

Tout en invitant à ne pas céder à « l'impulsivité » en raison des implications internationales de l'affaire, M. Fanfani annonçait la prolongation du rappel de l'ambassadeur d'Italie à Sofia, arrivé lundi dernier à Rome pour « consultation ».

Lourdes peines de prison aux geôliers du baron Empain

PARIS (AFP) — Les geôliers du baron Edouard-Jean Empain, enlevés puis séquestrés pendant plus de deux mois en 1978, ont été condamnés hier à de lourdes peines de prison, malgré les zones d'ombres de l'affaire qu'ils avaient plaidée les avocats des huit accusés.

Après douze audiences, les jurés de la cour d'assises de Paris ont pratiquement suivi le réquisitoire du procureur : 20 ans de réclusion criminelle pour Bernard Guillon et Alain Caillol, 15 ans pour Georges Bertoincini, 13 ans pour François Caillol, cinq ans pour Marc Le Gayan et cinq ans dont trois avec sursis pour sa sœur Marie-Annick. Les deux derniers accusés, Robert Matheron et André Boniface, ont été respectivement condamnés à deux ans de prison ferme et à 18 mois avec sursis.

Les accusés étaient inculpés de complicité de séquestration. Pendant tout le procès, ils ont, comme l'avocat général et le baron Empain lui-même, affirmé que tous les complices n'avaient pas été arrêtés, et rien dans leurs déclarations n'a permis de prouver qu'ils avaient été les véritables instigateurs de l'enlèvement du baron Empain. A l'époque une des célébrités du patronat français.

Mutilé d'une phalange pendant sa longue détention sous une tente, pieds et poings liés, le baron Empain ne s'est jamais remis de cette épreuve. Après sa libération il a abandonné la présidence de son groupe industriel, Empain-Schneider employant 130.000 personnes, et divorcé pour partir un an aux Etats-Unis avec un sac et un jean.

Aujourd'hui à la tête d'une petite entreprise, il affirme « n'avoir aucune haine » et même « avoir de la pitié » pour les accusés.

Coq trop matinal

PERIGUEUX, France (AP) — Un coq perrigolais se voit menacé de finir à la casserole plus tôt que prévu en raison de ses vocalises matinales.

« L'affaire » digne de Clochemerle se déroule à Etouars (Dordogne), petit village de 196 habitants dont l'un a déposé plainte contre le propriétaire du volatile qu'il accuse de réveiller trop tôt.

Le plaçant, M. André Lanxade, a remué ciel et terre pour que l'on mette un terme aux matines de Chariteclerc. Les gendarmes ont donc ouvert une enquête.

RODRIGUE (Albert)
A Montréal, le 17 décembre 1982, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Albert Rodrigue, époux de Cecile Richard, outre son épouse, il laisse dans le deuil, 2 belles-sœurs: Mme Albert Rodrigue et Mme Thérèse Rodrigue, ainsi que sa belle famille, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu le 20 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
7895, rue Notre-Dame est pour se rendre à l'église Ste-Louise de Marillac où le service sera célébré à 10 h p.m. et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, des dons au Cedar Cancer Fund, A/c de l'Hôpital Royal Victoria de 1887 avenue des Pins (ouest) Montréal, seraient appréciés.

ROSE (Paul)
A Montréal, le 17 décembre 1982 à l'âge de 73 ans est décédé M. Paul Rose, ingénieur, époux de Marcelle Charbonneau. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Pierre, époux de Camille Goyette, Louise, Michel ainsi que son petit-fils Yanick, ses sœurs Mme Emile Hébert (Cécile), Mme Jeanne O'Leanne, Mme Yvonne Charlebois, son frère Jean, époux de Denise Poupart ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 21 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
3860, boul. Décarie, angle avenue

Notre-Dame-de-Grâce
pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé dimanche 19 décembre de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

VACHON (Berthe)
A Montréal, le 17 décembre 1982 à l'âge de 81 ans est décédée Berthe Vachon, épouse de Rodrigue Vachon, mère de Suzanne (Mme Rapinsky), Jean, Jacques, Yves et Gilles; grand-mère de 8 petits-enfants. Elle laisse aussi dans le deuil sa sœur Eglantine (Mme René Bellevue). Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant à 15h, au lieu de la Chapelle des services funéraires du Parc au Parc Commémoratif de Montréal, 3955 Côte-de-Liesse coin Ste-Croix, Ville St-Laurent

suivi de la crémation au même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons ouverts dimanche le 19 décembre de 13 h à 17 h et de 19 h à 22 h ainsi que lundi 13.

PRIÈRE

Prière au St-Esprit
St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée.)

CHAREST (Dr Fernand) — Mme Georgette Sylvestre-Charrest, ses enfants et les autres membres de sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui, d'une façon ou d'une autre, leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Dr Fernand Charest, survenu le 2 novembre 1982.

PRIÈRE

Prière au St-Esprit
St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée.)

IN MEMORIAM

PEEVER (Manford)
A la douce mémoire de Manford, décédé le 18 décembre 1978. Une messe sera célébrée à l'Église St-Coré. Nous ne oublierons jamais. Ton épouse et tes enfants.

IN MEMORIAM

LAPOINTE (Jacques)
— Pour avoir partagé leur peine lors du décès de M. Jacques Lapointe, survenu le 24 octobre 1982, à l'âge de 66 ans, son épouse Edna Ritchie et ses enfants: Liane, Ernest, Kenneth, Jacques et Serge, ainsi que grand-père et les petits-enfants remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs divers et dons au centre de recherches de l'Hôpital Général de Montréal. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

PRIÈRE

Prière au St-Esprit
St-Esprit, toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant cette courte prière te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. O.C.

POUR PLACER UNE ANNONCE

285-7111
LES ANNONCES CLASSÉES
la presse

PAPAZIAN (Yervant)
Le 15 décembre 1982, à Montréal, Monsieur Yervant Papazian décédait subitement à l'âge de soixante-trois ans. Monsieur Papazian était rédacteur en chef de l'hebdomadaire Arménien Abaka. Il laisse dans le deuil sa fille Nicole, son beau-fils Hugo, son petit-fils Manuel Hermand, son grand-père Papazian, ainsi que de nombreux parents aux États-Unis et en Egypte. Le service funéraire aura lieu le lundi, 20 décembre, à 12 heures en la cathédrale arménienne St-Grégoire 615 rue Stuart, à Outremont. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre forme d'invitation.

POIRIER (Bruno)
A l'hôpital Royal Victoria de Montréal, le 17 décembre 1982, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Bruno Poirier, époux de Marie-Fontaine. Outre son épouse, il laisse dans le deuil son fils Martin, étudiant au collège Brébeuf, il laisse également ses frères et sœurs: Gilles (Andrée Faribault), Huguette (Guy Guévremont), Lise (Jean-Paul Perinet), Ursule (Gérard Gschwind), Gaston (Françoise Soguet), Réal (Monique Bourgie), ainsi que de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
1111 Laurier ouest, Outremont, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un don à l'Unité des soins palliatifs de l'hôpital Royal Victoria serait apprécié. Heures de visites samedi de 7 h à 10 h et dimanche de 2 h à 5 h et de 7 h à 10 h.

MARMEN (Yvonne)
A Montréal, le 16 décembre 1982 est décédée Mme Yvonne Dufour, épouse de feu Léon Dufour. Elle laisse dans le deuil sa fille Lise, épouse de Emile Vallée, ses petites-filles Patricia et Marie-Élaine ainsi que ses 4 sœurs: liturgie de la parole aura lieu samedi le 18 décembre à 20 h en la Chapelle des salons Urgel Bourgie Ltée et J.R. Deslauriers Ltée, 550 Côte-des-Neiges. Inhumation au cimetière du Lac-au-Saumon, comté de Matapédia. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites samedi de 2 h à 10 h.

PRIÈRE

Prière au St-Esprit
St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée.)

REMERCIEMENTS

BOURGEOIS (Hilaire)
— Mme Yvonne Bourgeois, M. et Mme Edmond Bourgeois, Mlle Lorraine Bourgeois, Mme Françoise Bourgeois, M. et Mme Antoine Bourgeois, M. et Mme Claude Bourgeois, et ses 7 petits-enfants désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrande de messe, cartes, assistance aux funérailles, lors du décès de M. Hilaire Bourgeois, survenu le 31 octobre 1982. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS

LAPORTE (Amédée)
— Les familles Laporte, Robert, Lefebvre, Cloutier, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie soit par offrande de messes, tributs floraux, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles, lors du décès de M. Amédée Laporte, survenu le 14 novembre 1982. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS

LEGAULT (Évangéline) — Suite au décès de Mme Georges Legault, née Évangéline Robert, survenu le 28 octobre 1982, ses enfants: Rachel (Maurice Reid), Thérèse, Rémi (Anne-Marie Lemieux) et ses petits-enfants remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrande de messes, tributs floraux, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. Tous sont priés de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS

LEMAÏ (Madeleine) — La famille Lemaï remercie les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Madeleine Lemaï, survenu le 5 novembre 1982. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS

TRÉPANIER (Maurice) — A l'occasion du décès de M. Maurice Trépanier, survenu à Charlemagne, le 29 novembre 1982, à l'âge de 76 ans. La famille Trépanier remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie soit par offrande de messe, de fleurs, cartes, visite ou assistance aux funérailles.

REMERCIEMENTS

Mme Ernest Parent
A la mémoire de mon mari décédé le 21 décembre 1980. Même si tu nous a quittés il y a deux ans. Ton souvenir sera impérissable et ta présence me manque énormément. Dans mon cœur, dans mes pensées, tu es constamment là. Au 2e anniversaire une messe sera célébrée à 8 h à l'église St-Marc de Rosemont. Donations.

REMERCIEMENTS

Mme Yvette AUGER-BRAIS
M. et Mme Eugène Desjardins, M. et Mme Gérard Brisson, remercient sincèrement tous les cousins, cousines et amis qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de Mme Yvette Auger-Brais, survenu le 15 décembre 1981, soit par offrande de messes, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, télégrammes, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

MARCAURELLE (Rose)
A Montréal, le 17 décembre 1982 à l'âge de 91 ans, est décédée Mme veuve Albert Marcaurelle, née Rose Desmarais. Elle laisse ses fils Léon, Henri (époux de Marie-Paul Fautoux), Paul (Marcaurelle), époux de Gabrielle Plante, Philippe (époux de Marie-Marthe Laverdure), son grand-père Georges Harris; plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funéraire partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôté où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé samedi à 2h.

REMERCIEMENTS

MIGNAULT (Jean-Noël)
A Sept-Îles, le 17 décembre 1982 à l'âge de 54 ans, est décédé M. Jean-Noël Mignault, époux de Jeanne Ouellet; fils de feu Arthur Mignault et d'Alcée Laforest, autrefois de l'île Verte, Côte-Rivière-du-Loup. Outre son épouse, il laisse ses enfants: André, Pierre, Gilles et Anne, ses frères: Léon (Rosy Soucy), Paul (Françoise Côté), ses sœurs: Marguerite (feu Wilfrid Gagnon), Cécile (Camille Marquis), Lucille (Pierre Chouinard). Avis des funérailles plus tard.

REMERCIEMENTS

LAFORÊT (Régnina)
A St-Michel de Naperville, le 17 décembre 1982, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Israël Laforet, née Régnina Lemay. Elle laisse ses cinq enfants: Raymond (époux d'Antoinette Caron), Fleuriette (épouse d'Henri Lamarr), Simon (époux de Laurence Dubois), Jocelyne (épouse de Jean-Yves Hamelin) et Diane (épouse d'André Lamarr). Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funéraire partira des salons

A.N. Ostiguy
44, rue Chevrefils St-Rémi pour se rendre à l'église paroissiale de St-Michel, où le service sera célébré à 2 h et de là au cimetière de St-Michel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé samedi à 1 h à St-Rémi. Salons fermés de 5 h à 7 h.

REMERCIEMENTS

LAFORÊT (Régnina)
A St-Michel de Naperville, le 17 décembre 1982, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Israël Laforet, née Régnina Lemay. Elle laisse ses cinq enfants: Raymond (époux d'Antoinette Caron), Fleuriette (épouse d'Henri Lamarr), Simon (époux de Laurence Dubois), Jocelyne (épouse de Jean-Yves Hamelin) et Diane (épouse d'André Lamarr). Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funéraire partira des salons

REMERCIEMENTS

LAFORÊT (Régnina)
A St-Michel de Naperville, le 17 décembre 1982, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Israël Laforet, née Régnina Lemay. Elle laisse ses cinq enfants: Raymond (époux d'Antoinette Caron), Fleuriette (épouse d'Henri Lamarr), Simon (époux de Laurence Dubois), Jocelyne (épouse de Jean-Yves Hamelin) et Diane (épouse d'André Lamarr). Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funéraire partira des salons

REMERCIEMENTS

LAFORÊT (Régnina)
A St-Michel de Naperville, le 17 décembre 1982, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Israël Laforet, née Régnina Lemay. Elle laisse ses cinq enfants: Raymond (époux d'Antoinette Caron), Fleuriette (épouse d'Henri Lamarr), Simon (époux de Laurence Dubois), Jocelyne (épouse de Jean-Yves Hamelin) et Diane (épouse d'André Lamarr). Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funéraire partira des salons

REMERCIEMENTS

LAFORÊT (Régnina)
A St-Michel de Naperville, le 17 décembre 1982, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Israël Laforet, née Régnina Lemay. Elle laisse ses cinq enfants: Raymond (époux d'Antoinette Caron), Fleuriette (épouse d'Henri Lamarr), Simon (époux de Laurence Dubois), Jocelyne (épouse de Jean-Yves Hamelin) et Diane (épouse d'André Lamarr). Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funéraire partira des salons

REMERCIEMENTS

LAFORÊT (Régnina)
A St-Michel de Naperville, le 17 décembre 1982, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Israël Laforet, née Régnina Lemay. Elle laisse ses cinq enfants: Raymond (époux d'Antoinette Caron), Fleuriette (épouse d'Henri Lamarr), Simon (époux de Laurence Dubois), Jocelyne (épouse de Jean-Yves Hamelin) et Diane (épouse d'André Lamarr). Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funéraire partira des salons

REMERCIEMENTS

LAFORÊT (Régnina)
A St-Michel de Naperville, le 17 décembre 1982, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Israël Laforet, née Régnina Lemay. Elle laisse ses cinq enfants: Raymond (époux d'Antoinette Caron), Fleuriette (épouse d'Henri Lamarr), Simon (époux de Laurence Dubois), Jocelyne (épouse de Jean-Yves Hamelin) et Diane (épouse d'André Lamarr). Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funéraire partira des salons

REMERCIEMENTS

LAFORÊT (Régnina)
A St-Michel de Naperville, le 17 décembre 1982, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Israël Laforet, née Régnina Lemay. Elle laisse ses cinq enfants: Raymond (époux d'Antoinette Caron), Fleuriette (épouse d'Henri Lamarr), Simon (époux de Laurence Dubois), Jocelyne (épouse de Jean-Yves Hamelin) et Diane (épouse d'André Lamarr). Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funéraire partira des salons

L'ABBÉ (Georges) (Margaret)
Dans la ville de Kirkland, le 8 décembre 1982, est décédée Mme Margaret Desrosiers, épouse de feu Joseph Desrosiers. Elle était présidente fondatrice de Desrosiers Cartage Inc., de Ville St-Pierre. Elle laisse dans le deuil 3 enfants: Albert, de Ste-Marguerite Station (époux de Marie France Delong), Gisèle Cadieux (épouse de feu Bernard Cadieux) de Cornwall, Ontario, Anna-Mae Filion (épouse de Viateur Filion) de Lachine. Ses petits-enfants: Pierre Desrosiers, Robert Desrosiers (époux de Michelle Bernier), Michel Cadieux (époux de Beverley Hennessy), Louise Filion (épouse de Claude Rolland), Marc et Linda, et arrière-petits-enfants: Julie, Sylvie, Valérie. Un service funéraire fut chanté en la paroisse St-André Hubert, de Lachine, le 10 décembre 1982. Sincères remerciements à tous les parents et amis qui ont témoigné leur sympathie.

EMOND (Fils Inc., angle Denise-Friend et Parker, Aylmer)
Le service aura lieu lundi le 20 décembre à 11 h en l'église St-Médard de Deschênes. L'inhumation au cimetière St-Paul, d'Aylmer. Exposé samedi soir à 7 h p.m.

REMERCIEMENTS

LAFORÊT (Régnina)
A St-Michel de Naperville, le 17 décembre 1982, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Israël Laforet, née Régnina Lemay. Elle laisse ses cinq enfants: Raymond (époux d'Antoinette Caron), Fleuriette (épouse d'Henri Lamarr), Simon (époux de Laurence Dubois), Jocelyne (épouse de Jean-Yves Hamelin) et Diane (épouse d'André Lamarr). Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funéraire partira des salons

REMERCIEMENTS

LAFORÊT (Régnina)
A St-Michel de Naperville, le 17 décembre 1982, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Israël Laforet, née Régnina Lemay. Elle laisse ses cinq enfants: Raymond (époux d'Antoinette Caron), Fleuriette (épouse d'Henri Lamarr), Simon (époux de Laurence Dubois), Jocelyne (épouse de Jean-Yves Hamelin) et Diane (épouse d'André Lamarr). Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funéraire partira des salons

REMERCIEMENTS

LAFORÊT (Régnina)
A St-Michel de Naperville, le 17 décembre 1982, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Israël Laforet, née Régnina Lemay. Elle laisse ses cinq enfants: Raymond (époux d'Antoinette Caron), Fleuriette (épouse d'Henri Lamarr), Simon (époux de Laurence Dubois), Jocelyne (épouse de Jean-Yves Hamelin) et Diane (épouse d'André Lamarr). Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funéraire partira des salons

REMERCIEMENTS

LAFORÊT (Régnina)
A St-Michel de Naperville, le 17 décembre 1982, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Israël Laforet, née Régnina Lemay. Elle laisse ses cinq enfants: Raymond (époux d'Antoinette Caron), Fleuriette (épouse d'Henri Lamarr), Simon (époux de Laurence Dubois), Jocelyne (épouse de Jean-Yves Hamelin) et Diane (épouse d'André Lamarr). Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funéraire partira des salons

REMERCIEMENTS

LAFORÊT (Régnina)
A St-Michel de Naperville, le 17 décembre 1982, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Israël Laforet, née Régnina Lemay. Elle laisse ses cinq enfants: Raymond (époux d'Antoinette Caron), Fleuriette (épouse d'Henri Lamarr), Simon (époux de Laurence Dubois), Jocelyne (épouse de Jean-Yves Hamelin) et Diane (épouse d'André Lamarr). Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funéraire partira des salons

REMERCIEMENTS

LAFORÊT (Régnina)
A St-Michel de Naperville, le 17 décembre 1982, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Israël Laforet, née Régnina Lemay. Elle laisse ses cinq enfants: Raymond (époux d'Antoinette Caron), Fleuriette (épouse d'Henri Lamarr), Simon (époux de Laurence Dubois), Jocelyne (épouse de Jean-Yves Hamelin) et Diane (épouse d'André Lamarr). Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funéraire partira des salons

REMERCIEMENTS

LAFORÊT (Régnina)
A St-Michel de Naperville, le 17 décembre 1982, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Israël Laforet, née Régnina Lemay. Elle laisse ses cinq enfants: Raymond (époux d'Antoinette Caron), Fleuriette (épouse d'Henri Lamarr), Simon (époux de Laurence Dubois), Jocelyne (épouse de Jean-Yves Hamelin) et Diane (épouse d'André Lamarr). Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funéraire partira des salons

REMERCIEMENTS

LAFORÊT (Régnina)
A St-Michel de Naperville, le 17 décembre 1982, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Israël Laforet, née Régnina Lemay. Elle laisse ses cinq enfants: Raymond (époux d'Antoinette Caron), Fleuriette (épouse d'Henri Lamarr), Simon (époux de Laurence Dubois), Jocelyne (épouse de Jean-Yves Hamelin) et Diane (épouse d'André Lamarr). Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funéraire partira des salons

REMERCIEMENTS

LAFORÊT (Régnina)
A St-Michel de Naperville, le 17 décembre 1982, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Israël Laforet, née Régnina Lemay. Elle laisse ses cinq enfants: Raymond (époux d'Antoinette Caron), Fleuriette (épouse d'Henri Lamarr), Simon (époux de Laurence Dubois), Jocelyne (épouse de Jean-Yves Hamelin) et Diane (épouse d'André Lamarr). Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funéraire partira des salons

REMERCIEMENTS

LAFORÊT (Régnina)
A St-Michel de Naperville, le 17 décembre 1982, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Israël Laforet, née Régnina Lemay. Elle laisse ses cinq enfants: Raymond (époux d'Antoinette Caron), Fleuriette (épouse d'Henri Lamarr), Simon (époux de Laurence Dubois), Jocelyne (épouse de Jean-Yves Hamelin) et Diane (épouse d'André Lamarr). Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funéraire partira des salons

REMERCIEMENTS

LAFORÊT (Régnina)
A St-Michel de Naperville, le 17 décembre 1982, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Israël Laforet, née Régnina Lemay. Elle laisse ses cinq enfants: Raymond (époux d'Antoinette Caron), Fleuriette (épouse d'Henri Lamarr), Simon (époux de Laurence Dubois), Jocelyne (épouse de Jean-Yves Hamelin) et Diane (épouse d'André Lamarr). Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funéraire partira des salons

DESROSIERS (Margaret)
Dans la ville de Kirkland, le 8 décembre 1982, est décédée Mme Margaret Desrosiers, épouse de feu Joseph Desrosiers. Elle était présidente fondatrice de Desrosiers Cartage Inc., de Ville St-Pierre. Elle laisse dans le deuil 3 enfants: Albert, de Ste-Marguerite Station (époux de Marie France Delong), Gisèle Cadieux (épouse de feu Bernard Cadieux) de Cornwall, Ontario, Anna-Mae Filion (épouse de Viateur Filion) de Lachine. Ses petits-enfants: Pierre Desrosiers, Robert Desrosiers (époux de Michelle Bernier), Michel Cad

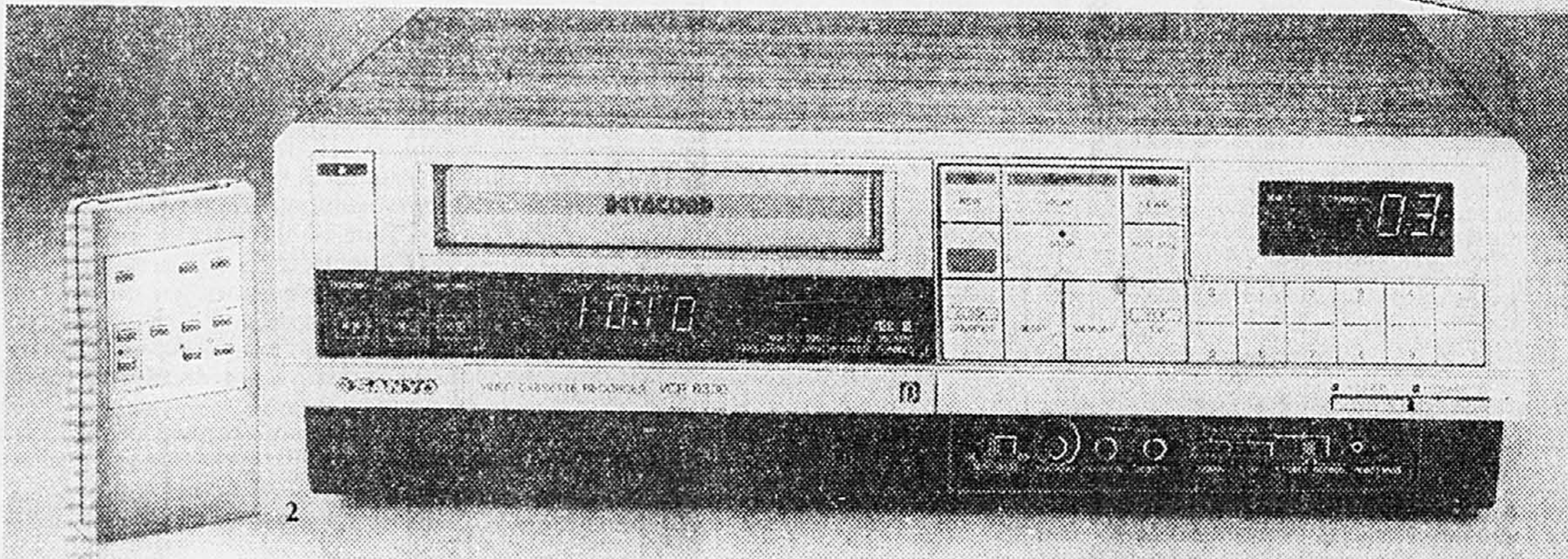
AUBAINES *Comptez sur Eaton avant les fêtes*

IDÉES-CADEAUX EXCEPTIONNELLES POUR CEUX QUI VOUS SONT CHERS. VOUS LES TROUVEZ À PRIX SPÉCIAUX CHEZ EATON

Télécouleur Viking Eaton portatif 36 cm

Prix Eaton **399⁹⁹** ch.

1. Mettez de la joie dans tous les yeux lorsqu'ils débelleront ce merveilleux cadeau! Le châssis «Energy Miser» à fonctionnement économique consomme seulement 65 watts. Tube-image instantané de précision linéaire, syntonisation VHF et UHF à détente, bouton de réglage automatique de la couleur. Coffret en plastique d'aspect noyer.
Commandez le modèle 5342-14C chez Eaton sans attendre.



Magnétocassette Sanyo pour tous

Prix Eaton **979⁹⁹** ch.

2. Un succès! Caractéristiques d'avant-garde pour un prix raisonnable. Possibilité de 105 canaux. Syntonisation unique à 10 touches dans n'importe quel ordre. Commandes simples; 12 fonctions par télécommande bien commode sans cordon. Programmation 8 jours-1 émission; chargement à l'avant. Demandez le modèle VCR6300.

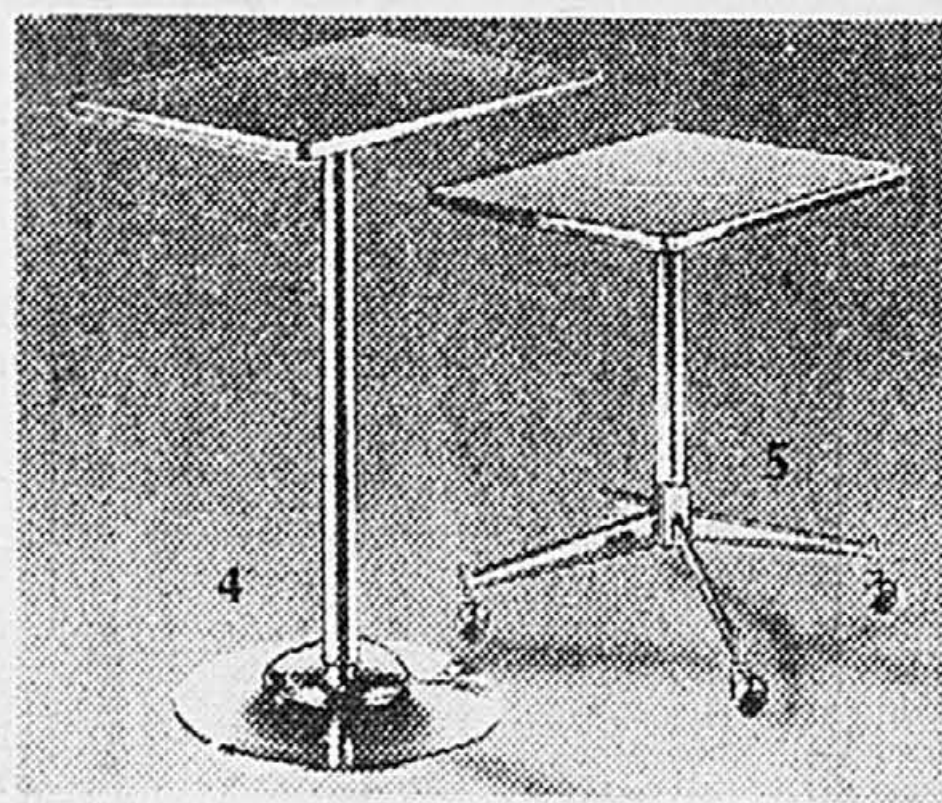
mandel! Permet de capter jusqu'à 60 canaux. Technologie numérique à éléments réduits augmentant la fiabilité. Télécommande sans cordon à transmission infrarouge de sécurité. Modèle DRX-400.

Choix de supports pour téléviseurs

4. Support aspect chrome poli commode pour la chambre à coucher. Dessus arborite, pivotant à 360°, à 64 cm de hauteur. Modèle CT425. Prix Eaton 44⁹⁹ ch.

5. Support aspect chrome poli. Modèle FS-1832 de 81 cm de hauteur. Dessus arborite, pivotant à 360°. Prix Eaton 54⁹⁹ ch.

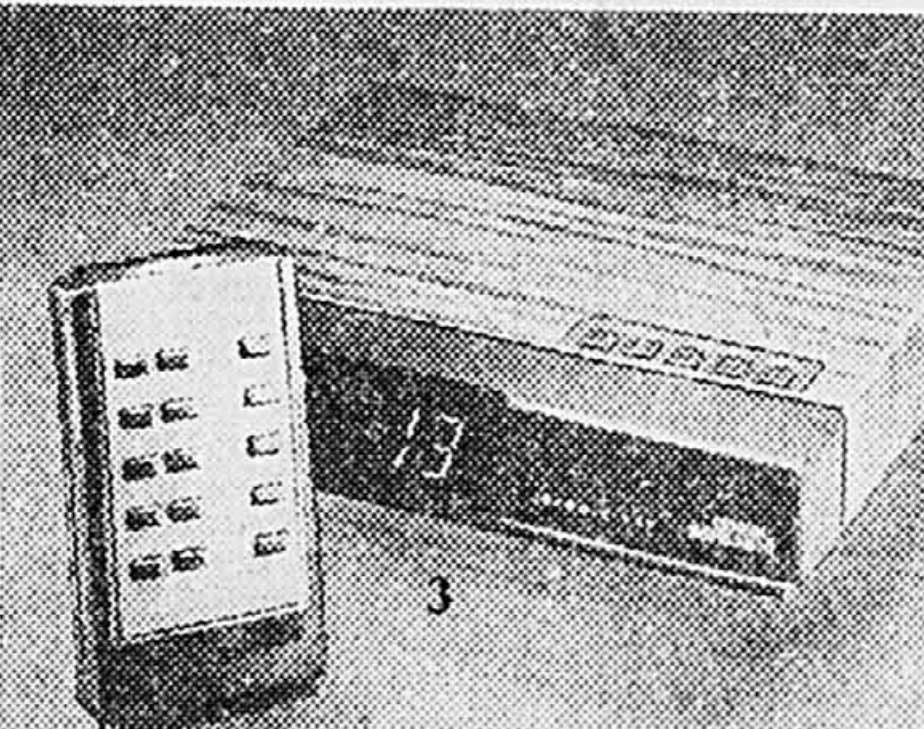
Eaton Centre-ville, 5e étage, et à ou par tous les autres magasins Eaton. Rayon 460
Venez ou téléphonez: **284-8484**



Meuble vidéo de marque Bestar

Prix Eaton **219⁹⁹** ch.

6. De bel effet, il peut convenir à la plupart des téléviseurs de 51 cm. Portes vitrées, tablette réglable. 2 tiroirs pour rangement des cassettes. Fini ton noyer bronze. Modèle 6201.



Magasinage des fêtes

Si, comme plusieurs d'entre nous, vous ne pouvez supporter la ruée du magasinage des fêtes, pourquoi ne pas confier vos courses au service de magasinage Eaton. Communiquez votre liste de présents, indiquez le prix que vous voulez déboursier approximativement. Et voilà, le tour est joué. Contactez Eaton pour plus d'information. Centre-ville, 6e étage, 284-8413.

EATON
la Maison du Père Noël



Micheline De Grâce est l'artiste québécoise qui a créé une «dame» en céramique spécialement pour Eaton. Micheline travaille pas très loin d'ici, dans le village du Mont-Saint-Hilaire. Elle demeure là dans une vieille maison victorienne sise parmi 300 pommiers. Elle

aime beaucoup porter des jupes longues et des jupons de dentelle. Sa dame en céramique évoque ce genre de charme! Encore enfant, elle adorait dessiner. En classe de biologie, elle exécutait des «silhouettes» pour ses amis. «Mes amis avaient ainsi un

beau cahier, et moi aussi», plaisante-t-elle. Micheline se rappelle aussi la première fois qu'elle toucha l'argile. «J'ai pu sentir que j'en sortirais quelque chose.» Elle aime surtout ajouter les derniers détails à sa «dame». Elle incline la tête, arrange le chapeau, pose de minuscules retouches.



Aucune pièce n'est tout à fait identique. Certaines sont de couleur bleu ou rose, d'autres vert pâle ou biscuit. Sa compagnie, «Argilar», signifie «l'art de l'argile».

Prix: 19.00 et 29.00
Boutique du cadeau
Eaton Centre-ville, 6e étage

UN JUSTE PRIX EATON D'UN OCÉAN À L'AUTRE

C'est si facile de commander par téléphone: 284-8484

EATON